

ORGANISER DES PROJECTIONS CINÉMA SUR DES THÈMES CITOYENS

.....
Formation à Lille du 11 au 13 avril 2018

Formation « Organiser des projections cinéma sur des thèmes citoyens »

La Ligue propose aux responsables culture, citoyenneté et vie associative des fédérations de suivre une formation destinée à organiser des projections cinéma en autonomie et en toute légalité, avec des films adaptés à leurs public, et d'animer ensuite des temps d'échanges et des ateliers avec les spectateurs.

Projeter des films en toute légalité lorsqu'on n'est pas exploitant de cinéma nécessite des connaissances et une certaine pratique. L'accès aux films est certes facilité mais les diffuser devant des publics, sans respecter la réglementation, expose les organisateurs à de lourdes amendes.

Le Centre confédéral propose aux responsables culture citoyenneté vie associative qui souhaitent organiser des projections de se familiariser avec le domaine particulier du cinéma et de mettre à leur disposition de nombreuses ressources : catalogue de films sur des thèmes citoyens, déclaration de séances, éléments de réglementation... Les trois jours de formation permettront également de mettre en pratique l'animation d'un débat autour de la projection et différents autres types d'activités destinées à des jeunes ou des adultes.

En soirée, les participants pourront profiter du Festival du film européen de Lille, organisé par des étudiants et permettant de découvrir un large choix de courts métrages.



Cette formation s'est tenue pour la première fois du 11 au 13 avril 2018. Ce document a été réalisé la semaine suivante, dans le but de pouvoir y inclure les besoins des stagiaires. Il est appelé à évoluer.

Anne Lidove et Tristan Duval, porteur·se de la mission nationale cinéma

Sommaire

4	Histoire du cinéma
8	La Ligue et le cinéma
10	L'écosystème du cinéma en France
12	Les séances organisées par les associations ou groupements agissant sans but lucratif
16	Législation et droits d'auteur
18	Le droit à l'image des personnes physiques
20	La chronologie des medias
21	Les dispositifs nationaux d'éducation à l'image
25	Présentation du cycle élèves et spectateurs, dispositif d'éducation à l'image de Cinéligue HDF
33	Exemple de fiche pédagogique : Captain Fantastic de Matt Ross
44	Pourquoi, comment et avec qui programmer une séance de cinéma ?
49	Comment organiser un ciné-Débat en présence d'un intervenant ?
53	Présenter une séance de cinéma dans le cadre scolaire
56	Débattre autrement
58	Techniques d'animation : boîte à outils
66	Filmographie thématique - Fictions et documentaires repérés par la Ligue de l'enseignement

Histoire du cinéma

Source : histoiredesarts.culture.fr



LES ORIGINES

/ 1832 – 1894

[Préhistoire du cinéma](#)

Durant cette période, de nombreux scientifiques inventent des objets qui reproduisent le mouvement : le Thaumatrope (Docteur John Ayrton Pâris), le Phénakistiscope (Joseph Plateau), le Praxinoscope (Emile Reynaud).

[Les lanternes magiques de la Cinémathèque française](#)

/ 1895

Les frères [Auguste et Louis Lumière](#) déposent le brevet du Cinématographe en mars et organisent la première représentation publique et payante dans le salon indien du Grand Café à Paris. Au programme, *La sortie des usines Lumière*, *Le déjeuner de bébé* et *L'arrivée d'un train à La Ciotat*.

/ 1896 – 1908

Le cinéma s'oriente vers une exploitation itinérante et foraine. En 1907, Charles Pathé substitue à la vente des films leur location. Les premières salles de cinéma concurrencent rapidement les forains. Durant cette période, des pionniers créent leur propre studios et réalisent chacun plus de 200 films par an. En France, les frères Pathé, Léon Gaumont se lancent dans la production de masse.

LES PIONNIERS

/ 1897

[Georges Méliès](#) réalise dans ses studios à Montreuil les premiers films utilisant des effets [spéciaux et trucages](#). *Le Voyage dans la lune* reste l'un des plus célèbres.

/ 1910

Les principales maisons de production, ayant besoin d'espace et de lumière, s'installent près de Los Angeles. Hollywood devient la « Mecque du Cinéma » et « l'usine à rêves ».

/ 1910 – 1930

[Le Burlesque](#) puise ses sources dans le Cirque, le Vaudeville et le Music Hall. Il est l'un des premiers genres à s'imposer de manière durable. [Charlie Chaplin](#), [Buster Keaton](#), Fatty Arbuckle, Harold Lloyd, Max Linder connaissent un grand succès et deviennent mondialement connus.

/ 1925

[Sergueï M. Eisenstein](#) et l'école russe révolutionne l'art du montage. *Le Cuirassé Potemkine* permet à Sergueï M. Eisenstein de mettre en pratique ses théories sur le montage.

L'AGE D'OR

/ 1920

[Expressionnisme](#)

Avec ses décors immenses, son atmosphère fantastique, *Le cabinet du Docteur Caligari* de Robert Wiene inaugure l'expressionnisme allemand. Avec *Les Trois Lumières* (1922) et [Metropolis](#) (1927), [Fritz Lang](#) sera l'un des plus brillants représentants de cette école.

/ 1927

[Cinéma parlant](#)

Le Chanteur de Jazz d'Alan Crosland est considéré comme le premier film parlant de l'Histoire du cinéma.

/ 1936

Alors que le cinéma parlant est définitivement installé, [Charlie Chaplin](#) résiste. Son film [Les Temps modernes](#) est une charge contre le travail à la chaîne et la déshumanisation. Ce n'est que dans les dernières minutes du film que Charlot prend enfin la parole... pour chanter.

/ 1939 – 1945

Le cinéma face à l'Histoire.

À partir de 1941, Hollywood et ses studios participent à l'effort de guerre. Deux cinéastes s'attaquent directement à la figure d'Adolf Hitler : [Le Dictateur de Charlie Chaplin](#) et [To Be or not to Be d'Ernst Lubitsch](#). Il faudra attendre 1955, avec [Nuit et Brouillard d'Alain Resnais](#), pour qu'un film français aborde les camps de concentration.

/ 1941

Citizen Kane, premier film d'[Orson Welles](#), révolutionne la façon de filmer et de raconter une histoire.

/ 1945

[Néoréalisme](#)

Le cinéma italien renaît de ses cendres. Le Néoréalisme permet au cinéma italien de retrouver son histoire. Roberto Rossellini réalise successivement *Rome Ville ouverte* (1945), *Païsa* (1946) et *Allemagne année zéro* (1948).

/ 1945-1955

Genres

L'usine à rêve hollywoodienne envahit l'Europe entière. Deux genres renforcent l'influence du cinéma américain : Le Western ([John Ford](#), [Anthony Mann](#), Raoul Walsh) et le [Film Noir](#) (Howard Hawks, Frank Borzage, Samuel Fuller). Deux genres qui racontent à leur façon la construction des

États-Unis.

/ 1946

Première édition du [Festival de Cannes](#) (dont la première édition prévue en 1939 a été annulée).

/ 1951

Cinemascope et Couleur

La concurrence de la télévision oblige les Studios à développer le grand écran (Cinemascope) et à généraliser la couleur.

/ 1954

[Alfred Hitchcock](#) est célébré comme le maître du suspense. Il signe un chef d'œuvre par an : *Fenêtre sur cour* (1954), *Sueurs froides* (1958), *Psychose* (1959), *La Mort aux trousses* (1959). En 1966, François Truffaut lui consacre un superbe livre d'entretiens.

NOUVELLES VAGUES

/ 1951

Revue de cinéma.

Création de la revue [Les Cahiers du Cinéma](#). André Bazin, grand théoricien et rédacteur en chef, fera entrer les futurs jeunes turcs de la Nouvelle vague. Ces derniers révolutionnent la critique en imposant les notions de « mise en scène » et de « politique des auteurs ».

/ 1958

Nouvelle Vague

[La Nouvelle vague](#) apporte un nouveau souffle au cinéma français : tournage en extérieur, nouveau mode de narration et de production. Les anciens critiques prennent le pouvoir dans le cinéma français. Jean-Luc Godard (*A bout de souffle*), François Truffaut (*Les 400 coups*), Eric Rohmer (*Le Signe du Lion*), [Claude Chabrol](#) (*Le Beau Serge*) et Jacques Rivette (*Paris nous appartient*) réalisent leur premier film.

/ 1958 – 1968

Les Nouvelles Vagues

Après la France, la Grande-Bretagne (Tony Richardson, Karel Reisz), la Tchécoslovaquie (Milos Forman) le Brésil (Glauber Rocha) et le Japon (Nagisa Oshima, Shôhei Imamura) font descendre le cinéma dans la rue et proposent de nouvelles écritures.

/ 1968 – 1980

Le Nouvel Hollywood

La fin de l'âge d'or hollywoodien permet à une nouvelle génération de cinéastes de s'affirmer. [Francis Ford Coppola](#) (*Conversation secrète*, *Le Parrain*), Steven Spielberg (*Duel*), George Lucas (*La guerre des étoiles*), Martin Scorsese (*Taxi Driver*) tentent de garder leur liberté au sein des studios.

NOUVELLES FORMES

/ 1965 – 1980

Art vidéo

L'art vidéo introduit de nouvelles images dans le champ du cinéma prolongeant les [relations entre arts plastiques et cinéma](#) nées avec les [surréalistes](#). Jean-Christophe Averty, Nam June Paik, Bill Viola.

/ 1980 – 1990

[Abbas Kiarostami](#) nous fait découvrir le cinéma iranien et élargit la carte géographique du cinéma. Avec *Où est la maison de mon ami ?*, *Close Up*, *Le goût de la cerise*, il efface la frontière qui existait entre la fiction et le documentaire.

[Victor Erice / Abbas Kiarostami : Correspondances](#)

/ 1980 – 1990

Cinéma d'animation

Présent dès les [début du cinéma](#), puis avec [Norman McLaren](#) dans les années 30 et 40, le cinéma d'animation obtient une reconnaissance avec le succès du film *Le Roi et l'Oiseau* de [Paul Grimault](#), et la découverte du cinéma d'animation asiatique à travers les films de [Hayao Miyazaki](#).

/ 1989

Dispositifs d'éducation à l'image

Création du [dispositif Collège au Cinéma](#) par les Ministères de l'Éducation nationale et de la Culture. Poursuivant le travail des Ciné Clubs, le cinéma fait son entrée officielle à l'école. Suivront les [dispositifs Lycéens au Cinéma](#) et École et Cinéma.

/ 1990

Multiplexes

L'arrivée des multiplexes (cinéma de 10 à 20 salles) entraîne la modernisation du parc de salles français. L'exploitation des films s'industrialise. Le nombre de films distribués passe de 250 en 1980 à 600 dans les années 2000. Face à ce phénomène, la France totalise plus de 2000 écrans classés Art et Essai.

/ 2009

Numérique 3D

Avatar de James Cameron est le premier long métrage entièrement réalisé et produit en numérique 3D. Son succès mondial accélère la révolution numérique dans l'équipement des salles, dans le système de production et le contenu des films.

Frédéric Borgia

Délégué général de cinémas 93

La Ligue et le cinéma

Source : www.cineclubdecaen.com et www.cineligue-hdf.org

Éduquer le citoyen

L'investissement de la ligue dans l'enseignement par l'image commence même avant le cinéma. En 1889, la ligue produit ainsi des images fixes pour les lanternes magiques dans le but de commémorer la révolution de 1789.

Dès 1898, Eugène Doyen est l'auteur avec Clément Maurice d'une soixantaine de séquences cinématographiques d'enregistrement de ses interventions chirurgicales. Il invente un nouvel obturateur et met au point une caméra stéréoscopique avec son mécanicien Auguste Hulin. Il fait du cinématographe naissant un instrument pour enseigner la chirurgie. On lui doit en particulier un film sur la séparation des sœurs xiphopages Radica et Doodica Neik en 1902. Cependant, à l'initiative vraisemblable de son caméraman Ambroise-François Parnaland, une copie de ce film sera projetée dans des fêtes foraines sans son accord, ce qui contribue encore à son discrédit parmi ses confrères.

1917. Le dépistage d'un nombre considérable de cas de tuberculose par les conseils de révision, le Comité national de défense contre la tuberculose (CNDT), dirigé par Léon Bourgeois choisit d'employer, en raison de leur vertu didactique, des images fixes ou animées dans ses campagnes de prévention. Le CNDT, bénéficiant d'une aide matérielle et logistique non négligeable, applique ainsi les méthodes d'une mission venue des États-Unis à l'instigation de la fondation Rockefeller. En 1922, la mission, en prévision de son retour vers les États-Unis, a désigné le CNDT comme son successeur moral et lui a légué un ensemble de dispositifs visuels comprenant, entre autres, un catalogue de films.

Gustave Cauvin (1886-1951) tint au début du XXe siècle un rôle pionnier et méconnu dans la projection de films dans des lieux de sociabilités spécifiques au mouvement ouvrier : les Bourses du travail et les Maisons du peuple principalement. À la veille de la Première Guerre mondiale, ce militant antimilitariste, alors proche des anarchistes et des groupes ouvriers néo-malthusiens, parcourut la France pour diffuser sa bonne parole révolutionnaire et des bobines destinées à faire réagir et agir le public.

Le cinéma à l'école

Une leçon assistée d'une projection cinématographique à lieu pour la première fois dans le préau de l'école de la rue de Vitruve dans le 20e arrondissement de Paris en 1907 avant que Brucker, professeur d'histoire géographie au lycée Hoche de Versailles ne prenne une initiative analogue dans le secondaire en 1911, rapidement relayé par des lycées parisiens en 1913, 1914. Au même moment, Adrien Colette directeur de l'école primaire de la rue Etienne Marcel acquiert un projecteur pour son établissement en fondant une coopérative pour son achat et son entretien; Il lance aussi des séances de formation pour les instituteurs.

La Mission Rockefeller de 1916/17 est connue pour avoir fourni des fonds pour la propagande. Mais, dès 1915 la commission Bessou avait fait sienne l'idée républicaine de propager, d'utiliser les réseaux au service de l'idée.

En 1920 sous le gouvernement radical socialiste, la ligue est ancrée au centre-gauche dans la ligne d'Édouard Herriot. Nait l'Office du cinéma éducateur avec Strasbourg, Nancy, Metz et, l'est de la France ainsi que Clermont-Ferrand comme centres très actifs de diffusion. Cette carte est complémentaire de l'influence des catholiques à l'Ouest et recouvre la carte électorale du front populaire.

L'enseignant récréatif est promu mais la morale prime sur le beau. La qualité artistique des films n'est pas recherchée. Se côtoie des films du tout venant (des productions d'enseignants sur les paysages du Jura ou des Vosges) mais aussi des films de Chaplin.

Un statut pour le cinéma non commercial

En 1949 paraît un premier décret définissant le statut du cinéma non commercial qui sera renforcé par la loi en 1951. Les plus gros succès sont des films antituberculeux avec vente de tickets contre la maladie. Après la seconde guerre mondiale, 5 500 ciné-clubs constituent autant de points de projection pour la ligue contre 3 000 salles commerciales. L'UFOLEIS opte pour le 16 mm qui remplace le 35 mm muet alors que La fédération française des cinéclubs (FFC), dirigée par les communistes, préfère le 35mm. Jusqu'à la fin des années 50, il n'existe pas de registre permettant via le CNC de savoir quels films sont diffusés. Les fiches d'emprunts n'ont à ce jour pas été dépouillées. Ne restent que les catalogues de films proposés où dominent les productions françaises (50%) et des courts métrages, souvent plus artistiques, dans les premières parties de programme. La FFC est plus élitiste avec la défense du cinéma d'avant-garde mais compte moins de 800 ciné-clubs contre environ 10 000 pour l'UFOLEIS.

En 1949, Joseph Soleil de l'UFOLEIS prépare ce qui deviendra le décret CNC sur le statut du cinéma non commercial. Juste avant guerre, le rapport Ducormois avait préconisé de programmer des films au moins cinq ans après leur sortie, délais parfois réduit à trois ans. Jean Painlevé (FFC) prépare la loi Henri Queuille de 1951 qui fixe le statut du cinéma non commercial. Parallèlement, les accords Blum Byrne défendent l'exception culturelle. Il était temps : en 1934, Pathé et Gaumont avaient été déclarés en faillite suite à la crise de 29.

Après les années 70, les distributeurs des films étrangers, du patrimoine, avec l'aide du CNC, de Raymond Borde à Toulouse, enrichiront le catalogue.

Depuis les années 80

Lorsque François Mitterrand accède à la présidence de la République en 1981, nombreux sont ceux qui espèrent, notamment au sein de la Ligue de l'enseignement, la mise en place d'un grand service public de l'éducation permanente, regroupant à la fois les loisirs, le sport, la formation professionnelle, la culture et la communication. Mais même si la gauche au pouvoir s'attelle à organiser le temps libre et à développer l'économie sociale, l'idée de mettre en place ce grand service public unifié devient très vite irréaliste.

Cette période marque aussi le domaine du cinéma puisque le paysage d'aujourd'hui tient en partie à la politique de Jack Lang, ministre de la Culture : l'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC) a par exemple été fondée en 1983, à l'initiative du Ministère de la Culture.

Cette période est également cruciale dans l'histoire des ciné-clubs en France. Après 1982-1983, on assiste à une véritable opposition entre ceux qui veulent conserver les ciné-clubs tels qu'ils sont et ceux qui tendent davantage vers la sphère commerciale. Au final, aucun consensus n'est trouvé et rien n'est mis en place. C'est à ce moment que commence le déclin progressif des fédérations de ciné-clubs. Certains OROLEIS (Office régional des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son) choisissent alors de passer au cinéma commercial en créant des circuits de cinéma itinérants.

Aujourd'hui, plus de 300 structures de la Ligue ont des activités liées au cinéma et à l'éducation à l'image, qu'il s'agisse de circuits de cinéma itinérant, de fédération organisant des projections non-commerciales, ou d'associations ayant des activités d'éducatives à l'image. Et même souvent un peu tout ça à la fois.

L'écosystème du cinéma en France

Le secteur du cinéma est le premier à s'être organisé en industrie, c'est-à-dire en secteur économique animé par la recherche du profit- une industrie de coûts fixes

- les rendements d'échelle y jouent un rôle important
- le « nobody knows » puisqu'on ne sait pas à l'avance si un film va marcher ou non

La plupart des films ne sont pas rentables, et seule une poignée d'entre eux génère l'ensemble des profits du secteur.

La production de films

Le producteur est le propriétaire du négatif et des droits d'exploitation.

L'auteur reste le propriétaire « moral » de l'œuvre.

Fixation des coûts de production en amont qui peuvent être financés par :

- les fonds propres du producteur,
- le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée),
- les collectivités territoriales (régions, départements, communes),
- les aides européennes, les prêts ...

La distribution des films

Le distributeur choisit les films qui seront montrés sur son territoire. Il en estime le potentiel artistique et commercial.

Le métier de distributeur :

- Achat de droit, duplication de copies
- Choix de la date de sortie d'un film, établissement de plan-média
- Programmation : négociation avec les salles de cinéma : exploitants ou réseaux d'exploitants.

Le distributeur gère les droits de diffusion des films

Masse des films produits chaque année : près de 4 600 longs-métrages

Production française : plus de 300 films sortent en salle chaque année 60% des films sont coproduits par des organismes de télévision.

L'exploitation cinématographique

Une exploitation cinématographique est une salle (ou un ensemble de salles) de cinéma permanente ou itinérante. En France, les films "sortent" le mercredi et les résultats sont mesurés par semaine cinéma.

L'exploitation cinématographique a la charge d'encaisser les recettes. Les responsabilités du directeur de salle de cinéma sont :

- la programmation (le choix des films),
- la promotion locale,
- les relations avec ses spectateurs

2033 établissements et près de 6000 écrans en France

Arrivée des multiplexes en France en 1996 En 1992 : 116 Millions d'entrées En 2017 : Plus de 200 millions d'entrées dont 70% en multiplexes

Indice de fréquentation : 3,5

Décomposition de la recette guichet :

- Taxe spéciale : 10.7%
- TVA : 5.3%
- Exploitation : 40.6%
- Production-distribution : 42.1%
- SACEM : 1.3%

Les publics du cinéma

Hommes 46% - Femmes 54%

15/24 ans : 24% 25/34 ans : 18%

35/49 ans : 25.6% 50 ans et + : 32.4%

En 20 ans : doublement de la fréquentation des seniors, baisse de la fréquentation des jeunes

55% des Français vont au cinéma en 1993 / 66% en 2017

1ère raison de choix de la salle :

proximité : 65% – Prix du billet : 17% seulement

Le public du cinéma : ++ urbain, CSP +

Le classement Art et Essai

Objectif :

Soutenir les salles de cinéma qui exposent une proportion conséquente de films recommandés art et essai et qui soutiennent ces films souvent difficiles par une politique d'animation adaptée.

Maintenir une diversité de programmation et une qualité de proposition

Aides spécifiques : selon nombre d'écrans et types de territoires

Labels : jeune public, Recherche-découverte, Patrimoine-répertoire

Type de films : documentaires, courts métrages, films d'auteur...

Commissions de classement / rôle de l'AFCAE

Les séances organisées par les associations ou groupements agissant sans but lucratif

Source : CNC.fr

Les séances gratuites

Bien que les textes n'imposent pas de limitation théorique au nombre de séances gratuites possibles, la bonne pratique veut que leur organisation reste exceptionnelle. L'accès aux séances doit être totalement gratuit pour le spectateur, directement ou indirectement.

Les séances payantes

Une association ou groupement légalement constitué agissant sans but lucratif (comité d'entreprise, fondation, organisation non gouvernementale etc.) peut organiser des séances non commerciales d'œuvres cinématographiques de long métrage (films de 60 minutes et plus) donnant lieu à un droit d'entrée dans la limite de six par an. L'organisme peut organiser, outre ces 6 séances payantes de long métrage, des séances gratuites ou des séances payantes de courts métrages et d'œuvres audiovisuelles (dans la limite du régime fiscal appliqué à l'association, voir avec les services fiscaux).

L'association doit tenir à jour une liste des séances payantes organisées avec dates des séances et titres des films programmés et mettre cette liste à disposition lors d'un contrôle effectué par les inspecteurs du Centre national du cinéma et de l'image animée.

La dérogation aux 6 séances par an

Le Code du cinéma et de l'image animé prévoit, dans des cas exceptionnels, une dérogation aux 6 séances payantes par an et la possibilité d'organiser jusqu'à 12 séances payantes de films de long métrage par an.

Cette dérogation peut être accordée uniquement aux associations et groupements dont l'objet exclusif est de contribuer au développement de la culture cinématographique et à la formation à l'image.

Cette dérogation, qui doit être demandée au CNC, est accordée pour une durée de trois ans au vu d'un dossier de demande qui comprend :

1° Les statuts de l'association ou du groupement ;

2° Un document exposant les conditions dans lesquelles l'association ou le groupement entend mettre en place les actions propres à réaliser son objet et un programme prévisionnel pour les 12 mois à venir. En cas de demande de renouvellement de dérogation, ce document contient, en outre, un bilan d'activité permettant d'apprécier la conformité des actions entreprises à l'objet de l'association ou du groupement.

Toute modification des renseignements fournis à l'appui de la demande de dérogation est communiquée au Centre national du cinéma et de l'image animée dans un délai de trois mois.

Contacts pour adresser sa demande de dérogation :

Centre national du cinéma et de l'image animée

Service de la diffusion culturelle - 11 Rue Galilée - 75116 Paris

Tél. : 01 44 34 35 77

Quels films diffuser ? Avec quels droits ?

Un délai à respecter pour les films de long métrage

Les films de long métrage projetés en séances non commerciales ne peuvent être représentés avant l'expiration d'un délai d'un an à compter de la date de délivrance du visa d'exploitation.

Pour connaître la date de visa d'un film, consultez la page « visa et classification » sur le site du CNC.

L'interdiction d'utiliser des supports à usage privé

Les représentations publiques, gratuites ou payantes, d'œuvres audiovisuelles ou cinématographiques, même s'il ne devait s'agir que d'extraits, doivent impérativement être autorisées par les détenteurs des droits correspondants, à savoir le plus souvent les producteurs ou les distributeurs habilités.

Les DVD achetés dans le commerce, loués en vidéo-club ou en bibliothèque, sont strictement réservés à l'usage privé au sein du « cercle de famille » et ne peuvent en aucun cas être utilisés en vue de représentations publiques. Cette restriction figure, en principe, sur les jaquettes et en prégénérique, sur les différents supports vidéographiques préenregistrés.

Le cercle de famille se définit très précisément -selon la jurisprudence- comme « s'entendant de façon restrictive et concernant les personnes parentes ou amies très proches qui sont unies de façon habituelle par des liens familiaux ou d'intimité, la projection devant se dérouler sous le toit familial ».

Les membres d'une association ou d'un groupement légalement constitué, rassemblés dans une salle pour la représentation d'une œuvre cinématographique, ne sauraient donc être considérés comme constituant un « cercle de famille ».

De même les œuvres enregistrées à l'occasion de leur diffusion sur les chaînes de télévision, ne peuvent faire l'objet de représentation sans le consentement exprès de leurs ayants droit.

En effet, le législateur autorise uniquement la copie pour l'usage exclusif du copiste.

Où se procurer les films pour une séance non commerciale ?

• Les DVD

Certains ayants droit concèdent à des distributeurs spécialisés (voir ci-dessous) les droits de représentation qu'ils détiennent sur des œuvres sur DVD / Blu-ray etc., pour un secteur non commercial dont l'étendue est précisée dans les contrats.

ADAV (Ateliers de diffusion audiovisuelle)

41 Rue des Envierges

75020 Paris

01 43 49 10 02

www.adav-assoc.com- contact@adav-assoc.com

Collectivision

152, rue Claude François

34080 Montpellier

04 67 79 89 89

www.collectivision.com

Images de la Culture
Centre national du cinéma et de l'image animée
11 Rue Galilée
75116 Paris
01 44 34 35 05
alain.sartelet@cnc.fr - www.cnc.fr/idc

Vidéo Vision
52 Rue d'Antibes
06400 Cannes
04 93 38 63 06
www.videovision.fr - info@videovision.fr

Colaco
Zac du Paisy
9 chemin des Hirondelles
69570 Dardilly
04 78 33 94 94
www.colaco.fr

RDM Vidéo
boulevard Gambetta
95110 Sannois
01 39 82 68 92
www.rdm-video.fr
contact@rdm-video.fr

CVS
6-8 rue Gaston Lauriau
93100 Montreuil Sous Bois
01 48 58 80 14
cvs-mediatheques.com
zineb@cvs-mediatheques.com

Swank film
3 avenue Stephen Pichon
75013 PARIS
www.swankfilms.fr

Audiovisuel et service cinéma (ASC)
10, rue Gustave Rouanet
75018 PARIS
Tél : 01 42 51 36 46
www.ascine.fr
contact@ascine.fr

• **Les supports DCP** (supports numériques destinés à la diffusion en salle de cinéma)

Les films sur support numérique DCP ou argentique 35 mm sont loués directement auprès des ayants droit (distributeur ou producteur).

Pour connaître l'ayant-droit d'un film, il est possible de contacter le registre du cinéma et de l'audiovisuel (RCA) au 01 44 34 37 76 ou au 01 44 34 34 90.

Tableau récapitulatif - Secteur non-commercial
Ce tableau ne traite pas des séances gratuites ou payantes organisées directement par les salles de cinéma dans leur lieu ou en déplacement de séance.

Tarif pour le spectateur	Organisateur	Conditions	Nombre de séances autorisées	Délai (aucune dérogation possible)	Où trouver les films ?	Publicité, droits musicaux et visas					
Séances gratuites¹	Tout organisateur		Pas de limitation mais la bonne pratique veut que ses séances gratuites restent exceptionnelles et qu'elles s'intègrent dans la programmation culturelle globale de l'établissement.	1 an à compter de la date de visa ²	- Auprès des ayants droit (producteur, distributeur) - Auprès de catalogues proposant des DVD pour des projections non commerciales <i>NB : il est strictement interdit d'utiliser des films achetés pour un usage privé (DVD acheté en grande surface, loué au vidéoclub ou dans une médiathèque etc.)</i>	Il est interdit d'utiliser le matériel publicitaire qui a été utilisé dans le cadre de l'exploitation commerciale du film (affiches, flyers...) <i>NB 1 : Il convient de vérifier dans les contrats signés pour la location ou l'achat du film les éventuelles restrictions supplémentaires.</i> <i>NB 2 : Pour toute utilisation de visuels tirés du film, il convient de se rapprocher de l'ayant droit.</i>					
							Ciné-club	Seuls les ciné-clubs affiliés à une fédération de ciné-clubs entrent dans cette catégorie.	Pas de limitation	6 mois à compter de la date de visa ² .	- Auprès de leur fédération.
							Cinéma	Sont considérées comme cinématographiques les structures qui « ont pour objet la collecte, la conservation, la restauration et la diffusion du patrimoine cinématographique ».	Pas de limitation	6 mois à compter de la date de visa ² , sauf pour la reprise de festivals et avant-premières.	- Auprès des ayants droit
Séances en lieu clos	Service public à caractère non commercial	Pas de limitation mais la bonne pratique veut que ses séances restent exceptionnelles et qu'elles s'intègrent dans la programmation culturelle globale.	Pour un établissement public, la diffusion de films doit se faire en conformité avec l'objet statutaire de l'établissement	Pas de limitation	- Auprès des ayants droit (producteur, distributeur) - Auprès de catalogues vendant des DVD pour des projections non commerciales. Bien vérifier que ces catalogues disposent des droits pour une séance payante. <i>NB : il est strictement interdit d'utiliser des films achetés pour un usage privé (DVD acheté en grande surface, loué au vidéoclub ou dans une médiathèque etc.)</i>	DROITS MUSICAUX Dès lors que le film contient de la musique (générique etc.), il convient de se rapprocher de la SACEM pour l'acquisition des droits musicaux					
							Association ou groupement légalement constitué	Ces séances doivent être organisées exceptionnellement et ne doivent pas constituer l'objet principal de la structure.	6 séances maximum par an de films de longue durée (60 minutes et plus) <i>NB : Les séances de courts métrages ne sont pas limitées.</i>	1 an à compter de la date de visa ²	- Auprès des ayants droit (producteur, distributeur) - Auprès de catalogues vendant des DVD pour des projections non commerciales. Bien vérifier que ces catalogues disposent des droits pour une séance payante. <i>NB : il est strictement interdit d'utiliser des films achetés pour un usage privé (DVD acheté en grande surface, loué au vidéoclub ou dans une médiathèque etc.)</i>
							Association dont l'objet exclusif est de contribuer au développement de la culture cinématographique et à la formation à l'image	Une demande d'autorisation doit être faite sur le site du CNC (uniquement pour les films de longue durée soit 60 minutes et plus). La demande, transmise à la DRAC via le site, est examinée suivant 3 critères (nombre et fréquence des projections, intérêt social et culturel et environnement cinématographique). L'avis sur la demande est ensuite transmis ensuite au CNC qui donne ou non les autorisations en fonction de ces avis.	6 séances maximum par an films de longue durée. Une dérogation pour 3 ans peut être demandée au CNC pour porter cette limitation à 12.	1 an à compter de la date de visa ²	- Auprès des ayants droit (bien vérifier dans le contrat signé qu'il s'agit d'œuvres destinées à des séances en plein air)
Séances gratuites en plein air	Tout organisateur hors salles de cinéma homologuées		Une demande d'autorisation doit être faite sur le site du CNC (uniquement pour les films de longue durée soit 60 minutes et plus). La demande, transmise à la DRAC via le site, est examinée suivant 3 critères (nombre et fréquence des projections, intérêt social et culturel et environnement cinématographique). L'avis sur la demande est ensuite transmis ensuite au CNC qui donne ou non les autorisations en fonction de ces avis.	1 an à compter de la date de visa ² .	<i>NB: Comme pour les autres séances aucune dérogation ne peut être accordée pour raccourcir ce délai.</i>						
							Séances payantes				

¹ Est considéré comme gratuite une séance à laquelle un spectateur peut venir sans payer de billet d'entrée, d'abonnement ou de supplément de prix à une autre activité.

² La date de visa d'un film est consultable sur le site du CNC [www.cnc.fr/rubrique « Visa et classification »](http://www.cnc.fr/rubrique/visa-et-classification)

³ NB : Les séances payantes organisées dans sa salle par un exploitant d'établissement de spectacles cinématographiques ne peuvent pas relever du secteur non-commercial et doivent être déclarées sur ses bordereaux de recettes.

Législation et droits d'auteur

Source : CNC.fr

Définition de l'auteur

En France, le droit d'auteur est régi par le code de la propriété intellectuelle (CPI).

L'article L 112-2 du code définit l'oeuvre audiovisuelle comme une "oeuvre cinématographique ou une autre oeuvre consistant dans des séquences animées d'images, sonorisées ou non."

En vertu de l'article L 113-7, sont présumés auteurs d'une oeuvre audiovisuelle :

- l'auteur du scénario
- l'auteur de l'adaptation
- l'auteur du texte parlé (dialogues)
- l'auteur des compositions musicales avec ou sans paroles spécialement réalisées pour l'oeuvre
- le réalisateur du film
- l'auteur de l'oeuvre originale (roman par exemple ou premiers auteurs d'un premier film en cas de remake)

L'oeuvre audiovisuelle est dite "de collaboration". Cela signifie que son exploitation n'est possible que suite à un accord unanime de l'ensemble des co-auteurs.

Le droit d'auteur :

Le droit d'auteur est constitué de droits patrimoniaux qui vous permettent de contrôler la reproduction (droit de reproduction) de votre oeuvre et sa communication au public (droit de représentation). Vous disposez également d'un droit moral qui protège votre qualité d'auteur et vous permet ainsi de vous opposer à une utilisation qui dénaturerait votre oeuvre ou de revendiquer que votre nom soit mentionné.

La protection de l'oeuvre :

Principes :

D'après la loi, une oeuvre est protégée par le droit d'auteur, dès lors qu'elle est originale (l'idée ou le concept appartiennent au domaine public et ne sont pas protégeables), sans qu'il soit nécessaire d'effectuer la moindre formalité.

Toutefois, le dépôt de l'oeuvre permet à l'auteur en cas de litige de constituer des éléments de preuve quant au contenu et à la date de création de son oeuvre.

La méthode la plus classique est de déposer son texte auprès d'un organisme assurant un service de protection ; ceci, de préférence, avant de le faire circuler auprès d'une société de production.

La cession des droits d'exploitation au producteur :

Titulaire de ses droits patrimoniaux, l'auteur peut les céder librement à des tiers.

L'article L 132-23 définit le producteur d'oeuvre audiovisuelle comme étant la personne physique ou morale qui prend l'initiative et la responsabilité de la réalisation de l'oeuvre.

Depuis 1985, le producteur de l'oeuvre audiovisuelle est présumé cessionnaire des droits exclusifs d'exploitation de l'oeuvre audiovisuelle (article L 132-24 du CPI). Cette cession prend la forme d'un contrat écrit.

Celui-ci précise les conditions dans lesquelles l'auteur cède ses droits au producteur. Il définit notamment : la nature du travail demandé, le cahier des charges, le calendrier de remise des contributions demandées, l'étendue des droits cédés, la durée et le territoire d'exploitation, la rémunération.

A noter que dans le cas où l'auteur choisirait de confier la perception de ses droits à une société civile, l'intervention de celle-ci devra être prévue dans le contrat.

La négociation et l'élaboration de ce contrat est d'une très grande importance pour la rémunération de l'auteur et de la vie future de son oeuvre. Des modèles de contrats peuvent être téléchargés en ligne mais il est préférable de se faire conseiller en amont auprès de services juridiques compétents, notamment ceux des sociétés civiles ou de l'Union Guilde des Scénaristes.

Principes :

L'auteur dispose du droit exclusif d'autoriser l'exploitation de son oeuvre. Il a la faculté soit de gérer ce droit lui-même, soit d'en confier la gestion à une Société de gestion collective (organisme de droit privé constitué sous la forme de société civile, par les personnes dont elle gère les droits, c'est-à-dire les auteurs, les titulaires de droits voisins : artistes-interprètes, producteurs, éditeurs).

Ces sociétés ont donc vocation à percevoir et répartir les rémunérations dues aux auteurs, aux artistes-interprètes, aux producteurs et aux éditeurs par les usagers du fait de l'exploitation de leurs oeuvres.

Elles représentent les auteurs auprès du législateur, des producteurs, des éditeurs et des diffuseurs. Elles discutent, collectent et répartissent leurs droits patrimoniaux, affirment leur droit moral et négocient leurs intérêts futurs.

Pour ce faire, elles ont notamment négocié avec l'ensemble des diffuseurs français un contrat dit "contrat général de représentation". Aux termes de ce contrat, tout diffuseur est autorisé à exploiter l'ensemble des oeuvres du répertoire des sociétés signataires en contrepartie d'une rémunération globale proportionnelle à l'ensemble de ses recettes, que celles-ci proviennent de la redevance, de la publicité, du parrainage ou des abonnements.

Par ailleurs, la loi oblige les sociétés civiles de perception et de répartition des droits (SPRD) à consacrer 25 % des redevances provenant de la copie privée (prélevées sur les ventes de supports vierges) à des actions en faveur de la création.

Dans certains domaines où l'exercice individuel du droit d'autoriser se révélait impossible, le législateur a imposé la gestion collective : ainsi le droit à rémunération pour copie privée et le droit de retransmission simultanée et intégrale par câble ne peuvent être exercés que par des organismes de gestion collective.

A contrario, l'exploitation d'un film en salle ne relève pas de la gestion collective mais de la gestion individuelle. La rémunération de l'auteur se fait au vu des pourcentages fixés par son contrat avec le producteur.

Les principales Sociétés d'auteurs sont la SACD, la SACEM, la SCAM et l'ADAGP

Chacune de ces sociétés a son domaine d'intervention (répertoire), à savoir :

- la SCAM : oeuvres à caractère documentaire et multimédia ainsi que les oeuvres institutionnelles ou d'entreprises
- la SACD : oeuvres ayant un caractère fictionnel (cinéma, téléfilms, feuilletons, captations, oeuvres relevant de la création multimédia, etc.)
- la SACEM : films ayant un sujet exclusivement musical
- l'ADAGP : oeuvres graphiques et plastiques

Le droit à l'image des personnes physiques

Source : <http://www.droit-image.com>

Bien plus connu que le droit à l'image des biens, le droit à l'image des personnes prend une part importante dans notre société, part qui ne cesse de grandir depuis l'apparition des médias.

Il est acquis par toute personne sur son image, dans le cas par exemple où celle-ci est utilisée par un tiers. Ce droit permet avant tout à celui dont l'image est utilisée de refuser sa diffusion pour une situation donnée et un support donné.

Généralités

Le principe est : qu'il est nécessaire de recueillir le consentement d'une personne préalablement à la diffusion de son image. Cependant il existe des exceptions et cas particuliers selon le contexte. La difficulté à déterminer les limites entre vie privée et vie publique et entre droit à l'information et respect de la vie privée rend l'application de ce droit très complexe. Voici donc un aperçu non-exhaustif des cas possibles et des droits qui y sont rattachés.

Images de groupes

La reproduction de l'image d'un groupe ou d'une scène de rue dans un lieu public est permise, sans besoin de solliciter le consentement de chaque personne photographiée. On considère que l'image ne porte pas atteinte à la vie privée car la personne se trouvant dans un lieu public a consenti à être exposée aux regards des autres. Cependant, la jurisprudence émet **deux réserves** :

- Il ne faut pas individualiser un ou quelques sujets, et la publication ne doit pas excéder les limites du droit à l'information.
- Pour ce qui est de l'individualisation, la jurisprudence rappelle que « nul n'a le droit d'individualiser une personne d'un groupe sans son consentement ». La personne est dite individualisée si elle est le sujet principal de l'image et si elle est reconnaissable.

Les limites du droit à l'information

On excède le droit à l'information si :

- **L'image est détournée de son objet**, c'est à dire qu'on l'utilise à d'autres fins pouvant nuire à la personne photographiée. Pour exemple une photo de touristes utilisée pour illustrer un article protestant sur la tenue négligée des touristes français à l'étranger.
- **Il y a atteinte au respect de la vie privée**. D'un cas à l'autre, les jugements ne sont pas toujours cohérents. Jugée illicite, la photographie d'une personne participant à une manifestation homosexuelle, mais jugée licite, la photo d'une personne priant dans une synagogue.
- **L'image est utilisée à des fins commerciales ou publicitaires**.

Manifestations et images de foules

Dans le cas des événements d'actualité et manifestations publiques on retrouve le même principe : une photographie peut être publiée sans l'autorisation des personnes à condition de ne pas dépasser les limites du droit à l'information. Ce principe a été clairement posé par les tribunaux : si l'autorisation devait être systématique, toute publication de photo de foule ou manifestation publique pour illustrer un reportage serait impossible. La jurisprudence est sans cesse balancée entre droit à l'information et droit à l'image, ce qui crée des incohérences dans les jugements. Mais depuis quelques années, de plus en plus de procès sont intentés par des particuliers demandant réparation suite à la publication de leur photo à l'occasion d'un événement d'actualité ou d'une manifestation publique. Et il semble que la tendance soit plutôt à favoriser le droit à l'image, soit à donner raison aux particuliers.

Personnalités publiques

Le droit à l'image des personnalités publiques connaît des règles différentes. Dans le cadre de leurs activités publiques ou professionnelles, l'autorisation de publication de leur image est présumée, à condition d'utiliser l'image à des fins d'informations, et non commerciales ou autres. On retrouve encore ici le principe du droit à l'information.

Par exemple, a été condamné, l'utilisation sans son consentement de l'image d'une personnalité pour illustrer un article sur la contraception. Dans ce cas, ce sont « les mêmes règles » que pour n'importe quelle autre personne, qui s'appliquent.

Parfois, l'image d'une personnalité peut être considérée comme n'excédant pas le droit à l'information alors qu'il s'agit d'un événement privé.

Pour exemple, des photos de Béatrice Schoenberg et Jean-Louis Borloo pour illustrer un article sur leur mariage. Le TGI de Paris a considéré que :

« Le droit à l'information peut aussi concerner un domaine de la vie privée dès lors qu'il est motivé par un caractère d'intérêt général. Et que cette information peut être illustrée par des photographies si ces dernières sont pertinentes par rapport au sujet traité et qu'elles ne sont pas dévalorisantes. »

Lorsqu'une personnalité publique se trouve dans un lieu public mais indépendamment de sa vie publique ou professionnelle, elle dispose des mêmes droits que tout autre citoyen.

Sur ce point là, la jurisprudence a toujours été constante affirmant que :

« La circonstance qu'une personne intéressant l'actualité se trouve dans un lieu public ne peut être interprétée comme une renonciation à se prévaloir du droit que chacun a sur son image et sur sa vie privée, ni entraîner une présomption d'autorisation. »

Ce qui pose problème et amène à des jugements inégaux ou incohérents est la difficulté à déterminer la limite entre droit à l'information et respect de la vie privée.

Dans le cadre privée

La diffusion de l'image d'une personne prise dans le cadre privé nécessite l'autorisation de celle-ci. Il faut noter que **le consentement de la personne à être photographiée est différent de son autorisation à diffuser l'image**. Le lieu privé désigne l'endroit qui n'est accessible à personne sauf autorisation de celui qui l'occupe à titre privatif de manière permanente ou temporaire.

- L'article 226-2 du Code pénal punit le fait d'utiliser, conserver ou porter à la connaissance du public, l'image d'une personne prise dans un lieu privé sans le consentement de celle-ci.

- L'article 226-1 punit quant à lui, le fait de photographier (ou filmer) sans son consentement, une personne se trouvant dans un lieu privé. Il punit également le fait de transmettre l'image (même s'il n'y a pas diffusion), si la personne n'était pas d'accord pour qu'on la photographie.

Si la personne a vu qu'elle était photographiée et ne s'y est pas opposée, son consentement est présumé. Est donc passible de sanctions, celui qui capte, conserve, diffuse ou laisse diffuser une image prise sans le consentement de la personne.

Pour vous citer des exemples particuliers qui sont parmi les plus couramment rencontrés : Celui des mineurs, si l'enfant est dit « capable de discernement », son consentement est nécessaire. Dans tous les cas, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation des deux parents. Il faut être prudent dans le cas de divorces et/ou familles recomposées. Un exemple qui nous montre le flou sur ce droit à l'image est celui assez récent du marathon de Reims, le 19 octobre dernier. L'encadrement des élèves mineurs avait omis de faire signer l'autorisation parentale pour la prise d'image de leurs enfants... Le journaliste du site de l'union ardennais souligne l'impossibilité pour les photographes et caméraman de distinguer les enfants avec ou sans autorisation.

La chronologie des medias

Source : Wikipedia.fr

La chronologie des médias est la règle définissant l'ordre et les délais dans lesquels les diverses exploitations d'une œuvre cinématographique peuvent intervenir. Cette réglementation a essentiellement pour but la sauvegarde de l'exploitation en salle des films. Ce n'est en effet qu'après une durée déterminée que les autres formes d'exploitation (vidéo, télévision...) sont autorisées. Cette chronologie est le fruit d'un accord entre les différentes composantes du secteur. Le dernier date de 2009, et des discussions sont actuellement en cours pour un nouvel accord.

Délai pour la première exploitation	Réduction accordée à titre dérogatoire	mode d'exploitation
Dès l'obtention du visa d'exploitation	-	exploitation en salle
4 mois	4 semaines au plus avant le délai légal	vente et location de supports vidéographiques, vidéo à la demande avec paiement à l'acte
10 mois	-	télévision payante de cinéma ayant signé un accord avec les organisations du cinéma
12 mois	-	télévision payante de cinéma
22 mois	-	télévision payante (hors cinéma) ou non payante et coproductrice du film
30 mois	-	télévision payante (hors cinéma) ou non
36 mois	-	vidéo à la demande par abonnement
48 mois	-	mise à disposition en vidéo à la demande gratuite

Les délais imposés par la chronologie des médias ont un caractère impératif, c'est-à-dire, qu'on ne peut procéder à la communication de l'œuvre cinématographique par le mode d'exploitation visé avant que le délai soit écoulé, sous peine de sanctions. Toutefois, le CNC peut parfois autoriser, à titre dérogatoire, une exploitation plus avancée lorsqu'un film n'a pas eu de succès commercial. Dans le cas contraire, et pour des raisons marketing, s'agissant de délais minima, les producteurs et exploitants d'un film peuvent aussi décider entre eux d'allonger les délais.

Pour rappel, les films de long métrage projetés en séances non commerciales ne peuvent être représentés avant l'expiration d'un délai d'un an à compter de la date de délivrance du visa d'exploitation.

Les dispositifs nationaux d'éducation à l'image

Source : CNC.fr

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) propose de donner aux enfants et aux adolescents une véritable éducation artistique dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel. Il est ainsi à l'origine de dispositifs nationaux visant à offrir aux élèves les bases d'une culture cinématographique par la fréquentation des œuvres et des créateurs.

—

200 œuvres représentatives des cinématographies du monde et de la diversité des genres cinématographiques sont proposées chaque année aux élèves : films du patrimoine, œuvres contemporaines, documentaires, films courts, cinéma d'animation, etc.

—

En classe

Trois dispositifs d'initiation au cinéma :

École et cinéma, Collège au cinéma,
Lycéens et apprentis au cinéma

Ils sont fondés sur des principes identiques :

- _ la découverte des films dans les conditions du spectacle cinématographique, c'est-à-dire en salle de cinéma ;
- _ la rencontre avec les professionnels et les métiers du cinéma et de l'audiovisuel ;
- _ le travail pédagogique conduit par les enseignants et les partenaires culturels à partir de documents réalisés spécialement à leur intention.

Ces opérations touchent aujourd'hui près de 1 400 000 élèves, 50 000 enseignants et plus de 2 000 salles de cinéma.

Leur réussite repose sur un partenariat entre les ministères chargés de la Culture, de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, les collectivités territoriales, les enseignants et les professionnels du cinéma.

Des objectifs communs

Ces dispositifs nationaux ont pour objectifs :

- _ de former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur ;
- _ d'offrir des prolongements pédagogiques et des formations ;
- _ de faciliter sur l'ensemble du territoire, l'accès du plus grand nombre d'élèves à la culture cinématographique ;
- _ de participer au développement d'une pratique culturelle de qualité, en favorisant le développement de liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma ;
- _ de proposer aux enseignants une activité complémentaire, leur permettant de développer ou d'approfondir des objectifs de référence inscrits dans les programmes.

Un parcours tout au long de la scolarité

Avec *École et cinéma*, les enfants de la grande section de maternelle au cours moyen, découvrent la magie du 7^e art : la salle, le grand écran, les émotions à l'état pur.

Avec *Collège au cinéma*, les élèves de la classe de sixième à celle de troisième, apprennent à distinguer les genres et les cinématographies.

Enfin, avec *Lycéens et apprentis au cinéma*, qui s'adresse aux élèves des lycées d'enseignement général et professionnel, des lycées agricoles et des centres de formation des apprentis (CFA), ils deviennent de jeunes cinéphiles et de futurs spectateurs avertis capables de reconnaître un auteur et une écriture cinématographique.

200 films pour parcourir l'histoire du cinéma

Les films, majoritairement classés art et essai, constituent le cœur de ces opérations qui ont la particularité de faire cohabiter pédagogie et plaisir du spectacle cinématographique.

200 œuvres, représentatives des cinématographies du monde et de la diversité des genres cinématographiques, sont proposées chaque année aux élèves : films du patrimoine, œuvres contemporaines, documentaires, films courts, cinéma d'animation, etc.

Afin de rendre accessibles les films des dispositifs scolaires aux enfants et aux jeunes en situation de handicap sensoriel, le CNC a sous-titré et audio-décrit quelques uns d'entre eux.

Un enseignement spécialisé pour passer un baccalauréat cinéma

Les enseignements de spécialité cinéma-audiovisuel sont proposés dans les lycées d'enseignement général et technologique, uniquement en série littéraire.

Cet enseignement, qui vise à développer la personnalité de l'élève par une réflexion sur les images, à acquérir et à pratiquer un langage artistique, est dispensé pour les classes de première et terminale.

Il est sanctionné par une épreuve cinéma et audiovisuel au baccalauréat. Trois œuvres cinématographiques différentes figurent à l'épreuve du baccalauréat.

Le prix Jean Renoir des Lycéens

Organisé par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2012, en partenariat avec le CNC, la Fédération nationale des cinémas français et plusieurs mécènes, le Prix Jean Renoir des Lycéens est attribué par un jury de lycéens à un film, choisi parmi une dizaine de films de l'actualité du cinéma, sélectionnés par un comité de pilotage national. Une classe par académie est désignée pour être membre du jury. Les classes retenues découvrent les films sélectionnés en salles de cinéma. Le film, choisi par des lycéens pour leurs pairs, intègre le dispositif national *Lycéens et apprentis au cinéma* l'année suivante. Par ailleurs, les lycéens sont invités à écrire des textes sur les films vus en salle. Après les avoir examinés, un jury de critiques professionnels distingue les meilleures contributions.

Dans leur temps libre

Passeurs d'images

Passeurs d'images consiste en la mise en place, hors temps scolaire, de projets d'action culturelle cinématographique et audiovisuelle en direction des publics, prioritairement les jeunes, qui, pour des raisons sociales, géographiques ou culturelles, sont éloignés d'un environnement de pratiques culturelles et d'une offre cinématographique et audiovisuelle.

260 000 personnes bénéficient du dispositif *Passeurs d'images* chaque année dont 70 % de moins de 25 ans.

Il allie deux actions complémentaires : le voir et le faire, la diffusion et la pratique. Ces projets répondent à des objectifs précis :

- _ meilleur accès aux pratiques cinématographiques;
- _ éducation à l'image;
- _ sensibilisation à la diversité culturelle;
- _ lutte contre les discriminations;

Ils mobilisent sur le long terme, tous les partenaires d'un même territoire : les différents services de l'État, les collectivités territoriales et les professionnels du cinéma.

Ce dispositif s'articule autour de plusieurs types d'actions tels que :

- _ les ateliers de pratique audiovisuelle et cinématographique (ateliers de programmation, de réalisation, etc.);
- _ les projections de films sur grand écran ;
- _ les séances de rencontres autour d'un film ou d'une thématique animées par le réalisateur ou un intervenant spécialisé.

Passeurs d'images est né d'un partenariat entre les ministères en charge de la Culture, de la Jeunesse et de la Ville, le CNC et l'Acisé (l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). Ce dispositif national est coordonné par l'association KYRNÉA International.

En 2016, cette association cesse de coordonner le dispositif national, qui est désormais géré localement par des coordinations régionales. En avril 2018 est créé l'association passeurs d'images, réunissant tous les coordinateurs régionaux, et présidé par Laurent Cantet (<http://www.passeursdimages.fr/2018/accueil/>).

Des cinés, la vie!

«Des cinés, la Vie!» est une opération nationale, également coordonnée par KYRNÉA International, dont le but est de sensibiliser à l'image et à la citoyenneté les jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Chaque année, en partenariat avec l'Agence du court métrage, une sélection d'une douzaine de courts métrages est proposée aux jeunes. Accompagnés par leurs éducateurs et des professionnels du cinéma, les jeunes débattent et votent pour attribuer le prix «Des cinés, la vie!». Fin mars, une journée de remise de prix est organisée à la Cinémathèque française, en présence du réalisateur primé et d'autres professionnels du cinéma.

Plus de 200 structures et 1 000 jeunes participent à l'opération « Des cinés, la vie! ».

Cette opération est pilotée par les ministères chargés de la Culture et de la Justice, le CNC et l'AcSé.

Un réseau de pôles ressources au service des acteurs de l'éducation à l'image

Afin de dynamiser les différents dispositifs nationaux d'éducation au cinéma et leur donner plus de cohérence sur le terrain, le CNC a mis en place en 1999, en partenariat avec les Régions, de nouvelles actions structurantes : les pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel.

Articulés aux dispositifs nationaux, ils ont pour missions principales :

- _ d'animer le réseau des partenaires éducatifs, culturels et artistiques, à l'échelle régionale ;
- _ d'être un centre de ressources et de documentation régional ;
- _ de coordonner et développer la formation des professionnels, des médiateurs culturels, des animateurs de quartiers, des formateurs, etc.

Si le cinéma et l'audiovisuel constituent le « noyau dur » de cette démarche, les pôles s'intéressent également au multimédia, aux nouvelles images et développent des articulations avec la photographie, l'art vidéo, les arts plastiques, etc.

Les ressources

Des outils pédagogiques pour les enseignants et les élèves

Pour chacun des dispositifs scolaires, le CNC propose des documents d'accompagnement destinés aux élèves et aux enseignants : des cartes postales pour les écoliers, des fiches pédagogiques pour les collégiens et les lycéens, des livrets pour les professeurs impliqués dans les trois dispositifs comportant des informations sur les œuvres et les réalisateurs, des pistes pédagogiques et de nombreuses illustrations. Ces documents sont disponibles sur le site du CNC (rubrique éducation à l'image) et sur le site Image : www.site-image.eu

Des sites dédiés

www.cnc.fr/web/fr/education-a-l-image

Une description détaillée des dispositifs *École, Collège et Lycéens et apprentis au cinéma*, *Passeurs d'images*, ainsi que les contacts des coordinations régionales et départementales et des pôles régionaux d'éducation à l'image figurent sur le site du CNC.

www.site-image.eu

Conçu avec le soutien du CNC en 1999, le site image est le portail et le site de référence des dispositifs nationaux d'éducation au cinéma. Avec plus de 300 films, 250 auteurs présentés, de nombreux extraits des films, des analyses de séquences et des comptes rendus d'expériences autour des films, il offre les bases d'une culture cinématographique.

www.enfants-de-cinéma.com

Animé par l'association *Les enfants de cinéma*, en charge de la mise en œuvre et de la coordination du dispositif *École et cinéma*, ce site est un espace d'échange dédié aux images, aux enfants et au cinéma.

www.passeursdimages.fr

Dédié à la pratique et à l'information sur l'éducation à l'image, ce site propose un calendrier avec toutes les actions et actualités *Passeurs d'images* (ateliers, festivals et projections, structures), des films d'ateliers de pratique artistique, des ressources (fiches pratiques, séances plein air et spéciales, etc.), ainsi que les contacts des coordinations régionales et locales.

www.eduscol.education.fr

Portail national d'informations et de ressources du ministère de l'éducation nationale pour les professionnels de l'éducation.

www.eduscol.education.fr/prix-jean-renoir-des-lyceens
Blog du Prix Jean Renoir des Lycéens

www.histoiredesarts.culture.fr

Site de référence du ministère de la Culture, il est conçu pour la communauté éducative. Il s'organise en fonction du nouvel enseignement de l'histoire des arts : grands domaines artistiques, périodes historiques, thématiques. Plus de 500 références concernent le cinéma en France.

Le catalogue *Images de la Culture*

Le catalogue *Images de la culture* du CNC est constitué de près de 3 000 œuvres documentaires disponibles sur DVD ou d'autres supports (Blu-ray, fichiers dématérialisés, FTP, etc.). Il s'adresse notamment aux CDI des établissements scolaires, bibliothèques publiques, musées, lieux de formation, écoles d'art, etc.

Le catalogue *Images de la culture* du CNC est constitué de près de 3 000 œuvres documentaires.

Composé d'œuvres acquises par le ministère de la Culture et de la Communication, l'Acisé et le CNC, ce fonds comprend différentes thématiques dont « histoire du cinéma » (notamment les collections Cinéma de notre temps, Image par image, Chaplin aujourd'hui et Musiques de films) et « société » (dont beaucoup de films récemment primés dans les festivals de documentaires).

Le catalogue est en consultation sur le site : www.cnc.fr/idc et des extraits des documentaires sur le cinéma en lien avec les films des dispositifs scolaires sont disponibles sur le site www.site-image.eu.

La revue annuelle *Images de la culture* est un véritable outil critique et présente les nouveaux titres. Elle est gratuite et disponible sur demande écrite.

Les films sont destinés à des diffusions publiques et gratuites sur le territoire français (DOM-TOM inclus) et à la consultation sur place. Le prêt aux particuliers est possible par l'intermédiaire des médiathèques. Environ 150 œuvres sont désormais accessibles aux personnes sourdes et malentendantes via un sous-titrage spécifique.

Renseignements et adresses utiles

Au niveau national

Centre national du cinéma et de l'image animée
Direction de la création des territoires et des publics
Service de la diffusion culturelle
11, rue Galilée, 75116 Paris

Département de l'éducation artistique
(pour les dispositifs scolaires et les pôles)
Tél. 01 44 34 38 24

Département du développement des publics
(pour *Images de la culture*, *Passeurs d'images* et *Des cinés, la vie !*)
Tél. 01 44 34 35 77
www.cnc.fr

Images de la culture
Informations, conseils à la programmation, ventes :
Tél. 01 44 34 35 05
www.cnc.fr/idc

Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)
107, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP
Tél. 01 55 55 35 29

École et cinéma
Les enfants de cinéma
36, rue Godefroy Cavaignac 75011 Paris
Tél. 01 40 29 09 99 | info@enfants-de-cinema.com
www.enfants-de-cinema.com

Passeurs d'images et « Des cinés, la vie ! »
KYRNÉA International
80, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris
Tél. 01 47 70 71 71 | contact@passeursdimages.fr
www.passeursdimages.fr

Au niveau régional

Le site du ministère de la Culture et de la Communication indique les coordonnées des conseillers cinéma des directions régionales des affaires culturelles (DRAC) : www.culture.gouv.fr

Le site du ministère de l'Éducation nationale indique les coordonnées des rectorats et inspections académiques : www.education.gouv.fr

Le site du CNC indique les contacts des coordinations régionales et locales *École, Collège, Lycéens et apprentis au cinéma*, *Passeurs d'images*, ainsi que des pôles régionaux d'éducation à l'image : www.cnc.fr

Présentation du cycle élèves et spectateurs, dispositif d'éducation à l'image de Cinéligue HDF

A côté des dispositifs mis en place par l'État, beaucoup de structures œuvrent également dans le domaine de l'éducation aux images, que ce soit en temps scolaire ou hors temps scolaire. Un exemple ici avec le cycle élèves et spectateurs de Cinéligue HDF.

Origine : le cycle est né d'un constat

Les établissements scolaires du réseau de Cinéligue ne pouvaient bénéficier des dispositifs d'éducation à l'image nationaux (Ecole et cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et Apprentis au cinéma) car éloignés des salles de cinéma fixes.

Pour pallier ce manque, Cinéligue a bâti une proposition de films autour de thématiques appelé "Cycle Elèves et Spectateurs".

Nous avons lancé le concept du cycle élèves et spectateurs il y a 13 ans.

Notre proposition s'est étoffée au fur et à mesure.

Ce sont souvent des frustrations de programmation – films coup de coeur/films vus et appréciés mais peu diffusés – non retenus dans la programmation mensuelle.

Films ayant des thématiques citoyennes fortes avec un travail esthétique et cinématographiques intéressants.

Proposer un large choix de films pour les différents niveaux en écoles, collèges et lycées.

CONSTRUIRE UNE PROGRAMMATION

Objectifs

- Découverte du cinéma,
- Son histoire,
- Ses auteurs,
- Son esthétique,
- Son langage spécifique (vocabulaire cinématographique),
- Des films provenant des 4 coins du monde (Slovaquie, Brésil, Japon, Sud Corée, Belgique, Espagne, Pays-Bas...),
- Choix de films aux thématiques citoyennes, suscitant la réflexion, et pouvant amener au débat et ouvrir les élèves au monde (la différence, la liberté de s'exprimer, la condition de la femme, les conflits, la famille, la société...),
- Des films qui permettent une identification facile aux personnages principaux.

Âge

S'interroger sur les âges auxquels proposer les films.

Allociné.fr conseille souvent un âge pour les films jeune public et précise si un film est soumis à une interdiction (- 12 ou – 16 ans) ou si un avertissement existe pour le film.

Ils reprennent les âges préconisés par les distributeurs.

Les âges indiqués ne reflètent pas forcément la réalité et il vaut mieux multiplier ces sources.

Benshi.fr – les sites de distributeurs de films jeune public comme folimage, les films du préau, cinéma public film, kmbo...

Les établissements doivent choisir 2 films minimum avec possibilité d'interventions en classe et de fiches pédagogiques.

Présentation des thématiques du cycle élèves et spectateurs

- **Grand Petit**
- **Histoire de temps**
- **Apprendre : tout seul, avec les autres, à l'école, ailleurs**
- **A la rencontre de l'autre**

- **Vivre ensemble dans quelle (s) société(s) ?**
- **On ne choisit pas sa famille**
- **Le conflit, une solution à tous les problèmes ?**
- **Vivre libre, s'exprimer, devenir citoyens du monde.**
- **Ose défier son destin, devenir un héros !**
- **Portraits de filles, de femmes.**

LES OUTILS

La fiche-élève :

- Arrêt sur image
- Analyse de séquence
- Développements thématiques divers

La fiche bonus :

- Analyse de l'affiche du film
- Réponses aux questions soulevées dans la fiche-élève
- Prolongements thématiques pour les enseignants

Mise en place d'une méthodologie pour aiguiller les enseignants sur le travail préparatoire avant la projection et sur les possibles prolongements à mettre en place.

ANALYSE D'EXTRAITS DE FILMS

WADJDA de Haifa Al Mansour – premier film réalisé par une femme en Arabie Saoudite
Scène d'ouverture qui expose d'emblée le personnage principal du film en nous dévoilant par petites touches sa personnalité déjà bien trempée.

CAPTAIN FANTASTIC de Matt Ross – scène de repas : réunion de famille Ben art avec ses enfants qui souhaitent se rendre à l'enterrement de leur mère et afin de respecter ses dernières volontés.
Principalement filmé en champs contrechamps.

DISTRICT 9 de Neil Blomkamp – **scène d'ouverture.** Le traitement infligé aux aliens soulève de nombreuses questions. Le comportement de l'Homme à l'égard des « crevettes », terme péjoratif pour désigner les aliens, nous rappelle que la discrimination raciale est toujours prête à revenir, même dans un pays qui l'a vécu - l'Afrique du Sud. Le début du film est composé d'images de sources diverses (reportage, informations télévisées, vidéo surveillance). Ces images attestent que les humains, qu'ils soient noirs ou blancs, participent à la discrimination et à la ségrégation contre les extra-terrestres. Certains mettent en avant l'argent dépensé par le gouvernement du pays pour s'occuper de ces créatures, alors que l'argent pourrait être utilisé à d'autres fins et profiter davantage aux humains.

MISE EN ATELIER AUTOUR DE 2 COURTS METRAGES

L'HOMME A LA GORDINI de Jean-Christophe Lie - est sa première réalisation et a coréalisé avec Rémy besançon le film d'animation Zarafa.

LOGORAMA du collectif H5 - studio de création français indépendant fondé en 1996 – nbreuses créations publicitaires pour Addidas, Lacoste, Citroën, Vuitton..., et de nbx vidéoclips pour Massive Attack, Royskopp, Air, Alain Souchon, Zebda...
Chacun peut interpréter le court métrage en fonction du rapport qu'il entretient avec les marques.

Les deux courts métrages sont visibles intégralement sur youtube.

https://www.youtube.com/watch?v=BdU_cIAIOso

<https://www.youtube.com/watch?v=zAKopCwGlcc>

1 thématique générale, 14 films et 2 axes d'exploration : voici la formule du cycle « Élèves et Spectateurs » que nous vous proposons pour l'année scolaire 2017/2018. Découverte du cinéma, de son histoire, de ses auteurs sont toujours au programme. Aux côtés de films d'actualité ou contemporains, vous retrouverez du cinéma d'animation, des programmes de courts métrages et des films de genre produits et réalisés dans de nombreux pays : Belgique, Japon, Uruguay, Mongolie, Mexique, France et Etats-Unis. Une programmation riche de propositions esthétiques variées qui vous permettra de personnaliser au mieux votre travail de découverte cinématographique auprès de vos élèves. Dans chacune des rubriques que nous proposons, vous trouverez les idées principales soulevées par les films en écho à la thématique générale abordée cette année.

Portraits de filles et de femmes

La journée mondiale des droits des femmes a lieu chaque année le 8 mars. Cette journée rend hommage à la lutte des femmes pour l'égalité des droits. Cependant le chemin vers une société égalitaire est encore long et les obstacles nombreux.

En Europe, où le principe de l'égalité entre les sexes semble être défendu partout, les résultats de l'enquête annuelle du Forum économique mondial mettent en avant les écarts importants de rémunération entre hommes et femmes. En janvier 2017, des manifestations se sont déroulées aux Etats-Unis pour défendre les droits des femmes et dénoncer les propos sexistes du nouveau président américain, Donald Trump. Certains pays comme l'Espagne se battent pour défendre l'accès à l'avortement ou pour lutter contre l'interdiction de l'IVG comme en Pologne. En Arabie Saoudite, les femmes sont dépendantes d'un tuteur masculin (mari, père, frère, oncle) pour voyager, travailler, se marier, ou même voir un médecin.

Le cinéma a souvent dénoncé ces inégalités en racontant ces combats et le courage de celles et ceux qui les ont menés à travers des portraits de filles et de femmes courageuses et audacieuses.

S'émanciper du poids des traditions et des conventions sociales, lutter contre l'obscurantisme, aller au bout de ses rêves et de ses désirs, affirmer sa différence et ses choix, tel semble être les batailles que doivent relever les héroïnes de ces histoires souvent inspirées de la réalité.

Le courage et l'audace n'ont pas de sexe

Les portraits de filles et de femmes nous prouvent si besoin que le courage et l'audace n'ont pas de sexe. Du haut de ses 8 ans, Eliette et un jeune troubadour vont tout faire pour sortir le peuple du joug tyrannique du roi et les mener à la liberté (**Le vent dans les roseaux**).

Anina, tout comme Coraline ou encore Chihiro (**Anina, Coraline, Le voyage de Chihiro**), héroïnes éponymes, devront mettre à l'épreuve leur bravoure et contrôler leurs émotions face à des événements perturbants qui destabiliseront leur perception de la réalité. La petite Zoé, muette depuis la mort de son père, devra faire face à un dangereux criminel qui tentera de tuer sa maman, femme policier déterminée à mettre sous les verrous le criminel Costa et sa bande (**Une vie de chat**). En Mongolie, le métier de dresseur d'aigles se transmet de père en fils. Aisholpan est une fille de 13 ans, et elle désire plus que tout pouvoir à son tour apprendre à apprivoiser et entraîner un aigle. Elle veut être avant tout respectée et briser les traditions qui empêchent les filles de pouvoir être libre de faire et d'agir comme les garçons (**La jeune fille et son aigle**).

Louise Banks, linguiste reconnue, a la lourde tâche d'interpréter de mystérieux signes et d'entrer en communication avec une civilisation extra-terrestre. Ce film de science-fiction a pour héros une héroïne dont les croyances intimes seront profondément bouleversées (**Premier contact**).

Vivre une situation extrême et la transcender

Marjane est une jeune révolutionnaire dans l'âme mais les événements qui surviennent à Téhéran inquiètent sa famille qui décide de l'exhiler en Autriche pour la protéger d'un régime portant atteinte aux libertés fondamentales (**Persépolis**). Quand une fille se retrouve dans la peau d'un garçon et vice et versa, il est difficile de concevoir la réaction que ce changement de sexe impromptu provoquera chez deux adolescents que tout oppose. Les étapes seront multiples entre découverte et compréhension de l'autre jusqu'à l'ultime révélation (**Your name**). La tradition familiale est au coeur de **Noces** : une famille pakistanaise impose le mariage forcé à leur fille anihilant toute velléité de liberté. Lorsque deux adolescentes tombent amoureuses d'un "prince" sur Internet, il est déjà trop tard : le processus de radicalisation est en marche et rien ne semble pouvoir l'arrêter (**Le ciel attendra**). Alejandra tente de faire le deuil de la mort de sa mère. Arrivée dans un nouvel établissement, elle devient la cible de ses camarades qui n'hésitent pas à utiliser les réseaux sociaux pour l'humilier (**Après Lucia**). **Captain Fantastic** nous confronte à une famille hors norme vivant à l'écart de la société telle que nous la connaissons. Ben impose à ses 6 enfants un enseignement académique et physique rigoureux pour les préparer à la vie. Mais un événement va l'obliger à réexaminer sa conception de parent. Enfin, différents points de vue permettront de débattre sur le thème de l'égalité homme/femme grâce à un programme de courts métrages conçus par la Ligue de l'enseignement (**Ex aequo**).



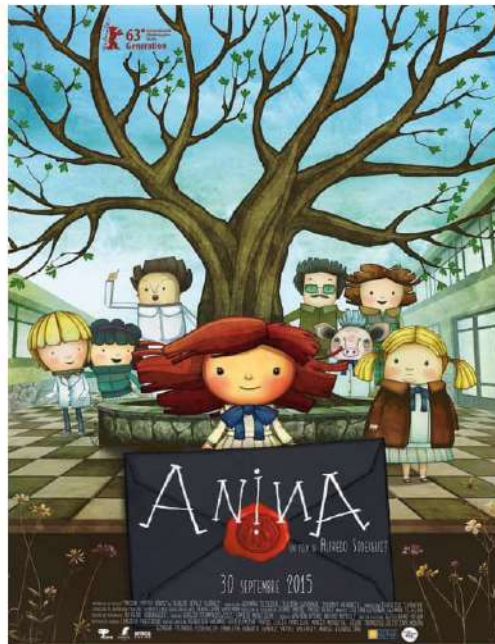
Le vent dans les roseaux

Programme de courts métrages animé de Arnaud Demuynck, Nicolas Liguori et autres auteurs - 2017 - France/Belgique - 1h02 - couleurs - version française

Dès 6 ans - CP - CE1

Résumé : Eliette, une petite fille de huit ans, vit dans un pays où le roi a interdit la musique. Un troubadour venu d'Orient s'y fait confisquer ses instruments. Mais il est peu enclin à la servitude et rencontre Eliette qui a sculpté en cachette une flûte dans un roseau sauvage. Eliette et le troubadour se lient d'amitié. Ensemble ils vont mener le peuple à se libérer de la tyrannie.

Cette histoire donne toute sa tonalité à la plus longue des histoires **Le Vent dans les roseaux** dans lequel la Chouette du cinéma, une présentatrice qui s'adresse aux enfants dans le public, offre cinq aventures autour de la liberté, avec des musiques originales et des héroïnes surprises.



Anina

Film d'animation de Alfredo Soderguit - 2015 - Uruguay/Colombie - 1h20 - couleurs - version française

Dès 6 ans - CP - CE2

Résumé : Anina Yatay Salas est une petite fille qui n'aime pas son nom car c'est un palindrome – on peut le lire à l'envers comme à l'endroit – et fait d'elle la risée de ses camarades. Un jour, suite à une bagarre dans la cour d'école, Anina et son ennemie Gisèle sont convoquées par la directrice qui leur remet comme étrange punition, une enveloppe scellée qu'elles ne devront pas ouvrir avant sept jours. Anina avec son imagination débordante, fera tout pour deviner le contenu de l'enveloppe mystérieuse...

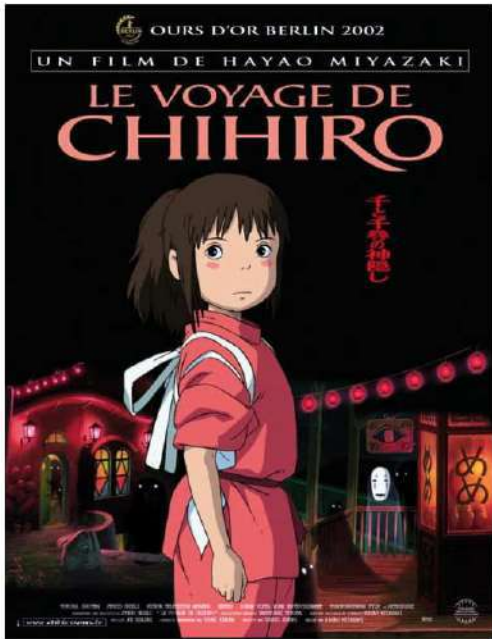


Une vie de chat

Film d'animation de Alain Gagnol et Jean-Lou Felicioli - 2010 - France - 1h10 - couleurs - version française

Dès 6 ans - CP - CM2

Résumé : Dino est un chat qui partage sa vie entre deux maisons. Le jour, il vit avec Zoé, la fillette d'une commissaire de police. La nuit, il escalade les toits de Paris en compagnie de Nico, un cambrioleur d'une grande habileté. Jeanne, la commissaire de police, est sur les dents. Elle doit à la fois arrêter l'auteur de nombreux vols de bijoux, et s'occuper de la surveillance du Colosse de Nairobi, une statue géante convoitée par Costa, le criminel responsable de la mort de son mari policier. Depuis ce drame, la fillette ne dit plus un mot. Les événements vont se précipiter la nuit où Zoé surprend Costa et sa bande. Une poursuite s'engage, qui durera jusqu'au matin, et qui verra tous les personnages se croiser, s'entraider ou se combattre, jusque sur les toits de Notre-Dame...



Le voyage de Chihiro

Film d'animation de Hayao Miyazaki - 2002 - Japon - 2h12-
couleurs - version française
Dès 8 ans - CE2 - 6ème

Résumé : Chihiro, dix ans, a tout d'une petite fille capricieuse. Elle s'apprête à emménager avec ses parents dans une nouvelle demeure. Sur la route, la petite famille se retrouve face à un immense bâtiment rouge au centre duquel s'ouvre un long tunnel. De l'autre côté du passage se dresse une ville fantôme. Les parents découvrent dans un restaurant désert de nombreux mets succulents et ne tardent pas à se jeter dessus. Ils se retrouvent alors transformés en cochons. Prise de panique, Chihiro s'enfuit et se dématérialise progressivement. L'énigmatique Haku se charge de lui expliquer le fonctionnement de l'univers dans lequel elle vient de pénétrer. Pour sauver ses parents, la fillette va devoir faire face à la terrible sorcière Yubaba, qui arbore les traits d'une harpie.



Coraline

Film d'animation de Henry Selick - 2009 - Etats-Unis - 1h40 -
couleurs - version française
Dès 8 ans - CE2 - 6ème

Résumé : Coraline Jones est une fillette intrépide et douée d'une curiosité sans limites. Ses parents, qui ont tout juste emménagé avec elle dans une étrange maison, n'ont guère de temps à lui consacrer. Pour tromper son ennui, Coraline décide donc de jouer les exploratrices. Ouvrant une porte condamnée, elle pénètre dans un appartement identique au sien... mais où tout est différent. Dans cet Autre Monde, chaque chose lui paraît plus belle, plus colorée et plus attrayante. Son Autre Mère est pleinement disponible, son Autre Père prend la peine de lui mitonner des plats exquis, et même le Chat, si hautain dans la Vraie vie, daigne s'entretenir avec elle. Coraline est bien tentée d'élire domicile dans ce Monde merveilleux, qui répond à toutes ses attentes. Mais le rêve va très vite tourner au cauchemar.



La jeune fille et son aigle

Fiction de Otto Bell - 2017 - Mongolie/Etats-Unis - 1h27 - couleurs -
version française ou version originale sous titrée
Dès 9 ans - CM1 - 5ème

Résumé : En Mongolie, le métier de dresseur d'aigles se transmet de père en fils. Aisholpan est une fille mais pas question que cela l'empêche de reprendre le flambeau. Depuis son enfance, elle assiste son père qui entraîne les aigles. Toujours avec l'aide de son père, elle décide d'adopter un aigle pour en faire un chasseur de renards. Son audace sera-t-elle acceptée par les anciens du village? Ce qu'elle veut, c'est être respectée et briser les traditions qui érigent des barrières aux jeunes filles...

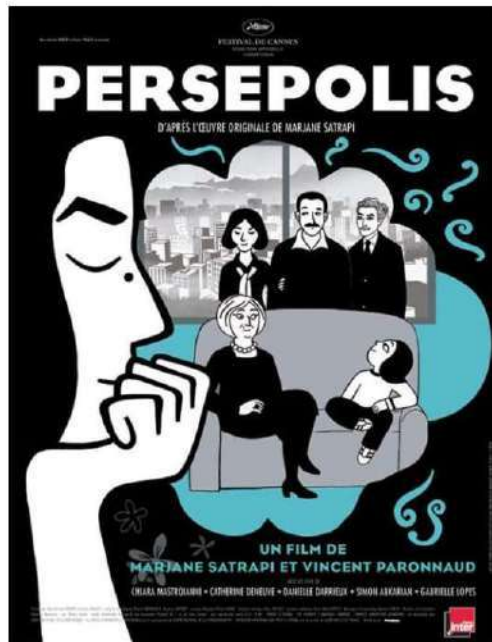


Your name

Film d'animation de Makoto Shinkai - 2016 - Japon - 1h46 - couleurs
- version française ou version originale sous titrée

De la 5ème à la 3ème

Résumé : Mitsuha, adolescente coincée dans une famille traditionnelle, rêve de quitter ses montagnes natales pour découvrir la vie trépidante de Tokyo. Elle est loin d'imaginer pouvoir vivre l'aventure urbaine dans la peau de... Taki, un jeune lycéen vivant à Tokyo, occupé entre son petit boulot dans un restaurant italien et ses nombreux amis. À travers ses rêves, Mitsuha se voit littéralement propulsée dans la vie du jeune garçon au point qu'elle croit vivre la réalité... Tout bascule lorsqu'elle réalise que Taki rêve également d'une vie dans les montagnes, entouré d'une famille traditionnelle... dans la peau d'une jeune fille ! Une étrange relation s'installe entre leurs deux corps qu'ils accaparent mutuellement. Quel mystère se cache derrière ces rêves étranges qui unissent deux destinées que tout oppose et qui ne se sont jamais rencontrées ?



Persepolis

Film d'animation de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud - 2007 - France - 1h35 - noir et blanc et couleurs - version française

De la 4ème à la 2nde

Résumé : Téhéran 1978 : Marjane, huit ans, songe à l'avenir et se rêve en prophète sauvant le monde. Choyée par des parents modernes et cultivés, particulièrement liée à sa grand-mère, elle suit avec exaltation les événements qui vont mener à la révolution et provoquer la chute du régime du Chah. Avec l'instauration de la République islamique débute le temps des "commissaires de la révolution" qui contrôlent tenues et comportements. Marjane qui doit porter le voile, se rêve désormais en révolutionnaire. Bientôt, la guerre contre l'Irak entraîne bombardements, privations, et disparitions de proches. La répression intérieure devient chaque jour plus sévère.



Ex æquo

Programme de courts métrages divers auteurs - 2017 - France - 1h00 - noir et blanc et couleurs

De la 4ème à la 2nde

Résumé : Les quatre courts métrages réunis dans le programme **Ex æquo** mettent en scène des personnages qui refusent, résistent ou subissent le rôle que la société, le groupe, l'autre sexe, voudrait leur faire jouer en raison de leur genre. À l'époque des conflits de cour d'école ou de la trahison des premières amours adolescentes, à l'heure de choisir entre deux sexualités aussi attirantes l'une que l'autre, chaque âge doit affronter des codes sociaux bien ancrés qui assignent à l'individu une façon d'être et d'agir selon son genre.

Espace, C'est gratuit pour les filles et **Celui qui a deux âmes** composent ce programme.



Después de Lucia (Après Lucia)

Fiction de Michel Franco - 2012 - Mexique - 1h43 - couleurs - version originale sous titrée uniquement
Dès la 4ème jusqu'à la Terminale

Résumé : Lucia est morte dans un accident de voiture il y a six mois ; depuis, son mari Roberto et sa fille Alejandra, tentent de surmonter ce deuil. Afin de prendre un nouveau départ, Roberto décide de s'installer à Mexico. Alejandra se retrouve, nouvelle, dans une classe. Plus jolie, plus brillante, elle est rapidement la cible d'envie et de jalousie de la part de ses camarades. Refusant d'en parler à son père, elle devient une proie, un bouc émissaire.



Captain Fantastic

Fiction de Matt Ross - 2016 - Etats-Unis - 1h58 - couleurs - version française ou version originale sous titrée
Dès la 4ème jusqu'à la Terminale

Résumé : Dans les forêts reculées du nord-ouest des Etats-Unis, vivant isolé de la société, un père dévoué a consacré sa vie toute entière à faire de ses six jeunes enfants d'extraordinaires adultes. Mais quand le destin frappe sa famille, ils doivent abandonner ce paradis qu'il avait créé pour eux. La découverte du monde extérieur va l'obliger à questionner ses méthodes d'éducation et remettre en cause tout ce qu'il leur a appris.



Le ciel attendra

Fiction de Marie-Castille Mention-Schaar - 2016 - France - 1h45 - couleurs - version française
Dès la 3ème jusqu'à la Terminale

Résumé : Sonia, 17 ans, a failli commettre l'irréparable pour "garantir" à sa famille une place au paradis. Mélanie, 16 ans, vit avec sa mère, aime l'école et ses copines, joue du violoncelle et veut changer le monde. Elle tombe amoureuse d'un "prince" sur internet. Elles pourraient s'appeler Anaïs, Manon, Leïla ou Clara, et comme elles, croiser un jour la route de l'embrigadement... Pourraient-elles en revenir?



Noces

Fiction de Stephan Streker - 2017 - Belgique - 1h38 - couleurs - version française avec quelques dialogues sous titrés

De la 2nde à la Terminale

Résumé : Zahira, belgo-pakistanaise de dix-huit ans, est très proche de chacun des membres de sa famille jusqu'au jour où on lui impose un mariage traditionnel. Ecartelée entre les exigences de ses parents, son mode de vie occidental et ses aspirations de liberté, la jeune fille compte sur l'aide de son grand frère et confident, Amir.



Premier contact

Fiction de Denis Villeneuve - 2016 - Etas-Unis- 1h56 - couleurs - version française ou version originale sous titrée

De la 2nde à la Terminale

Résumé : Lorsque de mystérieux vaisseaux venus du fond de l'espace surgissent un peu partout sur Terre, une équipe d'experts est rassemblée sous la direction de la linguiste Louise Banks afin de tenter de comprendre leurs intentions. Face à l'énigme que constituent leur présence et leurs messages mystérieux, les réactions dans le monde sont extrêmes et l'humanité se retrouve bientôt au bord d'une guerre absolue. Louise Banks et son équipe n'ont que très peu de temps pour trouver des réponses. Pour les obtenir, la jeune femme va prendre un risque qui pourrait non seulement lui coûter la vie, mais détruire le genre humain...



Modalités de participation

Inscription de 2 classes minimum par établissement.
Choix de 2 films minimum par classe parmi les films proposés.

Frais de participation

- **2€** par élève pour 2 documents d'accompagnement imprimés correspondant au choix des films (A3 recto/verso en couleurs)
- **100€** par classe inscrite pour 1 intervention d'une heure autour des films – inscription pour 2 classes minimum (pas de facturation de frais de transport).
 - Prix de la place : **2,60 €** par élève et par film
 - Projections : de novembre 2017 à mai 2018
- Interventions en classe de novembre 2017 à mai 2018

Contact : Jérôme Elias

03 20 58 14 16

jeunepublic@cineligue-hdf.org

Cinéligue Hauts-de-France est une association loi de 1901 de la Ligue de l'enseignement, soutenue par la Région Hauts de France, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Jeunesse et des Sports et le Centre National du Cinéma.

Exemple de fiche pédagogique : Captain Fantastic de Matt Ross

CAPTAIN FANTASTIC



2016/ Etats-Unis /1h58
couleurs

FICHE TECHNIQUE

Réalisation : Matt Ross
Scénario : Matt Ross
Direction de la photographie :
Stéphane Fontaine
Montage : Joseph Krings
Musique : Alex Somers
Production : Electric City Entertainment et
ShivHans Pictures
Distribution : Mars Films

INTERPRETATION

Viggo Mortensen (Ben Cash)
George MacKay (Bodevan)
Annalise Basso (Vespyr)
Samantha Isler (Kielyr)
Nicholas Hamilton (Rellian)
Shree Crooks (Zaja)
Charlie Shotwell (Nai)
Frank Langella (Jack, le grand-père)

SYNOPSIS

Dans les forêts reculées du nord-ouest des Etats-Unis, vivant isolé de la société, un père dévoué a consacré sa vie toute entière à faire de ses six enfants d'extraordinaires adultes. Mais quand le destin frappe sa famille, ils doivent abandonner ce paradis qu'il avait créé pour eux. La découverte du monde extérieur va l'obliger à questionner ses méthodes d'éducation.

Arrêt sur image : Un portrait insaisissable

Leslie Cash est la maman des enfants du film, absente physiquement mais toujours nommée et évoquée. Le choix de vie de la famille est la volonté de Leslie et Ben. Mais elle demeure un mystère pour le spectateur. Ce dernier apprend de manière parcellaire des informations sur cette femme, épouse et mère, qui a renoncé à la ville et à la société de consommation pour aller vivre en autarcie au fond des bois avec son mari et ses 6 enfants : Bodevan, Kielyr, Vespyr, Rellian, Zaja et Nai. Ce projet, elle l'a construit avec son époux Ben, 15 ans auparavant, pour y élever leurs enfants et échapper au modèle de vie imposée par la société. Leur mode de vie repose sur la liberté de choix. En refusant le matérialisme, l'hypocrisie et l'égoïsme de la société de consommation, ils proposent à leur descendance un retour aux sources en vivant en harmonie, au contact de la nature. Cette proximité avec la nature leur a permis d'établir une approche sensorielle de l'environnement, de se construire une excellente condition physique et de penser par eux-mêmes. Mais cette approche éducative suppose une discipline rigoureuse : apprentissage de la chasse, du combat et une maîtrise de soi afin de faire face à l'imprévu. Ces entraînements intensifs mettent chacun des enfants à rude épreuve, quel que soit leur âge, face à un père toujours plus exigeant. Leur mère est le visage absent de la famille Cash. Pour des raisons de santé, Leslie a dû être hospitalisée pour être soignée. Cependant, les enfants s'impatientent et veulent avoir des nouvelles de leur mère. Cela fait précisément 3 mois 2 semaines 6 jours et 11 heures qu'elle les a quittés. Ben doit se rendre en ville et leur promet d'obtenir des nouvelles sur l'état de santé

de leur mère. En appelant son beau-père, Jack, il apprend le décès par suicide de Leslie - elle s'est ouverte les veines. Jusqu'à présent, nous savions peu de choses sur son état de santé. Lors d'un repas chez sa soeur, Ben évoque la maladie mentale dont était atteinte son épouse, des troubles bipolaires, sans langue de bois. Les reproches proférés par Jack (une existence instable et risquée) rendent Ben responsable à ses yeux de la fragilité psychologique dans laquelle ce dernier a entraîné leur fille. Le visage de la défunte n'apparaîtra qu'à deux reprises. Ben revoit son épouse en rêve. Le gros plan sur son visage, entre ombre et lumière, revêt un caractère fantomatique. Mais les paroles se veulent aimantes et réconfortantes. Il incombe dorénavant à Ben d'élever seul leurs enfants dans le respect de l'idéal de vie qu'ils ont construit ensemble. Il revient aux spectateurs de dresser le portrait de cette femme dont les choix de modèle éducatif (scolaire, nutritif et surtout idéologique) échappent au système en place dans nos sociétés. Leurs enfants « sauvages » sont brillants, humanistes, en parfaite condition physique et en totale communion avec la nature. Cependant, cette éducation est-elle si exemplaire, si complète qu'il n'y paraît ? Ne manque-t-il pas l'expérience de la socialisation et du rapport à l'autre, essentielle à la construction de l'individu et du citoyen ? Bodevan désire aller à l'université. Rellian rejoint ses grands-parents car il estime son père responsable de la mort de sa mère et rejette cet idéal de vie imposée. Le père se trouve confronté à la responsabilité de ses choix et aux désirs de ses enfants.

Analyse de séquence : un repas qui en dit long

La famille Cash prend la route pour se rendre à l'enterrement de Leslie, malgré la menace formulée par Jack, le père de Leslie, à l'encontre de Ben, de le faire arrêter par la police.

La séquence s'ouvre sur un **plan d'ensemble**. Le bus de la famille Cash pénètre dans une banlieue de la *middle class* américaine (photo 1). La soeur de Ben, Harper, son époux Dave et leurs deux fils Justin et Jackson y vivent. Les retrouvailles sont scellées par un dîner. Les convives sont réunis autour d'une grande table sur laquelle est disposée un véritable festin (photo 2). Harper précise que les aliments sont locaux et certifiés 100% sans OGM. Zaja, la plus jeune des filles, interpelle alors sa tante sur la technique qu'elle a employée pour abattre les poulets. Surprise et décontenancée, elle explique à sa nièce qu'elle a acheté la viande chez un boucher. Cet échange filmé en **champ contrechamp** agit comme un premier choc culturel entre les deux familles. La promiscuité de la nature dans le quotidien de la famille Cash les oblige, entre autres, à chasser régulièrement le gibier. Chaque enfant est initié, dès son plus jeune âge, à cette pratique essentielle si l'on veut survivre (photos 3 & 4). Le repas est un moment charnière de l'histoire car il permet de comparer la transmission des normes et des valeurs des deux familles en complète opposition. Que cela soit le vin que Ben propose à son plus jeune fils, Nai, ou les explications adultes qu'il lui apporte au sujet du « crack », un dérivé de la cocaïne, ces allégations surprennent et finissent par irriter la soeur de Ben. Les convictions et les méthodes d'apprentissage du père divisent. Les enfants de Ben sont extrêmement instruits, mais parfaitement inadaptés à la vie en société. L'exemple le plus illustratif est lorsque Ben évoque la marque « Nike » dans son explication, l'un de ses enfants l'interpelle en lui demandant s'il s'agit de la divinité grecque de la victoire, Niké. Justin et Jackson explosent de rire et échangent un regard complice et moqueur (photo 5). Ils ne conçoivent pas que l'on puisse ne

pas connaître cette marque, pure produit de la société de consommation. Ben les abreuve de lecture et cultive leur curiosité et leur soif d'apprendre. Le décalage est inévitable. Ses enfants éprouvent des difficultés à interagir avec d'autres jeunes de leur âge. Bo, l'aîné, restera tétanisé face à trois jeunes filles qu'il croisera aux abords d'une station service. Ben est un rebelle anti-système qui s'oppose au modèle de la société de consommation. Lorsque son beau-frère Dave tente un discours de circonstance filmé en **gros plan**, Ben préfère ne pas cacher la vérité aux questions de ses neveux sur les événements qui entourent la mort de Leslie (photo 6). C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase et provoque la colère de Harper qui quitte la table, exaspérée. Profitant de l'absence de Harper et Dave, Ben sert du vin à chacun de ses enfants sous les regards hébétés de Justin et Jackson et, ensemble, ils trinquent à la mémoire de leur mère (photo 7). Après une courte **ellipse**, les enfants se retrouvent face à un écran de télévision. Jackson et Justin jouent à un jeu vidéo où la violence des combats règne en maître. En **champ contrechamp**, les regards stupéfaits et inquiets de la fratrie Cash contrastent avec la jubilation déconcertante dont font preuve leurs cousins (photos 8 & 9). Second choc culturel. Seul Rellian semble prendre plaisir à ce jeu vidéo. Harper, Dave et Ben, restés à l'extérieur, manifestent leur désaccord sur ce que peut ou ne peut pas comprendre un enfant. En échappant aux travers du système social et éducatif, Ben leur a transmis d'autres valeurs que celles imposées par une société formatée. L'échange est filmé en **champ contrechamp** et **caméra à l'épaule** accentuant la tension palpable de cette discussion (photos 10 & 11). Cependant, les failles sont des deux côtés. Très intelligents et débrouillards, les enfants Cash souffrent cependant du manque de contact avec l'autre, quant à leurs cousins, élevés de manière traditionnelle et obsédés par la technologie qui les entourent, ils manquent de curiosité et d'ouverture d'esprit.



11

10

9

Développement thématique : une famille pas comme les autres

Ben Cash, le père : il est le responsable légal des six enfants. Il incarne à la fois le chef de meute, le maître à penser et est un modèle (le seul) pour ses enfants. Malgré l'absence de sa femme hospitalisée, il poursuit le modèle d'éducation qu'ils ont établi ensemble. A l'annonce du décès de son épouse, la famille devient monoparentale (photo 1).

Leslie Cash, la mère, est la grande absente de l'histoire. Elle est hors champ puisque la seule représentation visuelle que le spectateur aura d'elle se fera par l'entremise d'un rêve fait par Ben après l'annonce de son décès. Sa mort prématurée vient rompre l'harmonie familiale. Le portrait de Leslie se composera pas à pas en fonction des rencontres que feront la famille Cash et de l'environnement que le spectateur appréhendera au fur et à mesure (grands-parents, proches...).

Bodevan et Rellian, les deux fils aînés de la famille, sont arrivés à l'âge du jugement et éventuellement de la rébellion.

Bodevan, l'aîné, aime son père mais lui reproche de ne pas leur avoir permis de s'épanouir socialement auprès d'autres individus (Bo ne saura pas interagir avec des jeunes filles de son âge car il ne partage pas la même culture) et d'avoir été trop ferme, voire rigide, dans son éducation. Il est conscient des nombreuses failles de l'éducation dispensée par son père. Ben ne supportera pas que Bo ait envoyé dans son dos des courriers pour entrer à l'université. Bo manifeste le désir de quitter le nid et il sait que le meilleur moyen de combler les manques dans son éducation est d'affronter le monde extérieur et y trouver sa place (photo 2).

Rellian a une réaction particulière à l'annonce du décès de sa mère. Il envoie à son père un regard accusateur, puis il se munit d'un couteau qu'il plante à plusieurs reprises de manière agressive et répétée dans un meuble. Il se rapprochera de ses grands-parents parce qu'il accuse son père d'avoir contribué au mal-être de sa mère par ce style de vie. D'une certaine façon, il aspire à profiter du confort et de la modernité d'une vie plus conventionnelle. Il rejette le modèle de vie que ses parents ont construit (photo 3).

Kielyr, Vespyr, Zaja et Nai

Concernant les autres enfants de la famille : les filles Kielyr, Vespyr et la plus jeune, Zaja, ainsi que leur petit frère Nai, ne sont pas dans la rébellion comme Bo et Rellian, mais s'unissent à eux quant il s'agit de prendre la route pour assister aux funérailles de leur mère (photo 4).

Leurs grands-parents ne veulent pas respecter les dernières volontés de leur fille - elle souhaitait se faire incinérer parce qu'elle était bouddhiste (photo 5). Zaja servira de faire valoir à Ben lorsqu'il prouvera que son modèle éducatif surpasse de très loin celui de la société dont il s'est détaché. Zaja, pourtant âgée de moins de 8 ans, sera en mesure de réciter et de comprendre les amendements qui composent la constitution américaine, là où les fils de sa soeur, pourtant adolescents, n'ont qu'une idée très vague du contenu et du sens de ses amendements.



Comprendre le titre « Captain Fantastic »

Le titre du film s'appuie sur une référence aux super-héros, fruits de la culture américaine.

En effet, **Captain Fantastic** est l'histoire d'un père qui a renoncé à une vie en société et a fait de sa priorité l'éducation de ses enfants en dehors de la société de consommation. Il se bat pour faire valoir ses droits, et prôner un mode de vie loin de la télévision et des innovations technologiques. Il est en quelque sorte une figure de « super-papa », voire de « super gourou », seul modèle adulte masculin proposé (et dès lors imposé) à ses enfants. Ce modèle exemplaire est remis en question au fil de l'histoire, surtout lorsque les enfants sont confrontés à l'existence d'autres modes de vies possibles, mais aussi lorsqu'ils se rendent compte que leur père est faillible, comme tout être humain.

Développement thématique : un voyage vers la réconciliation ?

Captain Fantastic propose 3 modèles sociaux en opposition :

- L'Amérique rurale incarnée par Ben et ses enfants, que l'on nommera la famille des bois,
- L'Amérique des banlieusards de la *middle class* américaine incarnée par Harper, la soeur de Ben et sa famille : Dave, son époux et leurs deux fils Justin et Jackson,
- L'Amérique des riches conservateurs incarnée par Jack et son épouse, les parents de Leslie.

Voici les profils des 3 familles présentées dans le film. Tentez de rédiger ce que chacune des familles pensent des autres tout en argumentant et en prenant des exemples précis.

Profil de la famille des bois : Ils rejettent le capitalisme et l'oppression des plus pauvres par les plus riches. Ils défendent un mode de vie de partage et de répartition sur la base d'un retour à la nature plutôt extrême. Pour eux, la société empoisonne les individus (ex : le coca comme de l'eau empoisonnée) et encourage l'affaissement intellectuel (ex : les autres enfants sont abrutis par les jeux vidéo violents). Ils ne veulent pas dépendre d'une société tournant autour des profits et de l'aliénation des individus à des grands capitaux. Ils refusent les traditions (ex : ils ne fêtent pas Noël mais Noam Chomsky), et les lois (ex : ils volent dans les magasins). Toutefois, ils gardent un contact avec la société, notamment pour le courrier, et pour un compte en banque sur lequel se trouve quelques économies destinées à payer l'essence du camion - photo 1.

Profil de la famille des banlieusards « middle class » : Ils font partie des Américains qui vivent confortablement dans une banlieue résidentielle aisée. Les parents gagnent convenablement leur vie, et peuvent subvenir aux besoins de leurs enfants. Ils pensent bien éduquer leurs enfants en les protégeant de la violence du monde dans lequel ils vivent (ils ne boivent pas de vin, ils ne doivent pas être au courant des sujets tabous tel que le suicide, ils ne parlent pas de politique en famille). Ils pensent que leur mode de vie est le meilleur possible pour intégrer socialement les individus - photos 2 & 3.

Profil de la famille des riches conservateurs « upper class » : Ils pensent que leur mode de vie est supérieur, parce qu'ils ont les moyens d'offrir le meilleur pour leurs petits-enfants et de les protéger du besoin. Ils soutiennent et conservent le modèle de la société qui les place en position de domination. L'argent leur permet de tout obtenir et de conserver leur pouvoir. L'éducation et la discipline sont les maîtres-mots de leur langage. Ils ne comprennent pas que l'on puisse vivre différemment d'eux - photo 4.



Un road movie vers l'illégalité ?

Ben sait parfaitement que sa belle famille ne tient pas à sa présence lors de l'enterrement. Ils le tiennent pour responsable de la mort de leur fille. De plus, l'idée de se connecter à nouveau à la civilisation ne le réjouit guère. Cependant, l'acharnement des enfants pour faire respecter les dernières volontés de leur mère - elle voulait se faire incinérer parce qu'elle était bouddhiste - prend le dessus et entraîne la famille sur les routes. A bord de leur bus, ils sillonnent les routes pour se rendre au Nouveau Mexique, là où vivent les parents de Leslie et, où cette dernière doit être enterrée. De plus, la façon dont les Cash gère le décès de Leslie fait courir à la famille de grands risques d'un point de vue juridique (ils déterrent le corps de leur mère, ils l'emmènent sans autorisation dans la forêt, ils blasphèment dans une église, ils jettent les cendres de leur mère dans les toilettes d'un aéroport). En s'opposant aux règles établies de la société moderne qu'incarne la civilisation américaine, la famille Cash souhaite avant tout respecter les dernières volontés de leur mère. D'autre part, cette aventure familiale met en danger les droits parentaux qui sont accordés au père de famille. Sa situation de « hors-la-loi » le défavorise dès lors qu'il pose un pied dans la civilisation. Il doit se soumettre aux règles et aux lois, mais ne veut pourtant pas s'y résoudre. Les risques encourus par la famille menacent les droits de garde de Ben, qui craint d'être séparé de ses enfants. Les grands-parents maternels des enfants ont un droit de regard sur la situation familiale des enfants, et ils peuvent ainsi changer les modalités de la garde en trouvant des défaillances dans l'éducation, par exemple. Aux Etats-Unis, 56% des grands-parents gardent leurs petits enfants. La situation américaine s'explique par la montée de la pauvreté de la population. Certains autres facteurs contribuent aussi à l'accroissement de ce phénomène : les parents en prison ou ceux ayant des problèmes de santé physique ou mentale.

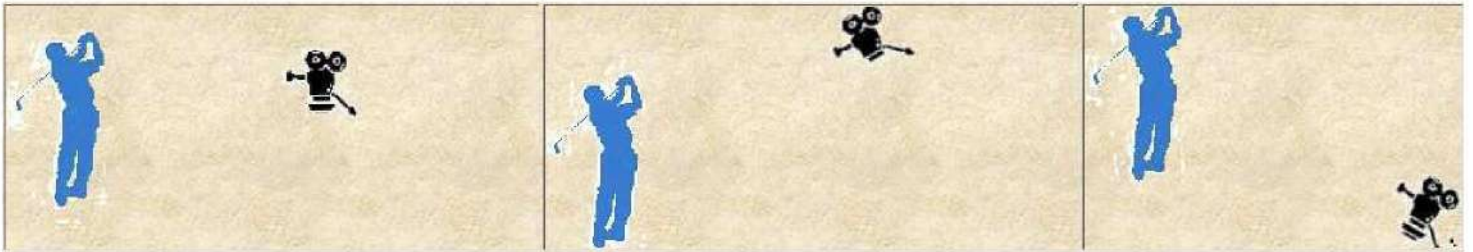
Petit lexique d'analyse filmographique

AMORCE 1) Au début d'une bobine, morceau de pellicule non impressionné qui permet de charger le film dans la caméra ou l'appareil de projection.

2) On dit qu'un personnage ou un objet sont en amorce quand ils se trouvent au bord du champ de la caméra.



ANGLE DE PRISE DE VUE L'angle de prise de vue est l'angle formé par la caméra par rapport à l'horizontale. L'angle le plus courant est la vue dans l'axe de l'objectif, sur un plan horizontal : la caméra est à hauteur d'œil, c'est le cas non marqué, ordinaire, par opposition à la *plongée* et à la *contre-plongée*.



Cf plongée et contre-plongée

AXE DE PRISE DE VUE Ligne passant par la caméra (ou l'appareil photo...) et indiquant la direction dans laquelle le sujet est filmé.

BOBINE Les bobines sont composées d'un noyau cylindrique autour duquel est enroulée la pellicule. Elles sont utilisées dans les caméras et dans les appareils de projection. La longueur de pellicule par bobine est très variable (elle correspond environ à 15 minutes de projection).

BRUITAGE Les bruitages sont des bruits ajoutés après le tournage et placés dans le film : ils sont généralement fabriqués artificiellement par des techniciens "bruiteurs".

CADRAGE Action de cadrer, c'est-à-dire choisir la portion de l'espace plus ou moins grande que l'on va photographier ou filmer. Le cadrage est complété par le choix de l'angle de prise de vue.



CADRE Le bord de l'image.

CAMERA Appareil de prise de vue cinématographique ou vidéo (à l'origine camera obscura "chambre noire")

CARTON Texte imprimé apparaissant à l'écran : les cartons sont souvent utilisés dans les génériques, dans les dessins animés. Ils étaient de règle entre deux "images" du temps du cinéma muet. En scénario, tout texte extra diégétique est appelé *carton*.

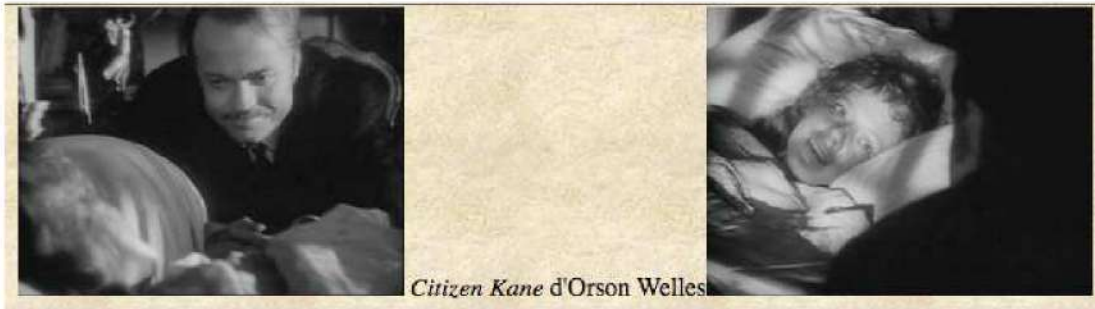
CHAMP Espace délimité par le cadrage.

CHARIOT Sur un plateau de tournage, le chariot est une plateforme qui supporte la caméra et ...le caméraman, notamment pour les travellings.

CLAP Claquement (en anglais): petite ardoise dont le rebord articulé claqué pour signaler la mise en route de la caméra décidée par le réalisateur. Dans les débuts du cinéma sonore, le bruit du claquement servait de repère au montage pour synchroniser le son et l'image.



CONTRECHAMP Espace imaginaire correspondant à ce qui se situe(ra)it derrière la caméra. Disposition de la caméra dont l'orientation est opposée à celle du plan précédent. Désigne aussi le plan filmé de cette manière.



CONTRE-PLONGEE Vue "d'en bas" : l'appareil de prise de vue (caméra ou appareil photographique) est placé en dessous du sujet et est orienté vers le haut.



CUT Montage "cut" ou coupe franche : passage net, instantané d'un plan au suivant.

DECOUPAGE TECHNIQUE Dernière étape avant le tournage d'un film quand il n'y a pas de story board : Il donne les indications de tournage plan par plan, généralement en deux colonnes au moins : celle de gauche est consacrée à l'image, celle de droite au son...

DIALOGUE Ensemble des phrases prononcées par les acteurs dans un film : ou les dialogues sont enregistrés en même temps que l'image (on parle de son direct) ou les dialogues sont postsynchronisés (enregistrés après le tournage, ou doublés quand il s'agit d'une version du film destinée à un pays étranger).

ECHELLE DES PLANS Grandeur des êtres ou des objets de l'espace représentés dans l'image par rapport à la taille de celle ci.



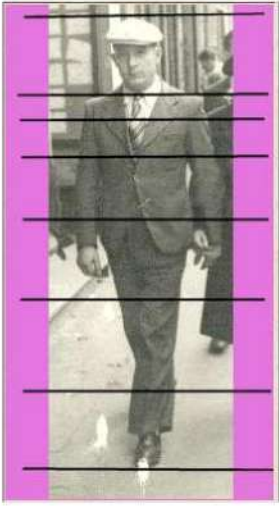
• Plan général (ou grand ensemble) : Plan descriptif très large, présentant un décor. Utilisé pour localiser une séquence ou en plan de coupe.

• Plan d'ensemble : Plan large cadrant un personnage ou un groupe dans un décor net.



Pas de printemps pour Marnie, Hitchcock

• Plan moyen : Cadrage d'un personnage ou d'un groupe en pied au premier plan.



- Plan rapproché / taille : Cadrage d'un personnage ou d'un groupe à la taille
- Plan américain ou demi rapproché : Cadrage d'un personnage ou d'un groupe au niveau des poches des cuisses (cadrage utilisé dans les westerns d'où son nom)
- Plan rapproché : cadrage d'un personnage ou d'un groupe à la taille, le décor n'est presque plus visible.
- Gros plan : Cadrage du visage d'un personnage.
- Insert : Détail isolé filmé en très gros plan. Cf *Insert*

Lignes de découpe traditionnelles d'un personnage dans une échelle classique des plans

FONDU AU NOIR Type de raccord : l'image s'obscurcit progressivement jusqu'au noir, puis l'image suivante apparaît progressivement. Si le plan suivant est monté « cut » (il apparaît d'un coup) on parle alors de fermeture au noir (ou d'ouverture au noir dans le cas inverse)



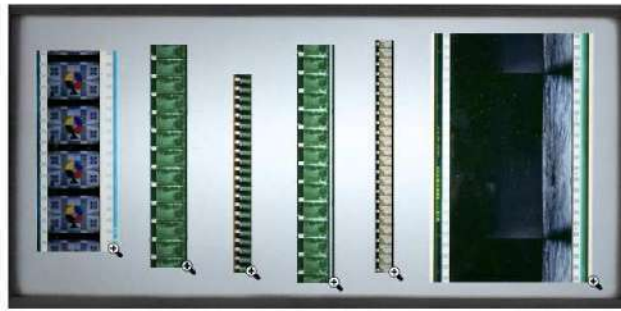
Renoir, *La Règle du jeu*, 1939

FONDU ENCHAINE Type de raccord : une image s'efface progressivement, tandis que l'image suivante remplace la première par surimpression ; le fondu-enchaîné marque souvent une ellipse.



Gervaise, René Clément, 1956

FORMAT (PELLICULE) Largeur de la pellicule utilisée au tournage et à la projection. Le format professionnel le plus utilisé est le 35mm. Le 70mm, beaucoup plus coûteux, a été très en vogue dans les années 1960 et 1970, il est aujourd'hui presque totalement abandonné. Le 16mm était courant pour tourner des téléfilms : aujourd'hui beaucoup de téléfilms sont tournés en vidéo numérique. Les formats plus petits, 8mm, super 8 étaient utilisés par les cinéastes amateurs (aujourd'hui le caméscope numérique a remplacé la caméra super8...)



FORMAT (PROJECTION) C'est le rapport largeur sur hauteur de l'image projetée sur l'écran de la salle de cinéma. Il existe trois formats possibles en 35mm : le format standard (1,37), le format Scope (2,35), les formats panoramiques (1,66; 1,85, proche du 16/9 des téléviseurs).



HORS CHAMP Espace visuel et sonore, généralement contigu au champ, et construit mentalement par le spectateur. Le hors-champ est l'espace qui n'est pas filmé mais que le spectateur peut déduire du champ.

INSERT Très gros plan d'un objet ou d'une partie du corps (le regard par exemple). Un insert n'est jamais gratuit, il a une forte signification, est chargé d'émotion. Exemple d'insert : le pistolet en très gros plan dans un film policier .



La bouche de Marion Crane dans la séquence de la douche, *Psychose*, Hitchcock

MONTAGE

Organisation de l'ensemble des plans dans le film Organisation des plans que l'on enchaîne selon un certain ordre, en en fixant la durée.

* Montage chronologique : il suit la chronologie de l'histoire, c'est-à-dire le déroulement normal de l'histoire dans le temps. (cf. films d'action, policiers...)

* Montage en parallèle : Alternance de séries d'images qui n'ont entre elles aucune relation de simultanéité (utilisé le plus souvent pour la symbolisation). Il permet par exemple de montrer différents lieux en même temps lorsque l'intérêt porte sur deux personnes ou deux sujets différents (type de montage fréquent dans les westerns).

* Montage par leitmotiv : des séquences s'organisent autour d'images ou de sons qui reviennent chaque fois (leitmotiv).

MONTAGE

Liaison entre deux plans La liaison la plus simple est le montage cut. On peut aussi utiliser des fondus enchaînés ou des fondus au noir.

Enfin il existe une multitude d'astuces techniques pour passer d'un plan à un autre : volets, rideaux, iris. George Lucas les utilise quasiment toutes dans les 20 premières minutes de la *Guerre des Etoiles*.

Cf. Plan de coupe, cut, fondu, champ-contrechamp, montage alterné

MONTAGE ALTERNÉ suite de plans dont l'alternance exprime l'idée de simultanéité : l'action dans les différents plans se déroule au même moment.

PANORAMIQUE (Mouvement de caméra.) Rotation de la caméra autour de son axe (le plus souvent horizontalement, mais toutes les directions sont possibles), sans déplacement de l'appareil.

PANOTER Faire un panoramique avec la caméra.

PLAN A la prise de vue : tout fragment du film compris entre le déclenchement et l'arrêt de la caméra.

Après montage : tout fragment de film compris entre deux coupes (unité de base du montage, longue d'au moins une image).

PLAN DE COUPE : plan bref inséré dans la continuité d'un autre plan ou introduit entre deux plans pour faciliter la transition de l'un à l'autre (il permet de raccorder deux plans tournés séparément, de mettre en évidence un objet en insert ...).

PLAN FIXE : La caméra ne bouge pas durant toute la durée du plan.

PLONGEE « vue d'en haut » : l'appareil de prise de vue est placé en hauteur par rapport au sujet filmé, et orienté vers le bas.



POINT • Mise au point : réglage de l'objectif de l'appareil photographique ou de la caméra pour faire apparaître NET un élément de l'image. (on utilise aussi l'expression faire le point).

- Changement de point à l'intérieur d'un plan : par exemple, un élément de l'image en avant-plan est d'abord net, l'arrière plan étant flou, puis l'arrière-plan devient net et l'avant-plan flou.

POSTPRODUCTION La postproduction englobe l'ensemble des techniques de finalisation d'un film après son tournage : développement, montage, effets spéciaux, bruitage, post synchronisation du son (doublage), mixage, étalonnage...

PROFONDEUR DE CHAMP Zone de netteté située à l'avant et à l'arrière du point précis de l'espace sur lequel on effectue la mise au point.

Par exemple si l'arrière-plan sur l'image est très flou, on parle de faible profondeur de champ...



RACCORD • Raccord de plan : mode de liaison entre deux plans successifs. Classiquement les deux plans sont raccordés de telle façon que le spectateur ne se rende pas compte à première vue qu'il y a un changement de plan. Le raccord est généralement prévu à la prise de vue et travaillé au montage.

Quelques exemples de raccords : raccord dans le mouvement, dans le regard, sur la lumière, la couleur, la composition de l'image, du décor, sur le son...



Gervaise de René Clément : conversation entre Gervaise et Mme Boche.
Raccord sur le regard et croisement des points de vue.

Cf Plan de coupe

- Faux raccord : les deux plans sont raccordés de telle façon que le changement de plan est évident : le faux raccord peut être voulu par le réalisateur et le monteur. Il peut être tout simplement une erreur de montage.

SÉQUENCE Suite de plans situés dans un même décor et formant une unité temporelle.

SON • Son direct : Tout effet sonore, parole, musique ou bruit directement enregistré par le micro, en temps réel au moment de l'enregistrement. Un son direct peut avoir sa source située hors - champ, en dehors de l'image cadrée.

- Son hors - champ : Tout effet sonore, parole, musique, bruit dont la source n'est pas identifiée dans le champ de l'image.

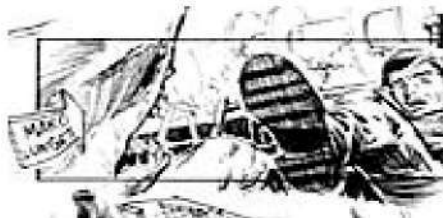
- Son « in » : Un son dont la source concrète est visible en même temps dans l'écran, et correspond à une réalité diégétique présente et visible (ex : on voit le personnage allumer la radio, qu'on entend alors). Le son « in » n'est pas nécessairement un son « direct ». Il peut être reconstitué en studio pour des raisons techniques ou des choix esthétiques.

- Son « off » : un son dont la source non seulement n'est pas visible en même temps sur l'écran, mais en même temps est supposée appartenir à un autre temps et un autre lieu, réel ou imaginaire, que la scène montrée à l'écran. Les cas les plus fréquents de sons « off » sont les voix de narrateurs ou de commentateurs parlant après les événements montrés, ainsi que la musique d'accompagnement du film dite « de fosse ». Les sons off sont extra diégétiques.

- "Mixer le son" : Mixage : procédé technique permettant de combiner et d'ajuster les sons les uns par rapport aux autres, de manière à estomper ou à privilégier certains effets.

- "Post synchroniser (le son)" : Post synchronisation : procédé technique qui permet de refaire en studio des sons ou parties de dialogues inutilisables dans le son direct. Cf. *Postproduction*

STORYBOARD Découpage plan par plan établi à partir du scénario du film ou de la BD... proposant des schémas voir dessins visualisant les plans, la place, les mouvements de la caméra (dans le cas d'un film), ainsi que les indications sonores (bruitages, musique, voix off, dialogues...)



2 dessins du storyboard et un plan filmé d'une séquence des «Dents de la mer» de Spielberg, 1975

SYNOPSIS : Ébauche du scénario qui présente en quelques lignes ou quelques pages le sujet du film.

TRAVELLING Mouvement de caméra : la caméra est mobile, placée sur des rails, des pneus, portée à l'épaule...

- Travelling avant : approche progressive vers un objet.
- Travelling arrière : éloignement graduel d'un objet.
- Travelling latéral : poursuite de droite à gauche ou de gauche à droite parallèlement à l'objet en mouvement.
- Travelling vertical : déplacement de bas en haut ou de haut en bas le long d'un axe vertical.

ZOOM Encore appelé travelling optique : effet de rétrécissement (zoom avant) ou d'élargissement (zoom arrière) du champ de vision obtenu par l'utilisation d'un objectif à focale variable (la caméra reste fixe).

Webographie

Les textes des définitions ont été largement inspirés par le lexique proposé sur le site « Le quai des images » :

Le Quai des images : <http://www3.ac-nancy-metz.fr/cinemaav/>

Les définitions liées au son sont pour la plupart intégralement issues des travaux de Michel Chion : lexique consultable en ligne sur www.michelchion.com

Les illustrations sont issues de :

Ateliers arte vidéo courts-circuits : <http://php.arte-tv.com/court-circuit-off/index.php?page=ateliers>

Lexique illustré anglophone (« Cinematic Terms : A Film-Making Glossary ») : <http://www.filmsite.org/filmterms1.html>

Les Codes du Film : <http://emile.simonnet.free.fr/sitfen/cinema/codes.htm>

Intellego : <http://www.intellego.fr/doc/7522>

Pourquoi, comment et avec qui programmer une séance de cinéma ?

Pourquoi choisir un film et pas un autre ?

Sélectionner un film répond à une double contingence.

La première correspond à notre désir de voir le film que l'on a découvert en amont de sa sortie nationale lors de projections professionnels organisées en région par une structure habilitée ou lors d'un festival ou de faire découvrir le film d'un cinéaste que l'on aime... En somme, on exprime son désir et on souhaite le partager avec les autres (spectateurs, bénévoles de l'association).

La seconde interroge notre capacité à mobiliser un public pour notre coup de cœur. Notre désir de film doit alors rencontrer un désir de venir en salle : en somme notre désir se confronte à celui des autres (spectateurs et bénévoles de la salle).

Il va de soi que sélectionner un film et notamment sur un point de projection de cinéma itinérant ou dans un cinéma mono-écran où les séances sont limitées interdit de montrer un autre tout aussi valable. Choisir c'est exclure.

La programmation est avant un geste politique par le fait d'exposer certains films par rapport à d'autres. Les films sont classés en grandes catégories qui sont identifiables par des labels.

Les relais possibles

L'Association Française des Cinéma d'Art et d'Essai (AFCAE) : identification et soutiens des films Art et Essai

<http://www.art-et-essai.org/>

Depuis sa création, l'AFCAE s'organise autour de trois objectifs fondateurs :

- la défense du pluralisme des lieux de diffusion cinématographique, indispensable au maintien de la diversité de l'offre de films et à l'aménagement culturel du territoire,
- Le soutien du cinéma d'auteur, en favorisant la rencontre entre les films Art et Essai et le public,
- la formation des publics, notamment des plus jeunes

D'après le Centre nationale de la cinématographie et de l'image animé (CNC), un film art et essai répond aux critères suivants du décret du 22 avril 2002 :

- œuvre possédant d'incontestables qualités mais n'ayant pas obtenu l'audience qu'elle méritait ;
- œuvre Recherche et Découverte, c'est-à-dire ayant un caractère de recherche ou de nouveauté dans le domaine cinématographique ;
- œuvre reflétant la vie de pays dont la production cinématographique est assez peu diffusée en France ;
- œuvre de reprise présentant un intérêt artistique ou historique, et notamment considérée comme des « classiques de l'écran » ;
- œuvre de courte durée, tendant à renouveler l'art cinématographique. Peuvent également être comprises dans les programmes cinématographiques d'art et d'essai ;
- des œuvres récentes ayant concilié les exigences de la critique et la faveur du public et pouvant être considérées comme apportant une contribution notable à l'art cinématographique ;
- des œuvres cinématographiques d'amateurs présentant un caractère exceptionnel.

Le cinéma de patrimoine et de répertoire : AFCAE et ADRC

L'AFCAE soutient également les films du « patrimoine et du répertoire » en lien avec l'Agence pour le Développement du Cinéma en Région : <http://www.adrc-asso.org/>

Les missions de l'ADRC sont :

- aider au maintien d'un réseau de salles diversifié sur l'ensemble du territoire en agissant notamment pour leur meilleur accès à une pluralité de films ;
 - favoriser la diffusion de films au profit des petites villes, des villes moyennes et des villes situées en périphérie des grandes villes, et au profit des zones insuffisamment desservies par les diffuseurs ;
 - procéder à toute étude, conseil, information et assistance architecturale aux projets de salles sollicités par ses membres ou par tout organisme s'impliquant dans une politique d'amélioration de la desserte cinématographique du territoire ;
- aux évolutions nécessaires d'adaptation des salles : normes, accessibilité, modernisations...
- Soutenir la diffusion des films du répertoire et des films destinés au jeune public ;
- Ces films correspondent à la définition du CNC suivant : « le film de répertoire est une œuvre réalisée il y a au moins vingt ans qui n'a pas fait l'objet d'une ressortie en salle sur copies neuves depuis dix ans. »

A l'instar du cinéma « art et essai » et de « patrimoine et de répertoire », l'AFACE et l'ADRC labélisent et soutiennent des films destinés au jeune public avec les mêmes critères d'exigence.

- Les films labélisés « Recherche » soutenus et identifiés par le Groupement national des Cinéma de Recherche. <http://www.gncr.fr>

Il s'agit d'un réseau de salles (ACOR - Association des Cinémas de l'Ouest pour la Recherche, ACRIF - Association des Cinémas de Recherche d'Île-de-France, ACRIRA - Association des Cinémas de Recherche Indépendants de la Région Alpine, ACC - Association des Cinémas du Centre, ACAP - Association pour le Cinéma et l'Audiovisuel en Picardie, Atmosphères 53, Cinéfol 31, Cinémas du Sud, Cinéphare, De la Suite dans les Images, et MaCaO 7ème Art.) constituant un maillage essentiel qui permet aux films soutenus par le GNCR de rencontrer leur public. L'existence d'un cinéma libre et indépendant est primordiale aujourd'hui ; c'est pourquoi les membres du GNCR se regroupent autour d'une certaine idée du cinéma et la défendent.

Les structures nationales de promotion et de diffusion du cinéma

L'AFCAE, le GNCR, l'ADRC ne sont pas les seules structures nationales qui peuvent vous accompagner ou vous renseigner pour la promotion et diffusion de films sur vos écrans.

L'association des Cinéma indépendant pour sa Diffusion (ACID)

<http://www.lacid.org>

L'ACID, Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion, est une association de cinéastes qui depuis 22 ans soutient la diffusion en salles de films indépendants et œuvre à la rencontre entre ces films, leurs auteurs et le public.

La force du travail de l'ACID repose sur son idée fondatrice : le soutien par des cinéastes de films d'autres cinéastes, français ou étrangers.

- Une Agence dont les cinéastes seront les garants, lieu de rencontre, de conseil et d'aide mutuelle.
- Une Agence où inventer et promouvoir avec tous les partenaires concernés de nouvelles politiques d'aide à la distribution.
- Une Agence pour susciter des manifestations, à Paris et en province, en liaison avec les régions et les exploitants intéressés, créant ainsi le maillon entre les films et l'important réseau de salles fonctionnant en France selon le principe de l'action culturelle.
- Une Agence pour favoriser la circulation en France et en Europe notamment, par tous les moyens possibles, des films, venus d'autres cinématographies, qui parfois n'ont même pas été distribués sur leur propre territoire.

Bref une Agence pour prendre toutes les initiatives favorables à la diffusion et à la promotion des films de France, d'Europe, d'autres pays afin que le Centenaire du 7ème Art ne soit pas célébré sur les cendres du cinéma indépendant, mais démontre sa vitalité, sa diversité et son originalité.

Ces films correspondent à la définition suivante :

- par le soutien aux œuvres singulières et novatrices, aux cinématographies peu diffusées, aux documentaires, aux courts & moyens métrages
- par la découverte de jeunes auteurs et de premiers films,
- par leur intérêt pour toutes les nouvelles formes de création au carrefour du cinéma, de la vidéo, du numérique et des arts plastiques,
- par leur souci de s'adapter aux nouveaux modes de diffusion,
- par un accompagnement des œuvres les plus fragiles au sein de salles indépendantes aux lignes éditoriales fortes et constantes, pour bâtir une réflexion collective dans des partenariats forts et créatifs avec l'ensemble des acteurs du cinéma indépendant.

L'Association Française du Cinéma d'Animation

L'Association française du cinéma d'animation (Afca) assure depuis 1971 la promotion du cinéma d'animation d'auteur autour de trois pôles : diffusions, publications, ressources. L'Afca est soutenue par le Centre national de la cinématographie (CNC).

Ses actions sont les suivantes :

Diffusion

- La Fête du cinéma d'animation

Cette manifestation célèbre pendant 15 jours en octobre la richesse du cinéma d'animation. Plus de 300 événements sont chaque année proposés à travers la France, relayés en régions par des coordinateurs et réseaux de diffusion culturelle. La Fête se déroule à l'occasion de la Journée mondiale du cinéma d'animation du 28 octobre.

- Le Festival national du film d'animation

Vitrine de l'animation française, le Festival national du film d'animation a été créé en 1983 ; il est devenu au fil des ans le rendez-vous incontournable des professionnels et des amateurs de tous âges. Compétitif, il a pour vocation de mettre en valeur le meilleur de la création contemporaine française.

Publications

- La Lettre de l'Afca

Unique média papier entièrement consacré au cinéma d'animation, la Lettre propose critiques de films, portraits de réalisateurs, couvertures de festivals et d'événements, visites de studios, tendances de la création, etc. Elle est envoyée aux adhérents, aux abonnés (bibliothèques, centres de ressources), aux partenaires institutionnels et privés, aux Directions régionales des Affaires culturelles (DRAC). Elle est également diffusée à l'étranger, auprès d'associations et de groupements de l'Association internationale du film d'animation (Asifa) et de spécialistes du cinéma d'animation.

Aide à la programmation

L'Afca collabore régulièrement à des programmations avec des structures et des festivals étrangers. Elle répond aux demandes de programmation de ses adhérents, sur demande.

L'agence du court-métrage

L'Agence du court métrage, association régie par la loi de 1901 et fondée en 1983, est née de la volonté de nombreux professionnels (réalisateurs, producteurs, distributeurs, exploitants) de promouvoir et développer la diffusion des films courts.

Conserver toute la mémoire du court en France et à l'étranger

La « cinémathèque » du court métrage

- Un fonds de 10 000 films des années 1960 à nos jours, abondé chaque année de 300 à 400 films depuis la création de l'Agence en 1983.
- Des films disponibles en DCP, 35 mm ou vidéo.
- Tous les genres représentés : fiction, animation, documentaire, expérimental.
- Pour tous les publics (y compris les plus jeunes) et pour tout type d'événement.

Diffuser sur tous les écrans

Des festivals aux diffusions en salles ou sur les chaînes de télévision, le court métrage a de nouveau droit aux regards du public, en France comme à l'international, à travers :

- Des diffusions publiques dans tous types de lieux : salles de cinéma art et essai, médiathèques, festivals, centres culturels, associations...
- Des diffusions en première partie de programme dans les salles de cinéma (avec le dispositif RADI), sous forme de programmes, de soirées événementielles
- Des programmations à la télévision, en DVD, sur les plateformes VOD
- La participation aux événements nationaux de la Fête du cinéma d'animation, du Mois du film documentaire et l'organisation du Jour le plus Court.

Transmettre et sensibiliser tous les publics

L'Agence du court métrage est un lieu de réflexion, d'échanges et de ressources dans les domaines de la pédagogie du cinéma, ayant pour objectifs de sensibiliser l'ensemble des publics et de favoriser l'accès aux œuvres, notamment à travers :

- L'édition du magazine Bref, seule revue de cinéma consacrée à l'actualité des courts métrages. Appareil critique pour les cinéphiles, outil pratique pour les professionnels, Bref paraît quatre fois par an, avec un DVD de courts métrages.
- La participation aux dispositifs d'éducation au cinéma, l'organisation d'ateliers et de formations (en temps et hors temps scolaires), et la mise en place récente d'un site dédié à l'éducation au cinéma, le Kinéscope : www.lekinetoscope.fr.

Comment choisir le film ?

Le travail de programmation tient de l'alchimie pour faire rencontrer un film et son public. Le plus beau des films ne rencontrera pas forcément son public et réciproquement. Mais en vous posant quelques questions, vous pouvez peut-être trouver la bonne adéquation entre l'œuvre, le territoire et le public.

L'œuvre et son créateur :

Vous avez vu le film et vous avez aimé. Comment nourrir votre ressenti et votre argumentaire pour soutenir le film ?

Où avez-vous découvert le film ? Dans quels cinémas, dans quelle cadre (provisionages professionnels faisant la promotion de films art et essai...), dans quels festival ... ?

La qualité de l'œuvre reste le meilleur des critères. Vous pouvez vous aider des structures qui les labélisent les films cf. supra, des critiques de cinéma des revues comme « Les cahiers du cinéma », « Positif », « So films »..., de la presse quotidienne nationale comme « Libération », « Le Monde », « Le figaro » ou régionale qui possèdent une page culturelle importante. Les magazines culturels sont aussi des sources d'avis sur le cinéma comme « Les inrocks », « Première »...

Ces médias classiques possèdent des sites internet qui peuvent vous offrir le visionnage des bandes annonces et des critiques ou l'avis d'autres cinéphiles.

Quelques sites sont spécialisés dans la critique et l'analyse de films.

- <http://www.filmdeculte.com/>
- <http://www.ecranlarge.com/>
- www.allocine.fr/
- <http://www.senscritique.com/films>
- <http://www.telerama.fr/cinema/>
- <http://www.critikat.com/>
- www.critique-film.fr/
- <http://www.lepasseurcritique.com/>
- <http://www.cineclubdecaen.com/>
- <http://www.objectif-cinema.com/>

La question des publics

Votre salle ou votre point de projection itinérant s'inscrit dans un paysage, il est traversé par des populations qui forment des publics. Le rôle de la salle est de favoriser la rencontre avec les œuvres, les artistes et avec / entre les publics.

Programmer et diffuser un film n'est pas un acte anodin, il demeure éminemment politique de part :

- La dimension du réalisateur (reconnu et / ou novice)
- De son mode de production
- De son origine
- De son format (long ou court)
- De son genre : fiction, documentaire, docu / fiction, animation...
- De son sujet
- De sa mise en scène (scénario, montage, jeu d'acteurs, bande sonore,...)

Mais ces critères propres au film font se confronter à un ou des publics. Votre travail de programmeur est de mettre en synergie une offre artistique avec les besoins et / ou les attentes de vos publics.

Vous avez 3 scénarii possibles :

a) La convergence

Vous avez sélectionné un film qui correspond aux attentes de votre territoire. Vous êtes alors dans le consensus.

b) La prise de risque

Vous avez sélectionné un film qui est loin des us et coutumes de vos publics. Vous répondez alors aux besoins de vos publics que vous aurez clairement définis et analysés en amont.

Vous devrez alors imaginer des modalités d'accompagnement du film lors de sa diffusion afin de permettre l'expression d'une parole et la prise de conscience de l'intérêt de ce film et donc votre programmation - cf. dossier comment accueillir un réalisateur ?

c) Un film clivant

Vous sélectionnez un récit qui divise, c'est-à-dire que votre programmation s'adresse à une partie de votre public. Votre rôle sera d'essayer de toucher cette partie du public qui ne se sent pas concerné ou qui rejette le film. Ce travail vous permettra de répondre au rôle social de la salle de cinéma de permettre à des publics différents de se croiser et d'échanger.

Le travail de pédagogie doit se faire en amont de la diffusion en vous appuyant sur les structures cinématographiques relais, sur les structures associatives locales qui vous faciliteront la rencontre entre l'œuvre et ses publics.

Comment organiser un ciné-Débat en présence d'un intervenant ?

Le ciné-débat permet d'éveiller son esprit critique, de découvrir différents types de films, de pouvoir discuter et réagir à partir d'un récit et d'interroger l'un des « acteurs » (réalisateur, producteur, comédiens.....) du film. Un moment où on est tous réunis pour vivre un échange différemment, avoir une nouvelle forme d'expression, de pouvoir faire un rapprochement avec ce qu'on vit et d'exprimer des convictions. Un ciné-débat est également un moyen pour présenter la salle, les partenaires qui contribuent à l'organisation de cet événement (association qui gère la salle, les associations partenaires en région – la Ligue de l'enseignement, les structures régionales pour la promotion du cinéma et / ou partenaires en lien avec la thématique du film...), pour créer un lien social et surtout faciliter la mobilisation de vos publics. Comment faire ?

1) Avant

Quel film ?

Le choix du film est très important. C'est ce qui va permettre d'enrichir vos échanges et vos débats. Le film doit être adapté au public ciblé, la qualité du film doit permettre le débat par ses qualités d'écriture, de mise en scène et soutenu par un point de vue affirmé.

Le choix du film doit être fait par une ou plusieurs personnes qui ont vu le film et qui ont pu rencontrer l'un des « acteurs » du film lors des temps de projections professionnels organisés par vos partenaires cinéma en région ou lors de festivals.

Lors de ce moment, les bénévoles présents doivent apprécier la thématique abordée, la qualité esthétique du film et la capacité à échanger du réalisateur sur son œuvre.

Les bénévoles qui ont pu participer à cette sélection ont de facto une responsabilité dans la mise en place, l'organisation, l'accueil de ciné-débat en salle.

Comment communiquer autour du film et valoriser cet événement ?

Les outils de communication et de valorisation.

Le distributeur peut vous fournir tous les éléments nécessaires : affiches (grandes et petites), jeux de photos, dossier de presse, articles et critiques du film. Il peut exister aussi des outils pédagogiques et de communication spécifiques édités par des partenaires cinéma en région (Maison de l'Image Basse-Normandie...) ou nationaux (fiches ou dossiers AFCAE, GNCR, AFCA, ACID, uniFrance...). Ces derniers vous permettront de mieux présenter le film, ses créateurs auprès de vos publics et le débat.

Vous pouvez également créer vos propres outils de communication et de valorisation. Il existe de nombreux sites internet qui peuvent vous apporter des informations, des critiques sur le film. Attention dans ce cas-là vous devez être vigilant à la bonne visibilité des logos et des mentions de vos partenaires et de citer vos sources (Libération,...) qui vous inspire.

Exemple : ciné-débat organisé en partenariat avec une structure régionale de soutien et de promotion du cinéma sur film un soutenu par le GNCR. Vous devez faire apparaître sur vos outils de communication leur logos et leur mention.

Où et quand communiquer ?

La salle demeure le lieu de référence pour trouver vos outils. Ils doivent être exposés dans le hall et / ou près de la caisse ou dans tous lieux que vous estimerez stratégiques.

Votre connaissance du territoire de la salle doit vous permettre d'évaluer les meilleurs lieux pour exposer vos outils de communication. Ces lieux peuvent varier en fonction de la thématique, de l'accessibilité du film et de la qualité de l'intervenant et notamment à l'attention du jeune public.

Votre site internet et votre liste de courriel doit vous permettre de prolonger et de personnaliser votre

communication.

Vous devez cibler les publics, les structures et les personnes relais qui sont susceptibles de relayer et d'être intéressées par cet événement.

La presse locale : attention de bien mentionner vos partenaires qui ont contribué à l'organisation de ce ciné-débat.

Une chronologie de communication

- Sur votre site Internet : bande annonce, interview de votre intervenant, mise en ligne de critique....
- Exposition de vos outils physiques : 3 semaines à 1 mois avant l'évènement.
- Presse locale : 15 jours avant
- Relance par courriels : 1 semaine avant

Attention à bien déterminer le périmètre géographique de votre communication afin de ne pas diluer vos efforts et les effets mais également de respecter le territoire des salles de cinéma à proximité.

La mobilisation

Si on veut que notre ciné-débat marche, il faut... des spectateurs ! On communique et on invite donc suffisamment à l'avance, nos amis, les publics qu'on vise, les bénévoles de l'association mais aussi, pourquoi pas, des élus, des partenaires !

La démarche est différente suivant votre situation

L'accueil de l'intervenant

Il vous faudra penser à :

- La réservation de la chambre d'hôtel si nécessaire
 - La réservation d'une table au restaurant pour vous et l'intervenant lors de la projection du film si la durée le permet. Il est important que la personne en charge de l'animation du débat soit présente lors du repas avec l'intervenant afin d'échanger sur le film et ainsi nourrir les questions à venir lors du débat.
 - L'accueil de l'intervenant dès son arrivée soit à la gare soit à la salle et son accompagnement à l'hôtel
- Vous devez trouver parmi vous une personne référente pour l'accueil de l'intervenant. Il va de soi que cette personne doit avoir vu le film, qui aime à échanger autour du cinéma. Cette personne pourra accompagner et animer le débat avec l'intervenant.

Le débat et sa préparation

- Les aspects techniques et matériels

Vous devez vous assurer :

- Des conditions techniques de diffusion : s'agit-il d'une diffusion en DVD, Blu-Ray, support argentique ou autres... ?
- La sonorisation du débat avec des micros pour l'intervenant et le public. Il s'agit d'assurer le confort de chacun. Il faudra donc responsabiliser des bénévoles pour la circulation des micros.

Vous devez sélectionner parmi votre équipe une personne ou plusieurs qui aiment prendre la parole en public, qui se sentent à l'aise dans les situations plus « délicates » et elles existent.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire parfois, un débat, ça ne s'improvise pas ! Vous devez donc le préparer afin de faciliter les échanges.

Site internet à référencer :

A partir de la problématique qu'on veut aborder, il faut dégager une ou deux grandes questions de débats et des questions de relance autour :

- De la thématique et du point de vue du réalisateur
- Des conditions de production et de création du film : le coût et les modes de financement, les conditions de sa diffusion...
- De la mise en scène : la qualité de lumière, du rythme du récit à travers le montage, le choix et

l'interprétation des acteurs, les lieux de l'action et des situations...

Lors du débat, il vous faudra penser à aborder de manière équilibré aussi bien le fond et que la forme du film (point de vue, écriture du scénario, jeux d'acteurs, montage, lumières, musique et bande son...).

2) Pendant

Avant la projection

- Présentation de l'évènement : mentionner les partenaires qui ont contribué à l'organisation, le cadre du débat (le mois du documentaire...).
- Présentation du film
 - Le réalisateur, les acteurs, l'année, le genre (documentaire, comédie, drame)
 - L'histoire, le propos du film (sans tout dire, ils verront bien)
 - Le thème, sur quelles questions portera l'échange qui suivra. Ça permettra aux spectateurs de regarder le film dans ce sens, et de faire ressortir plus d'éléments de débat ensuite.
 - Présentation de l'intervenant. Vous pouvez, s'il le souhaite, lui donner la parole pour se présenter.
 - Rappeler quelques règles : éteindre les téléphones, ne pas trop parler pendant le visionnage...

• Le débat en lui-même

Consignes pour le débat : lever la main pour prendre la parole, dire son prénom, ne pas faire des interventions trop longues pour que tout le monde puisse s'exprimer, inviter à dire SON avis (qui a autant de valeur que celui d'un autre)... Rappelez que la courtoisie est la règle lors du débat et que toutes questions et réactions sont bonnes si elles s'effectuent dans le respect de chacun et notamment de l'intervenant.

Votre rôle

Vous devez lancer le débat : en général il faut du temps aux spectateurs pour sortir du film et pour s'autoriser à intervenir. Vous avez la responsabilité de la première question :

Vous pouvez interroger l'intervenant sur :

- Les motivations du réalisateur à faire ce film
- Les conditions de production (difficultés...) Votre présence et vos échanges avec l'intervenant lors du repas seront utiles pour affiner vos questions et vos remarques.

Vous pouvez proposer une analyse rapide et courte du film afin de problématiser le débat et susciter des réactions

Ensuite vous devez :

- distribuer la parole
- éclairer certains points du film
- recadrer le débat
- poser des questions pour permettre d'aller plus loin...
- permettre « l'entre eux, par eux, pour eux » dans la salle
- faire attention au temps, à la longueur des prises de parole, et noter qui a demandé la parole.
- prendre des notes. Ça nous permettra de revenir sur tous les échanges, pour reprendre des questions, des idées, des propositions...

Quelques situations délicates : elles existent mais elles ne sont pas systématiques

- Avec la salle :
 - Un public amorphe et silencieux. Cela ne préjuge pas de la mauvaise réception du film mais d'un public encore sous l'émoi, timide ou peu habitué à cet exercice. Pour lancer ou relancer le débat, vous pouvez demander à des bénévoles, qui sont dans le public, d'intervenir par des questions préparées ou par des commentaires afin de faire vivre au mieux le débat. Vous devez néanmoins nourrir le débat avec l'intervenant et lui poser régulièrement des questions. Mais n'hésitez pas à relancer le public.

- Le spectateur monopolisateur : Il arrive souvent qu'un spectateur accapare le micro et la parole. C'est à vous de réguler et d'organiser cette parole afin de limiter ces interventions et de permettre le débat. L'utilisation du micro est un bon moyen de limiter ces prises de parole excessives.
 - La question qui n'a pas de sens ou le commentaire trop long. Certains spectateurs ont le sens de la question alambiquée ou du commentaire évasif. Vous devez alors traduire, synthétiser la question ou le commentaire si nécessaire afin de permettre une réponse.
 - Le spectateur en colère. Le film, un propos de l'intervenant peuvent susciter des réactions épidermiques et véhémentes. Vous devez prendre soin que ces propos ne dépassent pas le cadre de la courtoisie, si nécessaire rappeler la règle et à l'ordre, et permettre à l'intervenant de réagir et de répondre.
- Avec l'intervenant :
- L'intervenant « oui / non » : il arrive qu'un intervenant soit peu loquace et court dans ses réponses. C'est à vous de développer la réponse, de relancer par une question, de « cuisiner » l'intervenant.
 - L'intervenant bavard : a contrario, votre intervenant ne s'arrête pas. C'est à vous de couper en souplesse en lui rappelant que la salle est désireuse de lui poser des questions.
 - L'intervenant peu intelligible : C'est à vous de traduire les propos de votre intervenant pour faciliter le débat.

Comment et quand finir un débat ?

Les questions s'épuisent dans la salle, l'intervenant se fatigue, la salle commence à se vider sont les signes d'un débat qui arrive à son terme. Dans ces cas-là, vous pouvez annoncer la ou les dernières questions afin de signaler la fin de la rencontre.

La clôture/conclusion

- remercier encore une fois tout le monde d'être venu, et d'avoir participé au débat, l'intervenant à faire applaudir, les partenaires de la rencontre.
- donner une prochaine date
- proposer de continuer le débat, autour d'un verre de l'amitié, si cela a été organisé et prévu.

Présenter une séance de cinéma dans le cadre scolaire



Source : Cine32.com

➤ Pour les écoles primaires

- Accueillir les enfants dans la salle : en personnalisant la salle, on calme parfois les langues et les esprits excités par la sortie et la nouveauté
- Une fois les enfants assis, rappeler les règles du spectateur : un film se regarde et s'écoute, il faut donc être attentif et ne pas parler pendant la séance pour entendre le son (*les bruitsages, les dialogues, les musiques*) et comprendre l'histoire
- dans le cadre d'une première séance (cycle 1), expliquer aux enfants l'organisation d'une salle de cinéma (*l'écran en face, l'appareil de projection et le projectionniste caché derrière*) et ce qui va se passer (*les lumières vont s'éteindre, le silence va se faire, la séance va commencer*)
- Pour les plus grands, expliquer ou rappeler en quoi consiste la projection d'un film, donner aux enfants des clés de vocabulaire : pellicule, bobine, projecteur, projectionniste, écran, lumière, son...
- Présenter le film (*le titre, le réalisateur, l'année, dire s'il s'agit d'un film récent ou du patrimoine...*) et donner quelques clés sur l'histoire (*où sommes nous ? à quelle époque ? de qui s'agit t-il ?*) sans trop dévoiler l'intrigue.
- Souhaiter au groupe une excellente séance !

➤ Pour les collèges et les lycées

- le cinéma est un lieu public : respect des lieux, respect des autres spectateurs et des salariés de la salle
- le cinéma est une expérience collective : à la différence de la TV, pas de portable, de boisson ou de nourriture.
- Présentation du film dans le cadre du dispositif : citer le titre, l'année (dire s'il s'agit d'un film de patrimoine) et le réalisateur (quelques mots sur sa filmographie si nécessaire), citer les autres films du dispositif. Présenter le film en une phrase avec de simples mots clés sans dévoiler l'intrigue.
- Souhaiter au groupe une excellente séance !

QUELQUES PISTES POUR MENER UN DÉBAT AVEC LES ELEVES APRÈS UNE PROJECTION

➤ Généralités

- Choisir de mener un débat sur un film que l'on porte, que l'on apprécie.
- Observer si possible les **réactions des enfants pendant la séance** : s'ils parlent (en réaction au film ou s'ils sont dissipés), s'ils rient, s'ils ont peur. Cela peut permettre de lancer le débat sur une scène qui a suscité de nombreuses réactions (pourquoi ont-ils ri ? à quel moment ?) ou partir sur une scène qui nous a particulièrement marqué.
- Partir des **émotions ressenties** devant un film (un film c'est avant tout une expérience, des émotions), puis discuter afin de comprendre que si nous avons ressenti toutes ces émotions, c'est que le réalisateur et toute l'équipe du film ont travaillé pour.
Analyse de l'image, du son, de la lumière, des couleurs, des décors, des costumes, des voix...Il faut à la fois aller au-delà du « *j'ai aimé (ou pas)* », du « *c'était bien* » ... tout en travaillant constamment à partir du ressenti.

- **Mettre en valeur la pluralité des points de vue** : *Comment avez-vous compris le film ?* On a tous été touchés par quelque chose, on se rappelle telle scène et pas forcément le voisin...Échanger les points de vue. Voir un film ensemble n'implique pas de percevoir ou de comprendre la même chose. Le débat lèvera les incompréhensions et construira le jugement critique de l'élève et le respect de points de vue différents du sien.
- **Faire des liens avec d'autres films, livres, tableaux...** donner des références selon l'esthétique du film, le réalisateur, l'acteur, le genre, vos goûts et connaissances.

➤ Pistes de travail

Voici quelques exemples que vous pourrez développer en fonction de vos envies, des films et de l'âge des enfants.

- Pour tous les films vous avez la possibilité d'expliquer en quoi consiste **la projection d'un film** (pourquoi ne pas coupler avec une visite de cabine si vous avez le temps), donner aux enfants du vocabulaire : pellicule, bobine, projecteur, projectionniste, écran, lumière, son...
- Pour tous les films vous avez la possibilité de lancer le débat sur un des **thèmes du film** : l'amitié, la complicité, la liberté, l'écologie, la peur du noir... En demandant aux enfants de quoi parle le film, comment le réalisateur le montre (*par les personnages, le cadrage, les couleurs, le son...*) Toujours illustrer par des exemples concrets.
Pour les plus grands vous pouvez leur demander quel est, à leur avis, le point de vue du réalisateur? Les valeurs mises en avant par le film. Comment le réalisateur nous le fait-il comprendre?
- Pour tous les films, vous avez aussi la possibilité de travailler sur l'un des **personnages** (le héros, l'anti-héros, le personnage secondaire). Décrire son évolution au long du film, ses caractéristiques physiques et psychologiques, demander aux élèves ce qu'ils en pensent ...
- Pour tous les films vous pouvez lancer le débat sur la **scène** qui a le plus marqué les élèves, comparer les avis, justifier, parler des images, du son.
Rebondir sur l'importance du son pour susciter de l'émotion, citer les différents éléments de la bande son : musique, voix, ambiances, bruitages.
- Sur le **réalisateur** : travailler sur l'univers du réalisateur, par exemple pour *Michel Ocelot, Tim Burton, Pierre-Luc Granjon, Charlie Chaplin* car les enfants ont souvent vu d'autres films de ces réalisateurs. Evoquer les éléments que l'on retrouve dans chaque film, l'esthétique, la comparaison entre les films...
- Sur une **culture**, un pays... le cinéma permet de 'voyager', de découvrir d'autres cultures, d'autres façons de vivre, d'autres codes (par exemple, '*Le chien jaune de Mongolie*', '*L'histoire du chameau qui pleure*' : travail autour des notions de nomade/sédentaire, le style des maisons, le rôle de la musique, l'importance de la nature...) et comparer avec la propre culture de chaque enfant.
- S'il s'agit d'un film de répertoire (Chaplin, Buster Keaton...), donner des notions d'**histoire du cinéma**... par exemple, à l'époque de vos arrière-grands-parents, au cinéma il n'y avait pas de son (mais des musiciens dans la salle) ni de couleurs. Puis apparition du son (en 1927) et de la couleur (en 1935).
- Pour les plus grands, vous pouvez travailler autour de la notion de **genre** : burlesque, comique, horreur, fantastique, science-fiction...
Citer d'autres films de ce genre. Essayer d'en dégager les caractéristiques. Par exemple pour le burlesque : l'anti-héros, le héros maladroit, la course poursuite, la chute, l'exagération, le comique de répétition...
- S'il s'agit d'un **programme de courts-métrages**, le débat peut tourner autour de la forme courte, ou juste commencer par là...

- Définir avec les enfants ce qu'est un court-métrage. Expliquer la différence entre bande-annonce, publicité, clip et court-métrage.
 - Demander aux élèves s'ils en connaissent d'autres, les citer, où les ont-ils vu ?
 - Expliquer qu'avant il y avait des courts-métrages, souvent en 1ère partie des films, et encore aujourd'hui, parfois ; qu'il y a des lieux pour voir des courts-métrages, des festivals...
 - Le court-métrage est donc une forme d'expression à part entière comme la nouvelle en littérature.
 - Existe-t-il un lien dans ce programme de courts ? (le réalisateur, le pays, la thématique...)
 - Demander quel court-métrage ils ont préféré au sein du programme et pourquoi : évoquer la technique, l'histoire, les couleurs, les personnages...
 - Comparer les courts-métrages entre eux
- S'il s'agit d'un **film d'animation**, le débat peut tourner autour de la technique d'animation ou juste commencer par là...
- Demander aux enfants quelle est la technique de ce film
 - Citer la technique d'animation utilisée (image par image, papiers découpés, pâte à modeler, dessin animé, 3D par ordinateur...), citer d'autres films pour chaque technique.
 - Expliquer comment fonctionne l'animation : la décomposition du mouvement à la prise de vue et la recombinaison à la projection.
 - Montrer un morceau de pellicule, montrer les 24 images/sec, le besoin de lumière pour projeter, la bande son, les perforations...
 - Vous pouvez aussi travailler autour de jeux d'optique : zootrope, thaumatrope, folioscope (quelques ateliers de fabrications sur le site <http://www.teteamodeler.com>)

LIENS UTILES

<http://www3.ac-clermont.fr/cinemaV/>

Le site du "Quai des images", édité par le Ministère de l'éducation nationale et dédié à l'enseignement du cinéma et de l'Audiovisuel. Vous y trouverez la liste des programmes officiels, des documents pédagogiques, des boîtes à outils ainsi que des lexiques et des exercices à destination des élèves, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

<http://www.cinogamin.free.fr>

Un site ludique exploitable par les enfants à partir de 7 ans qui propose des documents pédagogiques, des travaux d'élèves, des expériences d'enseignants et des retours de salle.

<http://www.lux-valence.com/image/>

Le site image de la Scène Nationale de Valence est réalisé avec le soutien du Centre National de la Cinématographie. Vous y trouverez des fiches techniques détaillées, des outils pédagogiques, des précisions de vocabulaire et des expériences d'enseignants.

<http://www.abc-lefrance.com/>

Le site du cinéma Le France de Saint-Étienne, rubrique « Centre de documentation » est consacré aux films des dispositifs nationaux d'éducation à l'image. Vous y trouverez pour chaque film une fiche couleur avec pistes pédagogiques, extraits de critiques presses et notes d'intentions.

<http://www.zerodeconduite.net/>

Voici un site sur le cinéma réalisé par des enseignants pour les enseignants qui a pour vocation de défendre et de promouvoir l'utilisation du cinéma comme outil pédagogique. C'est à la fois une boîte à outils dans laquelle les enseignants sont encouragés à puiser et un lieu de débat et de réflexion sur le cinéma contemporain. Il valorise également les contenus des films en liaison directe avec les objets d'étude définis par les programmes.

www.education.gouv.fr/art/cinema.htm

Textes officiels sur l'éducation à l'image au sein de la classe.

Source : Animafac.net

CONSEILS GÉNÉRAUX



© L'Espresso / Flickr.com

l'introduction du débat en particulier, ainsi que la présentation du ou des intervenants, moins vous obtiendrez de spontanéité dans les échanges. Il peut être utile de préciser en introduction les règles de la prise de parole, et de ne pas faire l'économie de rappeler que tout le monde peut s'exprimer, et que c'est même là le but premier de votre débat. Les choses qui vous paraissent peut-être les plus simples ou sous-entendues naturellement sont en réalité exactement ce qu'il faut rappeler en introduction, sous peine de voir votre débat s'effriter rapidement et devenir une conférence des plus classiques.

Pensez également à mettre à disposition de tous des boissons fraîches (ou chaudes, selon la saison). Cela peut paraître anodin mais c'est en réalité un élément essentiel de l'aspect convivial de la discussion !

Enfin, le choix du lieu de votre débat s'avère évidemment primordial. N'hésitez pas à sortir des cadres établis : si vous organisez un débat dans un amphithéâtre d'université, par exemple, il y a de grandes chances pour que ce dernier ressemble à une

conférence ou à un cours magistral, car l'organisation de l'espace est pensée en elle-même pour porter la voix d'un unique orateur placé en position centrale. Il faudra souvent préférer la convivialité d'un café ou l'adaptabilité d'une salle associative ou d'un centre social à l'austérité revendiquée de l'amphithéâtre, afin d'organiser au mieux votre espace. Pensez au fait que chaque place disponible de la salle choisie doit être pensée comme un endroit d'où l'on prendra la parole, faites donc en sorte que tout le monde puisse se voir et s'entendre aisément.

Vous l'avez compris, il est presque aussi important de définir précisément tous les détails qui entourent le débat, que de réfléchir au sujet du débat lui-même. Plus vous aurez conscience des questions qui se posent dans l'organisation de la prise de parole et dans la scénographie du lieu, plus votre débat aura une longueur d'avance.

Ayez tout de même à l'esprit qu'il n'y a pas de recette miracle, et que tout doit partir de vos envies, de votre volonté et de la manière avec laquelle vous comptez faire intervenir une

1. FAÇONNER UNE AMBIANCE PROPICE À L'ÉCHANGE

Il faut se rendre à l'évidence : si le cadre physique d'un débat ne conditionne pas entièrement la réussite de celui-ci, il y participe tout de même fortement. Or, ce cadre est un élément sur lequel on peut agir relativement aisément. Il suffit généralement de quelques règles de base pour favoriser la bonne tenue d'un débat.

Ainsi, il est clair, comme l'affirment les membres de l'Université Populaire de Bordeaux, que « *la forme est [presque] plus importante que le fond* ». Il faut donc dans la mesure du possible travailler l'ambiance de son débat, afin que les participants se sentent à l'aise et qu'ils aient une envie irrésistible de contribuer aux échanges.

Quelques règles simples à respecter, selon vos envies : supprimer toute estrade, ou toute structure qui place vos intervenants dans un rôle « supérieur », détaché du « public », permet de faire prendre conscience aux participants qu'ils sont tout aussi légitimes dans leurs interventions que

les intervenants officiels. Cela met de côté une hiérarchie spatiale qu'on a tendance à retrouver partout en tout temps, et qui instaure dès le début une distance préjudiciable entre ceux qui écoutent d'un côté et ceux qui parlent de l'autre.

Il en va de même avec les micros. Ceux-ci peuvent évidemment être d'une utilité évidente dans le cas d'une salle trop grande pour pouvoir simplement s'écouter, mais en réalité, ils participent toujours de la distanciation entre différents groupes au sein même du débat. Ils sont généralement très intimidants pour la plupart des personnes peu habituées à prendre la parole en public. Mieux vaut donc dépasser son désir de « faire comme les grands » ou de voir les choses en grand, pour adopter une scénographie propice à la discussion sans amplification. Cela implique généralement des ambitions modestes quant au nombre de participants attendus, à la taille du lieu d'accueil, etc. Tout dépend, là encore, du type de débat que vous souhaitez organiser.

De manière générale, vous devez également penser que plus vous formaliserez la prise de parole et

CONSEILS GÉNÉRAUX // DÉBATTRE AUTREMENT 7

ou plusieurs personnes. Il est bon de noter également que si vous souhaitez mobiliser des intervenants, il est toujours essentiel de les informer à l'avance des aménagements que vous allez mettre en place, de façon à ce que ceux-ci ne découvrent pas au dernier moment le cadre du débat, d'autant plus si celui-ci est original et inattendu pour eux.

2. FIXER DES RÈGLES À LA PRISE DE PAROLE ?

Comme nous l'abordions dans le paragraphe précédent sur le paradoxe du débat organisé, il y a plusieurs écoles au sujet des règles de prise de parole. Certains pensent qu'il y a un présupposé impossible à contredire : plus on est nombreux, plus la prise de parole est complexe et donc plus on a besoin de règles. D'autres s'en remettent à la liberté et à la capacité de chacun d'écouter les autres et de prendre la parole à sa guise. D'autre part, il va de soi que cela dépend du contexte, du lieu, du public, des enjeux, etc. La seule vérité à ce sujet est qu'une forme d'organisation ne conviendra jamais à tout le monde, mais qu'il vaut mieux

connaître différentes possibilités afin de pouvoir choisir et piocher une ou des méthodes, au gré des besoins.

Pour ceux qui souhaitent poser des règles à la prise de parole, sachez qu'il existe des dizaines d'« astuces » permettant de mieux répartir la parole, de limiter les bavards et d'inciter les timides à l'ouvrir. En voici quelques exemples :

✓ Le bâton de parole : l'idée est de matérialiser le droit, ou le moment, de la parole. N'a la légitimité pour parler que celui ou celle qui dispose du bâton, les autres écoutent et ne peuvent pas couper la parole. Cela



© Corbis / Flickr.com

fonctionne avec ou sans animateur général de la discussion. Ainsi, on voit concrètement qui a la parole.

✓ **Lever la main** : nul besoin d'expliquer plus avant cette technique, c'est celle que vous utilisiez, tout fier, à l'école pour répondre à une question !

✓ **Le chronomètre** : limiter le temps d'intervention de chacun (une bonne limite se situe autour de deux ou trois minutes, pour que cela ne devienne pas rapidement ennuyeux pour l'auditoire) permet de mettre tout le monde sur un pied d'égalité, de réfréner les plus prolixes et de dynamiser les interventions.

✓ **Le tour de parole** : chaque personne souhaitant intervenir se signale à un animateur (ou « facilitateur »), qui note son prénom à la suite des autres sur un tableau ou une feuille.

✓ **Le ticket de parole** : on distribue aux participants un nombre déterminé de tickets, il faut alors donner un ticket à chaque fois que l'on prend la parole. On n'a plus le droit

à la parole lorsqu'on n'a plus de tickets, tout simplement !

3. LA POSTURE DE L'ANIMATEUR

Un débat organisé ne s'imagine pas sans un ou plusieurs (bons) animateurs. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'organiser le débat signifie donner des consignes, et qu'il faut bien quelqu'un pour les donner aux autres. L'animateur doit toujours avoir conscience de sa position à part face aux autres participants : il a un rôle à part, puisque c'est lui qui permet le débat.

Il vous faut, dans tous les cas, définir une posture claire, que le ou les animateurs devront respecter tout au long du processus de débat. Celle-ci consiste dans le fait de s'inclure ou, au contraire, de s'extraire du débat lui-même. La plupart des associations étudiantes qui organisent régulièrement des débats en utilisant les méthodes présentées dans ce guide choisissent de placer l'animateur dans un rôle externe. Celui-ci peut ainsi assumer pleinement son rôle. L'animateur doit toujours poser clairement les

consignes du débat, cela permet aux participants de réfléchir dans un cadre, de ne pas s'éparpiller et de clarifier leur travail. Il peut même demander aux participants de répéter ou de reformuler la ou les consignes à la fin de son énoncé, de manière à s'assurer qu'elles ont été bien comprises, et

qu'il ne s'est pas trompé lui-même. Il faut toujours avoir à l'esprit que les règles du débat ne sont pas faites pour contraindre, mais au contraire pour libérer les intelligences. On s'appuie par exemple ici sur l'exemple des écrivains se donnant des contraintes pour créer des œuvres toujours plus singulières.



© Shutterstock / flickr.com

Chaque animateur trouve naturellement sa façon de faire : certains sont très dynamiques, d'autres beaucoup plus posés. Ce qui compte est d'être bien identifié, de parvenir à se mettre en avant. Il peut être utile, par exemple, de se mettre debout lorsqu'on énonce des consignes, ainsi que de tenir un objet dans sa main (un feutre, un bâton de parole, etc.) : ces petites astuces permettent de renforcer la posture d'animateur au sein d'un groupe.

4. ÉLABORER LA QUESTION DE DÉPART

Vous l'avez sans doute déjà compris, la question ou le thème de votre débat est un élément central, pour ne pas dire primordial ! Heureusement, il se trouve qu'on part souvent d'un sujet pour organiser un débat, et non l'inverse... Mais il ne suffit pas d'avoir une idée de la question qu'on veut aborder collectivement, encore faut-il réfléchir de manière poussée à sa formulation, à ses implications, bref à la pertinence générale de celle-ci.

Il est pertinent de s'y prendre à l'avance, à savoir quelques jours à quelques semaines avant l'évène-

ment. Vous devez vous poser la question des enjeux : à quoi voulez-vous que les participants réfléchissent ? Il n'est évidemment pas question de faire le débat avant le débat, mais d'anticiper les grandes orientations que celui-ci va pouvoir prendre, et surtout de poser à l'avance les bases du ou des univers que vous souhaitez aborder. En fonction de l'orientation que vous souhaitez donner au débat, il peut être utile de réfléchir à la manière de formuler le sujet :

✓ *La question*

C'est sans doute la plus dynamique, puisqu'elle donne envie de donner une réponse, et plonge directement dans l'univers du débat.

✓ *Le thème générique*

Beaucoup moins dynamique, il doit permettre d'aborder un champ large autour d'un sujet. En gros, moins on restreint le sujet, plus il faut s'attendre à fouiller ce dernier. Cependant, il peut y avoir un inconvénient majeur à choisir cette formulation : le risque élevé de s'éparpiller, de ne pas parvenir à contrôler les évolutions du débat.

Dans tous les cas, vous devez trouver des formulations qui « mettent les pieds dans le plat », qui font réagir. C'est à ce prix que vous

provoquerez l'échange, en réfléchissant toujours à l'avance à la meilleure manière d'éviter la polémique stérile.



© Cavallini / flickr.com

Techniques d'animation : boîte à outils



ASSOCIATION RENCONTRES LUDIQUES

AUDIERES - 38650 ST PAUL LES MONESTIER

04 76 34 28 43 - CONTACT@RENCONTRESLUDIQUES.ORG

WWW.RENCONTRESLUDIQUES.ORG

N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ D'ORGANISME DE FORMATION 82 38 04979 38

SIRET 453 912 560 000 27

La Boîte à Outils

Vous avez osé vous lancer dans l'animation d'un atelier durant les RL. Bravo ! Mais finalement, pas de quoi vous vanter, car nous vous fournissons dans les pages qui viennent les meilleurs trucs et astuces, les ficelles les plus secrètes pour mettre en place une animation de grande classe et briller aux yeux de toutes et tous pendant les RL. Ouvrez bien les yeux, c'est parti.

Sources : Virus 36, Action for the Rights of Children (entre autres)

1. Les techniques d'animation

Banque de question

(pour 6 à 20 personnes)

Cette forme permet de débayer une problématique, de l'approfondir, d'en formuler d'autres plus pertinentes pour le groupe en fonction de ce qu'il a exprimé.

Une problématique ou un sujet est proposé à l'assemblée. Chaque participant-e prend 5 minutes seul-e pour écrire une question qui le/la travaille en rapport avec le sujet. Ensuite les participant-e-s se retrouvent en grand groupe et toutes les questions sont déposées dans un chapeau.

Chaque participant-e-e tire alors au sort une des questions (si c'est la sienne, il/elle en prend une autre). Une personne commence par lire la question qu'elle a piochée. Le but du jeu n'est pas d'y répondre mais d'essayer d'exprimer comment on comprend la question, les problématiques que cela nous évoque. Les autres écoutent. Si un-e participant-e trouve que ce qui vient d'être exprimé rejoint la question qu'elle/il a pioché, elle/il prend la parole et à son tour exprime comment elle/il comprend sa question. Et ainsi de suite jusqu'à épuisement des questions.

Rivière

(pour 20 à 100 personnes)

Un trait est dessiné au sol. L'animateur/trice demande aux participant-e-s de se positionner de chaque côté en fonction d'une problématique. (Par exemple : faut-il interdire de fumer dans tous les lieux publics ?). Elle/il demande à un-e participant-e d'exprimer pourquoi elle/il a choisit ce côté. La personne argumente en essayant de convaincre les personnes qui sont de l'autre côté du trait. Ensuite l'animatrice/teur propose à une personne de l'autre côté de s'exprimer. Cette personne va aussi essayer de convaincre l'autre bord. A chaque fois les participant-e-s peuvent changer de côté en fonction des arguments avancés et l'animatrice/teur

peut leur demander ce qui les a fait changer d'avis. On peut se donner comme objectif de trouver une proposition qui convienne à tout le monde en fonction de ce qui est exprimé (par ex : on peut fumer dans des endroits publics s'il y a un lieu réservé aux fumeurs avec extracteur de fumée, comme ça on respecte tout le monde). Cette forme permet à l'ensemble des participant-e-s d'intégrer progressivement de nouveaux points de vue pour arriver à un consensus sur une proposition simple.

Les Post-It (ou « Les petits papiers »)

La ou les problématiques de l'atelier (3 maximum) sont exposées sur des feuilles de paper-board, un mur ou un panneau. Les participant-e-s sont invité-e-s à inscrire sur des papiers préparés à l'avance ce qu'ils pensent de ces sujets, en un ou deux mots, ou formules simples par papier. Il n'y a pas forcément de limite aux nombres de papiers. Chacun-e-s fixe ses papiers, au fur et à mesure, sur les problématiques concernées. On peut regrouper, commenter, déplacer les papiers des uns et des autres.

Cette technique permet d'aborder un sujet de façon ludique et exhaustive. Les papiers peuvent être regroupés par thématiques, qui seront traitées en suite séparément, ou en petits groupes.

Le grand AXE

(10 à 100 personnes)

Un repère orthonormé est dessiné sur le sol avec des propositions au bout de ses axes (par exemple : « légitime/pas légitime » ; « je participe/ je ne participe pas »). L'animateur/trice exprime une action (par exemple : manifester contre la guerre). Chaque participant-e va se positionner dans l'espace en fonction de ce qu'elle/il pense. L'animateur/trice demande à certaines personnes d'exprimer pourquoi elles se sont positionnées à l'endroit où elles sont. En fonction de ce qu'exprime la personne, les autres participant-e-s ont la possibilité de se repositionner. Il n'y a pas de débats, ce sont des points de vue différents qui s'expriment. Par contre si quelqu'un-e veut absolument exprimer sa position, elle/il peut demander la parole.

Ensuite l'animateur/trice exprime une autre action et les participant-e-s se placent de nouveau. Cet outil permet de visualiser la position du groupe par rapport à certains sujets. Il est important de formuler les propositions liées aux axes sans jugement de valeur pour ne pas considérer que ce soit bien ou mal quand on se positionne à un endroit.

Le petit AXE

(pour 6 personnes)

Sur une feuille au milieu de la table, un repère est dessiné avec des propositions à chaque bout (exemple : « j'ai l'impression d'être entendu-e » / « je n'ai pas l'impression d'être entendu-e » ; « je me sens proche des institutions » / « je me sens loin des institutions ») de la même manière que pour la technique du grand axe. Chaque participant-e colle une gommette la/le représentant à l'endroit où elle/il se positionnerait par rapport aux axes du repère. Chacun-e à son tour explique au reste du groupe pourquoi elle/il s'est mis-e à cet endroit (par exemple : « je me sens proche de l'institution parce que je suis élu-e mais je n'ai pas l'impression d'être

entendu-e parce que je fais partie d'un groupe politique très minoritaire). Cet outil permet d'impliquer les participant-e-s en les faisant rentrer dans le vif du sujet par un positionnement personnel. Il permet donc de faire connaissance en lien avec la problématique du débat (par exemple : comment se faire entendre de l'institution ?)

Quescussion

(source BSQF (<http://bsqf2009.univ-lyon1.fr/>))

Une quesucussion est un type de discussion qui est conduite entièrement sous forme de questions.

Elle s'est avérée très utile en explorant une série de sujets, particulièrement les controversés, et en exécutant des travaux dans des groupes plus ou moins nombreux. Dans de grands groupes, elle est particulièrement utile parce qu'elle permet à beaucoup de participant-e-s d'apporter de brèves contributions sans l'intervention de l'animatrice-teur, et parce que l'exercice peut être utilisé à plusieurs fins.

Quel est son but ?

- fournir une situation qui permet aux participant-e-s de poser des questions sur les choses qu'ils/elles comprennent mal
- aborder des sujets d'une manière non-linéaire, en associant des idées à travers plusieurs matières et en mettant en évidence des avancées questionnables et des idées de fond
- stimuler la formulation et l'examen consciencieux des concepts avant de les exprimer
- prévoir des occasions pour les participant-e-s de clarifier et développer leurs idées sans devoir affronter le jugement des autres

Comment est-ce que je peux le faire ?

L'animateur-trice explique les règles du quesucussion, qui sont :

- o Tout ce qui est dit doit être sous forme de question.
- o Les participant-e-s doivent attendre jusqu'à ce que quatre (ce nombre peut varier avec la taille du groupe) autres personnes aient parlé avant qu'elles puissent parler de nouveau.
- o Pas d'énoncé déguisé (par exemple : Tous les enseignants portent du polyester, n'est-ce-pas ?)

L'animateur-trice présente le sujet pour le quesucussion. Cela peut être :

- o un problème (quelque chose relativement complexe, mais évidemment ceci doit être adapté au groupe) à résoudre ou à confronter, qui pourrait être moral, philosophique, social, psychologique, littéraire, mathématique, ou scientifique ;
- o une question ou un énoncé provocateur soigneusement formulé
- o un texte de difficulté et de longueur appropriées à analyser ou à discuter.

La durée de la quesucussion elle-même variera avec la tâche qui a été imposée, mais durera rarement au delà de dix minutes voire même moins. Les groupes doivent apprendre comment bien faire la quesucussion, et vous pouvez vous attendre à quelques silences entre les questions quand vous utilisez cette technique pour la première fois. Ne vous inquiétez pas : ils/elles pensent. Alors, **ne succombez pas à la tentation de finir la quesucussion dès le premier silence de 10 ou 15 secondes.**

Ressources

- Prof. Paul Bidwell, University of Saskatchewan, Canada (http://www.uwo.ca/tsc/tlc/lc_part3c.html)
- Peter WHITE, T-PULSE Graduate Teaching Workshop, McGill University
- Siara ISAAC, ICAP, Université Claude Bernard Lyon 1

Philip 6 x 6

(Philip était un chercheur sur la dynamique des groupes)

(pour 18 à 36 personnes)

Des groupes de 6 personnes dont un-e rapporteur-e débattent pendant 6 mn (ou 15mn). Au bout des six minutes tou-te-s les rapporteur-e-s changent de groupe dans le sens des aiguilles d'une montre. Chaque personne arrivant d'un autre groupe va synthétiser ce qui vient de se dire dans son précédent groupe pour faire rebondir la discussion. Tous les groupes désignent un nouveau rapporteur-e et débattent pendant 6 mn. Puis les nouveaux rapporteur-e-s changent de groupe et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les personnes de tous les groupes aient changé de table une fois. Cette forme permet, avant une prise de décision par exemple, d'avoir un aperçu de tous les arguments développés par l'ensemble du groupe.

Autre version : entre chaque phase de débat chaque rapporteur-e exprime la synthèse de son groupe, un-e animateur/trice synthétise le tout sous la forme d'une nouvelle problématique qui est débattue dans les nouveaux petits groupes après changement des rapporteur-e-s. Et ainsi de suite.

Boule de neige (ou flocon de neige)

(pour 16 à 48 personnes)

Cette forme peut servir à l'élaboration d'une charte de vie collective par exemple.

L'assemblée se divise en petits groupes de deux personnes qui débattent de la même problématique (durée : 10mn). Chaque couple rejoint un autre couple et il y a débat à quatre personnes du sujet (durée : 15mn). Chaque groupe de quatre en rejoint un autre et débattent à huit (durée : 20mn). Chaque groupe de huit fait une retransmission de son débat au reste de l'assemblée.

Pour le flocon de neige, on commence par prendre un temps seul, puis à deux, quatre, huit. Ceci est une méthode de maturation progressive.

Après la restitution collective, il peut s'en suivre une discussion sur les points de désaccord.

Penser-Comparer-Partager

(source BSQF (<http://bsqf2009.univ-lyon1.fr/>))

La stratégie Penser-Comparer-Partager est conçue pour offrir à des participant-e-s l'occasion de partager leurs idées, solutions ou questions avec leurs collègues. Plutôt que de suivre une méthode traditionnelle où l'animateur pose une question et un participant offre une réponse, la Penser-Comparer-Partager encourage un niveau de participation des participant-e-s plus important et peut aider à garder l'attention des participant-e-s sur la tâche à accomplir. L'approche de collaboration permet également à des participant-e-s de résoudre des questions plus difficiles qu'ils/elles le pourraient individuellement.

Quel est son but ?

- Laisser du temps suffisant pour penser, augmente la qualité des réponses des participant-e-s.
- Les participant-e-s réfléchissent aux concepts présentés.

- La recherche nous indique que nous avons besoin de temps de réflexion pour stocker de nouvelles idées dans la mémoire. Quand les animatrices-teurs présentent trop d'information à la fois, une quantité importante de cette information est perdue. Plus nous donnons à des participant-e-s le temps au Penser-Comparer-Partager pendant la séance, plus les informations critiques sont retenues.
- Quand les participant-e-s parlent des nouvelles idées, ils/elles sont forcés de les intégrer avec leurs connaissances antérieures. Leur incompréhension du sujet est souvent résolue pendant cette étape de discussion.
- Les participant-e-s sont plus disposé-e-s à participer puisqu'ils/elles n'ont pas la pression de répondre devant le groupe entier.
- Penser-Comparer-Partager est facile à utiliser sans préparation à l'avance.
- C'est **une stratégie facile à utiliser avec les grands effectifs.**

Comment est-ce que je peux le faire ?

- Annoncez une matière ou un problème de discussion à résoudre. (Exemple : Quelles sont les principales différences entre les cellules végétales et les cellules animales ?)
- Donnez aux participant-e-s au moins 10 secondes pour PENSER à leur propre réponse. (La recherche indique que la qualité des réponses des participant-e-s s'améliore de manière significative quand vous permettez du "think time.")
- Demandez aux participant-e-s de former un duo avec la personne assise à côté d'eux pour COMPARER leur réponse ou solution.
- En conclusion, faites appel aléatoirement à quelques duos pour PARTAGER leurs idées avec le groupe.
- Indiquer les créneaux d'horaires pour chaque étape, afin de vous assurer que les participant-e-s sont efficaces et qu'ils/elles restent centrés sur la tâche.
- Vous pouvez favoriser la discussion en employant des tâches légèrement différentes pour chaque étape, comme en demandant 'Quelles sont les principales différences entre les cellules végétales et les cellules animales ?' pour l'étape de PENSER, et 'Quelle est la différence fonctionnelle la plus significative entre les cellules végétales et les cellules animales ?' pour l'étape de COMPARER.

Ressources

- <http://olc.spsd.sk.ca/DE/PD/instr/strats/think/index.html>
- Peter WHITE, T-PULSE Graduate Teaching Workshop, McGill University
- Siara ISAAC, ICAP, Université Claude Bernard Lyon 1

Brainstorming

(pour une dizaine de personnes)

Il s'agit d'une « tempête de cerveau ». Tou-te-s les participant-e-s disent tout ce qui leur passe par la tête sur une question ou un thème donné. Une personne inscrit sur une affiche tout ce qui est dit sans distinction. Dans une deuxième phase, les participant-e-s peuvent regrouper les propositions en créant des « familles ». Ceci permet d'exprimer les idées les plus farfelues et d'envisager le problème sous des angles complètement inattendus.

Les triades

C'est une façon de mettre en place des discussions à trois voix. C'est une méthode particulièrement utile lorsque le groupe se penche sur des questions ou des problèmes

personnels. Les participant-e-s sont divisés en groupe de trois: une personne 'parle', une personne 'écoute' et une personne 'observe'. Une fois le thème débattu par les triades choisi, la personne qui 'parle' présente à celle qui 'écoute' le problème ou l'exemple sur lequel il veut se concentrer. La personne qui 'écoute' écoute et répond en proposant son soutien, en donnant des conseils. La personne qui 'observe' ne prend pas part à l'échange entre celui qui 'parle' et celui qui 'écoute' mais enregistre tout ce qui se passe et le restitue sous forme de résumé ou de manière directe aux deux parties. A la fin de l'exercice, il est bien de faire un court bilan avant de changer les rôles et de recommencer le processus afin que chaque participant-e puisse jouer tous les rôles.

Le bocal à poisson

Dans cette méthode, des participant-e-s écoutent sans commentaire tout d'abord, les opinions ou les arguments d'un autre groupe sur un thème donné. Ainsi, un petit groupe se tient au centre entouré par le cercle formé par le grand groupe. Le petit groupe symbolise 'l'aquarium' et le grand groupe 'les observatrices/teurs'. Le petit groupe discute d'un sujet ou d'un problème. Les 'observatrices/teurs' écoutent la discussion. Dans certains cas, il peut leur être demandé de se joindre à l'aquarium et de contribuer à la discussion. Dans d'autres cas, les 'observatrices/teurs' discutent en plénière de ce qu'ils ont entendu et de leurs réactions. Il est possible que tous les participant-e-s se regroupent pour cette plénière. Cette technique peut aussi être utilisée dans les jeux de rôles, par exemple le petit groupe joue le rôle d'enfants qui discutent de la manière dont ils sont traités par leurs parents et le grand groupe joue le rôle des parents qui écoutent les enfants.

Etoile

(pour 12 à 50 personnes)

Pour cette technique, il est important que tou-te-s les participant-e-s soient dans une démarche de consensus.

On forme quatre petits groupes (il peut y avoir davantage de petits groupes) qui discutent chacun dans un coin d'une pièce de la même problématique, pendant 30mn. Avant de débattre, chaque groupe a désigné une personne « interface » qui représentera le groupe dans la phase suivante.

« L'interface » synthétise les propositions du petit groupe. Dans la phase suivante, les quatre « interfaces » se retrouvent au centre de la pièce, expriment la synthèse de leur groupe et essaient de trouver un consensus. Pendant ce temps toutes les autres personnes écoutent attentivement, prennent des notes et ne réagissent pas (durée 20mn). Ensuite chaque « interface » retourne dans son petit groupe. Ce dernier désigne une nouvelle « interface » et rediscute pour faire d'autres propositions en prenant en compte ce qui vient de se dire (durée 15mn). Les quatre nouvelles « interfaces » se retrouvent au centre et essaient de trouver un consensus avec ces nouvelles propositions (15mn). Elles retournent dans leurs groupes respectifs qui désignent une nouvelle « interface » (15mn). Les dernières « interfaces » finalisent au centre la proposition (15mn). C'est une forme qui permet la prise de décision.

Les plénières

On peut y revenir à la fin des exercices présentés, en particulier pour les sessions finales ou après un travail en petits groupes, où des présentations sont faites devant le groupe entier. Les plénières permettent le partage d'expérience et d'idées avec tout le groupe et génèrent un sentiment de cohésion au sein du groupe une fois l'exercice fini ou les petits groupes dissolus.

Lorsque plusieurs petits groupes doivent présenter leur travail au grand groupe, il est intéressant et stimulant de leur demander d'utiliser des formes plus créatives de présentation que la simple présentation verbale.

Celles dont nous n'avons pas parlé

- Les mises en situation
- Les jeux de rôles
- Les études de cas

Le point de vue du Pédago : « En formation, toujours garder le meilleur pour la fin »

2. Les techniques de distribution de parole

La richesse des ateliers résidera en grande partie dans celle des débats qui s'y tiendront... et la force de ces derniers dépend étroitement de la possibilité de s'exprimer de chacune et chacun des participant-e-s. Toutes et tous doivent pouvoir parler, échanger, se confronter sans s'étouffer. C'est simple à dire, et **pas si compliqué à faire, à condition que l'on s'y attelle.** Certaines techniques, comme celle dite de « la fermeture éclair », traitent la question de la difficulté pour les femmes à s'exprimer dans certains contextes. A vous de juger de leur pertinence dans le cadre de votre atelier.

Bâton de parole

La parole est symbolisée par un bâton, ou n'importe quel autre objet. Celle ou celui qui détient le bâton est le/la seul-e à pouvoir s'exprimer, les autres ne doivent pas l'interrompre. Quand elle/il a fini, elle/il transmet le bâton de parole à qui le demande, et ainsi de suite. Cette forme permet de visualiser la circulation de la parole, et les éventuelles monopolisations.

Le point de vue du Pédago : « Et si je gardais le bâton pendant 3 heures ? »

Tour de parole

Une personne de l'assemblée note les tours de parole. Qui désire la parole doit le signifier en levant la main. La personne qui note les tours de parole rajoute alors la personne qui a levé la main sur la liste des personnes qui ont demandé la parole. Chacun-e attend son tour pour parler. Cette forme permet d'éviter les dialogues ; permet que chacun-e prenne le temps de bien réfléchir son intervention d'éviter de répéter ce qui a déjà été dit ; de construire une réflexion collective en fonction de là où chacun-e en est au moment où elle/il intervient.

Le point de vue du Pédago : « Qui c'est qui note ? »

Ticket de parole

Chaque participant-e détient un nombre déterminé de tickets (par exemple trois). A chaque fois que l'on intervient, même brièvement, on doit donner un ticket. Quand on n'a plus de ticket, on n'a plus droit à la parole. On peut également décider d'une durée maximum d'intervention (par exemple 5 minutes).

Le point de vue du Pédago : « tickets à vendre ! »

Fermeture éclair

Lors des tours de paroles lorsque les personnes s'inscrivent pour prendre la parole, on veillera à ce qu'il y ait une alternance de parole hommes / femmes, c'est à dire que même si deux hommes ont levé la main à la suite, si une femme souhaite parler, elle sera automatiquement intercalée entre les deux hommes et vis et versa bien sur.

Le point de vue du Pédago : « et vice et versa, c'est certain »

Alternance

On donnera de préférence la parole à celles ou ceux qui ne l'ont pas encore prise. On veillera à ce que les temps de parole ne soient pas trop long.

Le point de vue du Pédago : « j'ai rien compris »

Tour de table

Chaque participant-e s'exprime le temps qu'elle/il veut sur le sujet du débat, à tour de rôle, jusqu'à ce que tout-e-s les participant-e-s aient pris la parole.

Le point de vue du Pédago : « Pas mal, mais ça dépend de la taille de la table »

Filmographie thématique

Fictions et documentaires repérés par la Ligue de l'enseignement

La classification par thématique générale est d'ordre indicatif.

Beaucoup de ces films abordent différentes thématiques de manière transversale.

Égalité filles-garçons

Bande de filles

de Céline Sciamma (2014-France -112 min) - A partir de 14 ans

Marieme vit ses 16 ans comme une succession d'interdits. La censure du quartier, la loi des garçons, l'impasse de l'école. Sa rencontre avec trois filles affranchies change tout. Elles dansent, elles se battent, elles parlent fort, elles rient de tout. Marieme devient Vic et entre dans la bande, pour vivre sa jeunesse.

Ex-Aequo

un programme de court-métrage de la Ligue de l'enseignement et l'Agence du court-métrage (2017 – France – 84 min) - A partir de 15 ans

Un programme de 4 courts métrages sur les stéréotypes et les rapports hommes-femmes. "Espace" de Eléonore Gilbert, "Celui qui a deux âmes" de Fabrice Luang-Vija, "C'est gratuit pour les filles" de Claire Burger et Marie Amachoukeli, et "Jamais jamais" de Erwan Le Duc.

Free Angela

de Shola Lynch (2013-USA - 97 min) – A partir de 16 ans

Free Angela revient sur l'histoire trépidante d'une icône de la contestation dont les portraits ont fait le tour du monde. Née en Alabama, Angela Davis est issue d'une famille d'intellectuels afro-américains politiquement engagés. Durant sa jeunesse, elle est profondément marquée par son expérience de la ségrégation raciale, des humiliations et du climat de violence qui règne autour d'elle. Devenue plus tard jeune professeure de philosophie, féministe et communiste, militante du mouvement des droits civiques aux États-Unis et proche du parti des Black Panthers, Angela Davis incarnera dans les années 70, le « Power to People » ! Son incarcération dans les geôles américaines donnera lieu à une mobilisation planétaire.

Hors jeu

de Jafar Panahi (2006-Iran- 88 min) - A partir de 13 ans

Qui est cet étrange garçon assis tranquillement dans le coin d'un bus rempli de supporters déchaînés en route pour un match de foot ? En réalité, ce garçon effacé est une fille déguisée. En Iran, les femmes aussi aiment le foot mais elles ne sont pas autorisées à entrer dans les stades. Avant que le match ne commence, elle est arrêtée et confiée à la brigade des mœurs. Pourtant, cette jeune fille refuse d'abandonner. Elle use de toutes les techniques possibles pour voir le match, malgré tout.

Le vent dans les roseaux

d'Arnaud Demuyne, Nicolas Liguori, Rémi Durin, Anaïs Sorrentino, Madina Iskhakova (2017 – France – 62 min) - A partir de 5 ans

Eliette, une petite fille de huit ans, vit dans un pays où le roi a interdit la musique. Un troubadour venu d'Orient s'y fait confisquer ses instruments. Mais il est peu enclin à la servitude et rencontre Eliette qui a sculpté en cachette une flûte dans un roseau sauvage. Eliette et le troubadour se lient d'amitié. Ensemble ils vont mener le peuple à se libérer de la tyrannie. Cette histoire donne toute sa tonalité au long métrage Le Vent dans les roseaux dans lequel La Chouette du cinéma, une présentatrice qui s'adresse aux enfants dans le public, offre cinq aventures autour de la liberté, avec des musiques originales et des héroïnes surprenantes.

Mustang

de Deniz Gamze (2015 -Turquie, France -93 min) - A partir de 14 ans

Dans un village reculé de Turquie, Lale et ses quatre sœurs rentrent de l'école en jouant avec des garçons et déclenchent un scandale aux conséquences inattendues. La maison familiale se transforme progressivement en prison, les cours de pratiques ménagères remplacent l'école et les mariages commencent à s'arranger. Les cinq sœurs, animées par un même désir de liberté, détournent les limites qui leur sont imposées.

Tout en haut du monde

de Rémi Chayé (2015 -France - 80 min) - A partir de 6 ans

1882, saint-petersbourg. Sacha, jeune fille de l'aristocratie russe, a toujours été fascinée par la vie d'aventure de son grand-père explorateur plutôt que par la vie de princesse à laquelle on la destine. Sacha décide de partir vers le Grand Nord, sur la piste de son grand-père disparu pour retrouver son navire.

Wadjda

de Haifaa Al-Mansour (2012-Arabie Saoudite - 97 min) - A partir de 12 ans

wadjda, douze ans, habite dans une banlieue de riyad, capitale de l'arabie saoudite. Bien qu'elle grandisse dans un milieu conservateur, c'est une fille pleine de vie qui porte jeans et baskets, écoute du rock et ne rêve que d'une chose : s'acheter le beau vélo vert qui lui permettra de faire la course avec son ami Abdallah. Mais au royaume wahhabite, les bicyclettes sont réservées aux hommes car elles constituent une menace pour la vertu des jeunes filles. Wadjda se voit donc refuser par sa mère la somme nécessaire à cet achat. Déterminée à trouver l'argent par ses propres moyens, wadjda décide alors de participer au concours de récitation coranique organisé par son école, avec pour la gagnante, la somme tant désirée.

Fraternité

Ensemble c'est possible

de Safy Nebbou, libre de droit (2016 – France – 26 min) - A partir de 12 ans

Ce film raconte des histoires ordinaires de filles et de garçons qui n'auraient pas eu accès à l'éducation si des hommes et des femmes ne s'étaient pas dressés pour lutter contre leur exclusion. Au Liban, nous voici avec des jeunes en situation de handicap qui expérimentent la joie d'apprendre et d'être ensemble. Au Mali, nous suivons Awa qui quitte la mendicité et retrouve le chemin de l'école, et de son avenir. Parcours de vie sensibles, à la fois ordinaires et merveilleux, d'où l'on sort comme rincés et revivifiés. Car, à chaque fois, c'est le sens de l'humain, la fraternité qui est à l'oeuvre et ouvre des voies nouvelles. Chaleur des rencontres et des regards, humour, joie de vivre... Oui, l'engagement sincère de plusieurs, dans le respect des différences, est opérant. Oui, on n'a pas le droit de se décourager, car, "Ensemble, c'est possible !"

Les neiges du Kilimandjaro

de Robert Guédiguian (2011- France -107 min) - A partir de 16 ans

Bien qu'ayant perdu son travail, Michel vit heureux avec Marie-Claire. Ils sont fiers de leurs combats syndicaux et politiques. Leurs consciences sont aussi transparentes que leurs regards. Ce bonheur va voler en éclats quand deux jeunes hommes les agressent à leur domicile. Leur désarroi sera d'autant plus violent lorsqu'ils apprennent que cette brutale agression a été organisée par l'un des jeunes ouvriers licenciés avec Michel.

Les mains en l'air

de Romain Goupil (2010 -France -90 min) - A partir de 10 ans

22 mars 2007, Milana se souvient de ce qui lui est arrivé, il y a soixante ans... En 2009, Milana, d'origine tchétchène, est élève en classe de CM2 à Paris. Ses copains, sa bande, ce sont Blaise, Alice, Claudio, Ali et Youssef. Mais un jour Youssef, qui n'a pas de papiers, est expulsé. Puis, c'est au tour de Milana d'être menacée. Se sentant alors en danger, les enfants décident de réagir. Ils prêtent serment de toujours rester ensemble et organisent un complot pour sauver Milana.

Handicap

À ciel ouvert

de Mariana Otéro (2014 -France -110 min) - A partir de 12 ans

Alysson observe son corps avec méfiance. Evanne s'étourdit jusqu'à la chute. Amina ne parvient pas à faire sortir les mots de sa bouche. À la frontière franco-belge, existe un lieu hors du commun qui prend en charge ces enfants psychologiquement et socialement en difficulté. Jour après jour, les adultes essaient de comprendre l'énigme que représente chacun d'eux et inventent, au cas par cas, sans jamais rien leur imposer, des solutions qui les aideront à vivre apaisés. Au fil de leurs histoires, À ciel ouvert nous ouvre à leur vision singulière du monde.

Benda Bilili

de Renaud Barret et Florent de la Tullaye (2010 -France Congo- 85 min) - A partir de 14 ans

Ricky avait un rêve : faire de Staff Benda Bilili le meilleur orchestre du Congo. Roger, enfant des rues, désire plus que tout rejoindre ces stars du ghetto kinoï qui écument la ville sur des fauteuils roulants customisés façon Mad Max. Mais avant tout il faut survivre, déjouer les pièges de la rue de Kinshasa, chanter et danser pour s'évader. Pendant cinq ans, des premières chansons à leur triomphe dans les festivals du monde entier, Benda Bilili nous raconte ce rêve devenu réalité.

De toutes nos forces

de Nils Tavernier (2014-France, Belgique - 89 min) - A partir de 14 ans

La vie en fauteuil roulant de Julien complique la réalisation de ses rêves. Et pourtant, comme beaucoup d'adolescents, il rêve d'aventures et de sensations fortes. Pour y parvenir, il met au défi son père de concourir avec lui au triathlon « Ironman » de Nice : une des épreuves sportives les plus difficiles qui soit.

Elle s'appelle Sabine

de Sandrine Bonnaire (2008-France -85 min) - A partir de 14 ans

un portrait de Sabine Bonnaire, autiste, réalisé par sa sœur la plus proche. Récit de son histoire à travers des archives personnelles, filmées par la comédienne sur une période de 25 ans, et témoignage de sa vie aujourd'hui dans une structure adaptée. Le documentaire évoque une personnalité attachante dont le développement et les dons multiples ont été broyés par un système de prise en charge défaillant. après un passage tragique de cinq longues années en hôpital psychiatrique, Sabine reprend goût à la vie, même si ses capacités restent altérées, dans un foyer d'accueil en Charente.

Et les Mistral gagnants (2017 – France – 79 min)

Documentaire d'Anne-Dauphine Julliand – A partir de 8 ans.

Ambre, Camille, Charles, Imad et Tugdual ont entre six et neuf ans. Ils vivent dans l'instant. Avec humour et surtout l'énergie optimiste de l'enfance, ils nous prennent par la main, nous entraînent dans leur monde et nous font partager leurs jeux, leurs joies, leurs rires, leurs rêves, leur maladie. Avec beaucoup de sérénité et d'amour ces cinq petits bouts d'Homme nous montrent le chemin du bonheur. Un film à hauteur d'enfant, sur la vie tout simplement.

Gabrielle

de Louise Archambault (2014- Canada -103 min) - A partir de 15 ans

Gabrielle et Martin tombent fous amoureux l'un de l'autre. Mais leur entourage ne leur permet pas de vivre cet amour comme ils l'entendent car Gabrielle et Martin ne sont pas tout à fait comme les autres. Déterminés, ils devront affronter les préjugés pour espérer vivre une histoire d'amour qui n'a rien d'ordinaire.

La petite vendeuse de soleil

de Djibril Diop Mambety (1998-Sénégal, France, Suisse- 45 min) – A partir de 8 ans

Depuis fort longtemps, la vente de journaux à la criée dans les rues de Dakar est l'apanage des garçons. Sili, une fillette de douze-treize ans, une jambe ballante appareillée, quitte chaque jour sa cité Tomates pour la ville, y mendier et nourrir ainsi sa famille. un matin, elle se fait bousculer par un jeune vendeur. Elle décide alors de cesser de mendier pour vendre, elle aussi, des journaux, car « ce qu'un garçon peut faire, une fille peut le faire aussi ».

L'École de la vie

de Maite Alberdi (2017 – Chili – 92 min) - A partir de 15 ans

Anita, Rita, Ricardo et Andrés forment une bande de copains trisomiques qui partagent les bancs de la même école depuis 40 ans. Mais ils aspirent à une autre vie. Ils voudraient juste pouvoir faire comme tout le monde: être autonome, gagner de l'argent, se marier, fonder une famille. Bref, qu'à plus de 50 ans, on ne les considère enfin plus comme des enfants! Mais est-ce que l'école de la vie leur permettra de réaliser leurs rêves ?

Le scaphandre et le papillon

de Julian Schnabel (2007-France, USA -112 min) – A partir de 16 ans

Un accident vasculaire brutal plonge Jean-Dominique Bauby, journaliste et père de deux enfants, dans un coma profond. Quand il en sort, toutes ses fonctions motrices sont détériorées. dans ce corps inerte, seul un œil bouge. Cet œil, devient son lien avec le monde, avec les autres, avec la vie. Avec son œil, il arrête l'attention de son visiteur sur les lettres de l'alphabet qu'on lui dicte et forme des mots, des phrases, des pages entières...

Rouge comme le ciel

de Cristiano Bortone (2010-Italie - 95 min) - A partir de 10 ans

Mirco perd la vue à l'âge de dix ans et doit poursuivre sa scolarité dans un institut spécialisé. Loin de son père, il ne peut plus partager avec lui sa passion du cinéma. Il trouve pourtant le moyen de donner vie aux histoires qu'il s'invente : il enregistre des sons sur un magnétophone puis coupe les bandes, les colle et les réécoute. L'école très stricte n'approuve pas du tout ses expériences et fait tout pour l'en écarter. mais mirco, loin de se résigner, poursuit sa passion...

Migration

Ceuta, douce prison

de Jonathan Millet et Loic H. Rechi (2014-France - 90 min) - A partir de 15 ans

Ceuta, douce prison suit les trajectoires de cinq migrants dans l'enclave espagnole de Ceuta, au nord du Maroc. ils ont tout quitté pour tenter leur chance en europe et se retrouvent enfermés dans une prison à ciel ouvert, aux portes du Vieux Continent. Ils vivent partagés entre l'espoir d'obtenir un « laissez-passer » et la crainte d'être expulsés vers leur pays. Le film est tourné en proximité totale avec les personnages, sans voix-off, sans adresse caméra, en immersion dans leur quotidien.

Comme un lion

de Samuel Collardey (2013-France -102 min) - A partir de 12 ans

Mitri a 15 ans et vit dans un village au Sénégal. Comme tous les jeunes de son âge, il joue au foot en rêvant du Barça et de Chelsea. Lorsqu'un agent recruteur le repère, mitri croit en sa chance. mais pour partir à l'assaut des grands clubs européens, il faut payer. La famille se cotise et s'endette pour l'aider. Une fois à Paris, tout s'écroule : Mitri se retrouve abandonné sans un sou en poche, et ne peut imaginer affronter la honte du retour au village. Une Odyssée faite de débrouilles commence alors. Mais son rêve de foot le rattrape au coin d'une rencontre.

Couleur de Peau : Miel

de Laurent Boileau et Jung (2012-France, Belgique -75 min) - A partir de 10 ans

Couleur de peau : miel est une adaptation cinématographique d'une bande-dessinée autobiographique. Jung nous fait découvrir son parcours personnel de la Corée à la Belgique, de l'orphelinat à sa famille (nombreuse) d'adoption. Mêlé d'images d'archives, d'images de la Corée d'aujourd'hui, ce film d'animation raconte son arrivée en Europe, son parcours d'adaptation, son acceptation en tant qu'être singulier, à l'identité particulière. un film plein d'émotions, à voir pour les 10 ans et plus !

La permanence

d'Alice Diop (2016-France- 98 min) - A partir de 16 ans

C'est à la fin d'un long voyage sur les chemins de l'exil que l'on entre à la pass (Permanence d'accès aux soins de santé) de l'hôpital Avicenne, à Bobigny. C'est le seul lieu en Seine-Saint-Denis à proposer des consultations gratuites et sans rendez-vous aux migrants primo-arrivants.

La pirogue

de Moussa Touré (2012-France, Sénégal, Allemagne- 87 min) – A partir de 15 ans

Un village de pêcheurs dans la grande banlieue de Dakar, d'où partent de nombreuses pirogues. Au terme d'une traversée souvent meurtrière, elles vont rejoindre les îles Canaries en territoire espagnol. baye Laye est capitaine d'une pirogue de pêche, il connaît la mer. Il ne veut pas partir, mais il n'a pas le choix. Il devra conduire 30 hommes en Espagne. ils ne se comprennent pas tous, certains n'ont jamais vu la mer et personne ne sait ce qui l'attend.

La traversée

d'Élisabeth Leuvrey (2013-France -72 min) - A partir de 15 ans

Chaque été, ils sont nombreux à transiter par la mer entre la France et l'Algérie, entre Marseille et Alger. Des voitures chargées jusqu'au capot... des paquetages de toutes sortes... des hommes chargés de sacs et d'histoires. En mer, nous ne sommes plus en France et pas encore en Algérie, et vice-versa. Depuis le huis-clos singulier du bateau, dans le va-et-vient et la parenthèse du voyage, la traversée replace au cœur du passage ces femmes et les hommes bringuebalés.

Les Arrivants

de Claudine Bories et Patrice Chagnard (2010 -France -113 min) - A partir de 15 ans

Caroline est jeune, impulsive. Colette, plus âgée, est compatissante et désordonnée. Face à elles, des familles du Sri Lanka, de Mongolie, d'Erythrée et d'ailleurs, venues demander l'asile en France. Chaque jour il en arrive de nouvelles, avec ou sans passeport, avec ou sans bagage, dans des charters ou des camions bâchés... Comment répondre à ce flot débordant de détresses et de besoins ? Le film raconte ce face-à-face tendu et explosif, émouvant et drôle, où chacun défend son rôle.

Nos ancêtres, les gauloises

de Christian Zerbib (2011-France - 90 min) - A partir de 14 ans

Elles viennent de tous horizons. Elles ont de 40 à 74 ans. Elles sont dix femmes d'origine étrangère à monter sur scène pour transmettre à leurs proches et au public leur vécu, les raisons de leur exil et leur parcours pour devenir françaises. C'est leur première aventure théâtrale. Ce documentaire, qui suit la préparation de la pièce au théâtre de Dijon, retrace avec beaucoup d'humour et d'émotion, les écueils et les joies de ces mères gauloises d'adoption. Ce documentaire contribue à déconstruire des idées reçues sur les questions d'identité, de sexe, d'origine... Surtout, il donne la parole à des femmes fortes, optimistes et drôles, qui se sont battues par amour pour leurs enfants et par désir de vivre absolument, et avec elles, qu'est-ce qu'on est fière d'être des femmes !

Umrika

de Prashant Nair (2015-Inde -105 min) – A partir de 14 ans

Les habitants de Jivatpur sont galvanisés par le voyage de l'un d'entre eux, parti conquérir « Umrika ».

L'Amérique, ils la découvrent à travers les cartes postales qu'il envoie. mais quand il cesse d'écrire, son petit frère se lance à sa recherche.

Avant la fin de l'été

de Maryam Goormaghtigh (2017 – France – 80 min) - A partir de 15 ans

Après 5 ans d'études à Paris, Arash ne s'est pas fait à la vie française et a décidé de rentrer en Iran. Espérant le faire changer d'avis, ses deux amis l'entraînent dans un dernier voyage à travers la France.

Roms

Spartacus et Cassandra

d'Ioanis Nuguet (2014 -France- 80 min) - A partir de 12 ans

Deux enfants roms sont recueillis par une jeune trapéziste dans un chapiteau à la périphérie de Paris. Un havre de paix fragile pour ce frère et sa sœur de 13 et 10 ans, déchirés entre le nouveau destin qui s'offre à eux, et leurs parents vivant dans la rue.

A Ciambra

de Jonas Carpignano (2017 – Italie, Etats-Unis, France, Suède, Allemagne, Brésil – 118 min) - A partir de 15 ans

Pio a 14 ans et veut grandir vite. Comme son grand frère Cosimo, il boit, fume et apprend l'art des petites arnaques de la rue. Et le jour où Cosimo n'est plus en mesure de veiller sur la famille, Pio va devoir prendre sa place. Mais ce rôle trop lourd pour lui va vite le dépasser et le mettre face à un choix déchirant.

Laïcité

Dustur

de Marco Santarelli (2015- Italie -75 min) - A partir de 16 ans

dans la prison de bologne, un moine catholique et un médiateur musulman animent un atelier sur la constitution italienne et la tradition islamique. en croisant parole pédagogique et témoignage intime, dustur suggère aussi par sa forme ce que peut apporter pour l'individu comme pour la société le processus d'écriture, de dialogue et d'apprentissage.

Iranien

de Mehran Tamadon (2014 -France, Suisse, Iran -105 min) - A partir de 16 ans

Iranien athée, le réalisateur mehran tamadon a réussi à convaincre quatre mollahs, partisans de la République Islamique d'Iran, de venir habiter et discuter avec lui pendant deux jours. Dans ce huis clos, les débats se mêlent à la vie quotidienne pour faire émerger sans cesse cette question : comment vivre ensemble lorsque l'appréhension du monde des uns et des autres est si opposée ?

Jimmy's hall

de Ken Loach (2014 – Grande-Bretagne, France, Irlande – 109 min) - A partir de 15 ans

1932 – Après un exil de 10 ans aux États-Unis, Jimmy Gralton rentre au pays pour aider sa mère à s'occuper de la ferme familiale. L'Irlande qu'il retrouve, une dizaine d'années après la guerre civile, s'est dotée d'un nouveau gouvernement. Tous les espoirs sont permis... Suite aux sollicitations des jeunes du Comté de Leitrim, Jimmy, malgré sa réticence à provoquer ses vieux ennemis comme l'Eglise ou les propriétaires terriens, décide de rouvrir le « Hall », un foyer ouvert à tous où l'on se retrouve pour danser, étudier, ou discuter. À nouveau, le succès est immédiat. Mais l'influence grandissante de Jimmy et ses idées progressistes ne sont toujours pas du goût de tout le monde au village. Les tensions refont surface.

Le ciel attendra

de Marie Castille Mention-Shaar (2016 -France-104 min) - A partir de 15 ans

Sonia, 17 ans, a failli commettre l'irréparable pour "garantir" à sa famille une place au paradis. Mélanie, 16 ans, vit avec sa mère, aime l'école et ses copines, joue du violoncelle et veut changer le monde. Elle tombe amoureuse d'un "prince" sur internet. Elles pourraient s'appeler Anaïs, manon, Leila ou Clara, et comme elles, croiser un jour la route de l'embrigadement... Pourraient-elles en revenir ?

Swagger

d'Olivier Babinet (2016 - France-84 min) - A partir de 13 ans

Un collègue d'Aulnay sous bois se révèle dans ses déchirures, ses rêves, ses fantaisies. Les élèves abordent toutes les thématiques de la vie dans des atmosphères de science fiction et de comédie musicale avec une seule grande question : comment vivre ensemble ?

Téhéran Tabou

de Ali Soozandeh (2017 – Allemagne, Autriche – 96 min) - À partir de 16 ans

Téhéran : une société schizophrène dans laquelle le sexe, la corruption, la prostitution et la drogue coexistent avec les interdits religieux. Dans cette métropole grouillante, trois femmes de caractère et un jeune musicien tentent de s'émanciper en brisant les tabous.

Timbuktu

d'Abderrahmane Sissako (2014 – France, Mauritanie – 97 min) - A partir de 16 ans

non loin de Tombouctou tombée sous le joug des extrémistes religieux, Kidane mène une vie simple et paisible dans les dunes, entouré de sa femme satima, sa fille Toya et de Issan, son petit berger âgé de 12 ans. En ville, les habitants subissent, impuissants, le régime de terreur des djihadistes qui ont pris en otage leur foi. Fini la musique et les rires, les cigarettes et même le football. Les femmes sont devenues des ombres qui tentent de résister avec dignité. Des tribunaux improvisés rendent chaque jour leurs sentences absurdes et tragiques. Kidane et les siens semblent un temps épargnés par le chaos de Tombouctou. Mais leur destin bascule le jour où Kidane tue accidentellement Amadou le pêcheur qui s'en est pris à GPS, sa vache préférée. Il doit alors faire face aux nouvelles lois de ces occupants venus d'ailleurs...

LGBTQI

120 battements par minute

de Robin Campillo (2017 – France – 143 min) - A partir de 16 ans

Début des années 90. Alors que le sida tue depuis près de dix ans, les militants d'Act Up-Paris multiplient les actions pour lutter contre l'indifférence générale. Nouveau venu dans le groupe, Nathan va être bouleversé par la radicalité de Sean.

Billy Elliot

de Stephen Daldry (2000 -Angleterre -110 min) - A partir de 10 ans

Dans un petit village minier du Nord-Est de l'Angleterre, Billy, onze ans, découvre avec stupeur qu'un cours de danse partage désormais les mêmes locaux que son club de boxe. D'abord effaré, il devient peu à peu fasciné par la magie de la gestuelle du ballet. Billy abandonne les gants de cuir pour assister discrètement aux leçons de danse.

Coby

de Christian Sonderegger (2017 – France – 77 min) - A partir de 15 ans

Dans un village au cœur du Middle-West américain, Suzanna 23 ans change de sexe. Elle devient un garçon : Coby. Cette transformation bouleverse la vie de tous ceux qui l'aiment.

La naissance des pieuvres

de Céline Sciamma (2007- France - 85 min) - A partir de 14 ans

Ce film épuré montre des relations adolescentes et essaie de suggérer comment des pressions sociales invisibles pèsent sur les choix des personnages et les enferment dans des rôles qui leur interdisent le bonheur. Marie n'avoue pas son amour à Floriane, la vedette du club de natation synchronisée, dont elle essaie de se rapprocher. Sa copine Anne, quant à elle, souffre de sa corpulence et aimerait sortir avec un garçon.

La Parade

de Srdjan Dragojevic (2013-Hongrie, Serbie, Croatie, Slovénie, Allemagne -120 min) - A partir de 15 ans

En voulant sauver son pitbull chéri et contenter sa fiancée capricieuse, Lemon, parrain des gangsters de Belgrade, se voit obligé d'assurer la sécurité de la première GayPride de Serbie. Pour l'aider dans cette mission impossible, il part à la recherche d'anciens mercenaires. Serbes, musulmans, bosniaques, albanais du Kosovo et combattants croates se retrouvent aux côtés des militants homosexuels. Comment cet équipage hétéroclite qui n'aurait jamais dû se rencontrer va-t-il arriver à transcender les frontières et leurs différences ?

Le baiser de la lune

de Sébastien Watel (2010 – France - 26 min) - A partir de 8 ans

Prisonnière d'un château de conte de fée, une chatte, « la vieille Agathe », est persuadée que l'on ne peut s'aimer, que comme les princes et princesses. Mais cette vision étroite de l'amour est bouleversée par Félix, qui tombe amoureux de Léon, un poisson-lune, comme par la lune, amoureuse du soleil : deux amours impossibles, pour « la vieille Agathe ». Pourtant, en voyant ces couples s'aimer, librement et heureux, le regard de la chatte change et s'ouvre à celui des autres. C'est ainsi qu'elle quitte son château d'illusion et se donne enfin, la possibilité d'une rencontre...

Les garçons et Guillaume à table !

de Guillaume Gallienne (2013 -France- 85 min) - A partir de 15 ans

une comédie légère mais forte de sens qui traite de la recherche d'identité : Guillaume adore Sissi l'impératrice et les mise en plis. Il déteste le rugby, l'aviron, l'équitation, ne jure que par les spas en Bavière. Guillaume s'allonge sur les divans des psy, s'immerge dans les boîtes gay et ne s'y retrouve pas. Et pour cause...

Les initiés

de John Trengove (2016 - Afrique du Sud, Allemagne, France, Pays-Bas – 88 min) - A partir de 16 ans

Afrique du Sud, montagnes du Cap Oriental. Comme tous les ans, Xolani, ouvrier solitaire, participe avec d'autres hommes de sa communauté aux cérémonies rituelles d'initiation d'une dizaine d'adolescents. L'un d'eux, venu de Johannesburg, découvre un secret précieusement gardé... Toute l'existence de Xolani menace alors de basculer.

Les invisibles

de Sébastien Lifshitz (2012-France -115 min) – A partir de 16 ans

Des hommes et des femmes, nés dans l'entre-deux-guerres. Ils n'ont aucun point commun sinon d'être homosexuels et d'avoir choisi de le vivre au grand jour, à une époque où la société les rejetait. Ils ont aimé, lutté, désiré, fait l'amour. aujourd'hui, ils racontent ce que fut cette vie insoumise, partagée entre la volonté de rester des gens comme les autres et l'obligation de s'inventer une liberté pour s'épanouir. Ils n'ont eu peur de rien...

Pride

de Matthew Warchus (2014- Grande-Bretagne -120 min) - A partir de 15 ans

Été 1984 - Alors que Margaret Thatcher est au pouvoir, le Syndicat national des mineurs vote la grève. Lors de leur marche à Londres, un groupe d'activistes gay et lesbien décide de récolter de l'argent pour venir en aide aux familles des mineurs. mais l'union nationale des mineurs semble embarrassée de recevoir leur aide. Le groupe d'activistes ne se décourage pas. Après avoir repéré un village minier au fin fond du pays de Galles, ils embarquent à bord d'un minibus pour aller remettre en mains propres l'argent aux ouvriers. Ainsi débute l'histoire extraordinaire de deux communautés que tout oppose qui s'unissent pour défendre la même cause.

Tom a la ferme

De Xavier Dolan (2014 – Canada -105 min) - A partir de 16 ans

Un jeune publicitaire voyage jusqu'au fin fond de la campagne pour des funérailles et constate que personne n'y connaît son nom ni la nature de sa relation avec le défunt. Lorsque le frère aîné de celui-ci lui impose un jeu de rôles malsain visant à protéger sa mère et l'honneur de leur famille, une relation toxique s'amorce bientôt pour ne s'arrêter que lorsque la vérité éclatera enfin, quelles qu'en soient les conséquences.

Tomboy

de Céline Sciamma (2011-France - 82 min) - A partir de 10 ans

Laure a 10 ans. Laure est un garçon manqué. Arrivée dans un nouveau quartier, elle fait croire à Lisa et sa bande qu'elle est un garçon. L'été devient un grand terrain de jeu et Laure devient Michaël, un garçon comme les autres... suffisamment différent pour attirer l'attention de Lisa qui en tombe amoureuse. Laure profite de sa nouvelle identité comme si la fin de l'été n'allait jamais révéler son troublant secret.

XXY

de Lucia Puenzo (2007- France, Espagne, Argentine - 91 min) à partir de 15 ans

Kraken et Suli, parents d'Alex, adolescent de quinze ans, ont quitté Buenos Aires pour préserver son secret. Erika, une vieille amie de Suli, accompagnée de son mari Ramiro et de leur fils adolescent Alvaro viennent leur rendre visite. Très vite, ce dernier est subjugué par Alex, dont les traits féminins dominent grâce à un traitement à la corticoïde.

Racisme

Des Poules et des grosses voitures

de Anna Pitoun et Valérie Mitteau (2013 - France- 65 min) - A partir de 15 ans

« Les Gens du voyage ne sont pas français », « ils ne veulent pas s'intégrer »... Tels sont les préjugés que le documentaire reformule sous forme de questions auxquelles ont répondu sans tabous les personnes concernées. Loin des stéréotypes, ce travail délivre des témoignages forts et instructifs de femmes, d'hommes et d'enfants, discriminés au quotidien dans leur accès aux droits.

Detroit

de Kathryn Bigelow (2017 – 143 min) - A partir de 16 ans

Été 1967. Les États-Unis connaissent une vague d'émeutes sans précédent. La guerre du Vietnam, vécue comme une intervention néocoloniale, et la ségrégation raciale nourrissent la contestation.

À Detroit, alors que le climat est insurrectionnel depuis deux jours, des coups de feu sont entendus en pleine nuit à proximité d'une base de la Garde nationale. Les forces de l'ordre encerclent l'Algiers Motel d'où semblent provenir les détonations. Bafouant toute procédure, les policiers soumettent une poignée de clients de l'hôtel à un interrogatoire sadique pour extorquer leurs aveux. Le bilan sera très lourd : trois hommes, non armés, seront abattus à bout portant, et plusieurs autres blessés...

Ici on noie les Algériens

de Yasmina Adi (2011- France - 90 min) - A partir de 14 ans

née en France de parents algériens, Yasmina adi a été sensibilisée très jeune aux relations passionnées et ambiguës qu'entretiennent la France et l'Algérie. Au cœur de cette histoire commune, la répression du c l'a interpellée. Aujourd'hui encore, les Français et les enfants d'algériens appréhendent difficilement cette page sombre de l'Histoire longtemps passée sous silence. Yasmina Adi a voulu faire ce film pour que la vérité remplace les non-dits et pour faire émerger la dimension politique et humaine de cet épisode trop longtemps tu. Mêlant histoire et mémoire, passé et présent, le film est construit comme un thriller. Faisant se répondre les témoignages de ceux qui ont vécu ces événements de l'intérieur (Français et Algériens) et les archives, le film éclaire cet épisode de notre histoire récente et l'a porté à la connaissance du grand public à l'occasion du 50e anniversaire de cette répression, en octobre 2011.

La marche

de Nabil Ben Yadir (2013 - France -120 min) - A partir de 14 ans

En 1983, dans une France en proie à l'intolérance et aux actes de violence raciale, trois jeunes adolescents et le curé des Minguettes lancent une grande marche pacifique pour l'égalité et contre le racisme, de plus de 1000 km entre marseille et paris. malgré les difficultés et les résistances rencontrées, leur mouvement va faire naître un véritable élan d'espoir. Ils uniront à leur arrivée plus de 100 000 personnes venues de tous horizons, et donneront à la France son nouveau visage.

La vénus noire

de Abdellatif Kechiche (2010 - France -159 min) - A partir de 16 ans

paris, 1817, enceinte de l'académie royale de médecine. « Je n'ai jamais vu de tête humaine plus semblable à celle des singes. » Face au moulage du corps de saartjie Baartman, l'anatomiste Georges Cuvier est catégorique. un parterre de distingués collègues applaudit la démonstration. Sept ans plus tôt, Saartjie, quittait l'Afrique du Sud avec son maître, Caesar, et livrait son corps en pâture au public londonien des foires aux monstres. Femme libre et entravée, elle était l'icône des bas-fonds, la « Vénus Hottentote » promise au mirage d'une ascension dorée.

Noirs de France

de Pascal Blanchard et Juan Gelas (2012-France - 3 DVD- 180 min) - A partir de 15 ans

Cette série documentaire retrace la construction de l'identité noire française et donne la parole aux acteurs et héritiers de cette histoire. Celle-ci, pourtant ancienne, devient visible à partir de l'Exposition universelle de 1889. Le récit traverse deux conflits mondiaux, la colonisation, les indépendances et les migrations venues des Antilles, d'Afrique, de l'océan Indien ou encore de Nouvelle-Calédonie, et évoque l'influence afro-américaine depuis l'entre-deux- guerres.

Un projet de création d'une base de données de médias audiovisuelles sur des thématiques citoyennes, alimentée par les structures de la Ligue de l'enseignement, est en cours de création. Vous pourrez peut-être prochainement y trouver de nombreuses ressources, mais également y contribuer.
<https://filmsligue.frama.wiki/>

